

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

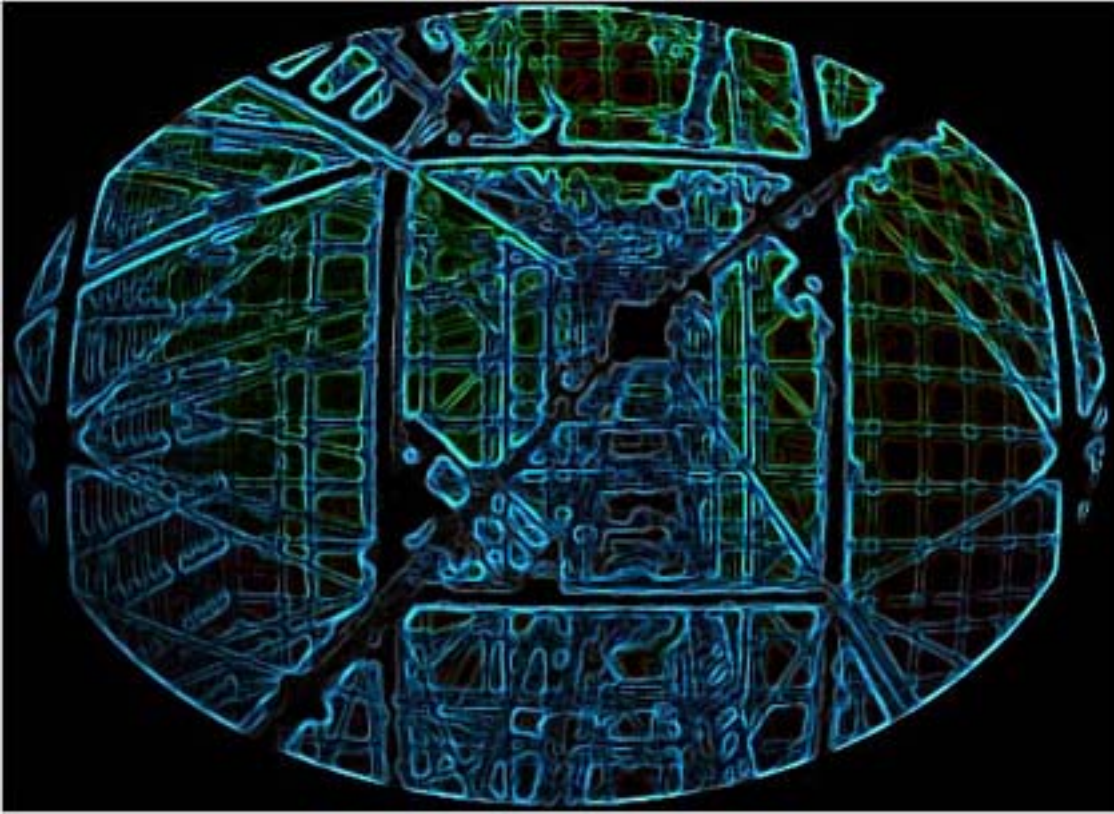
Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 7 octobre 2014.

Section du dépôt légal





Perspective

Information et démocratie à l'ère des réseaux

Cet éditorial est aussi disponible en [format PDF](#).

Adressez vos questions et commentaires au [comité éditorial](#).

Québec, 21 avril 2001. Entre 25 000 et 50 000 personnes, le nombre variant selon les sources, de tous âges et de toutes conditions marchent dans les rues de la Basse-Ville pour témoigner leur opposition à la tenue du troisième Sommet des Amériques qui se tient à quelques kilomètres de là, dans la Haute-Ville, et au cours duquel se négocie la formation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Une forêt mouvante de pancartes proclame les slogans les plus divers. Sur l'une d'elles, on peut lire : « Information = Démocratie ». Simple, voire simpliste, l'équation n'est toutefois pas sans nous interpeller. La question de l'information est en effet depuis plusieurs semaines au cœur de l'affrontement entre les autorités politiques canadiennes chargées d'accueillir les délégations des 34 pays participants et les opposants au projet. Or, malgré les demandes répétées de ces derniers, les textes sur lesquels avaient à se prononcer les chefs d'États et de gouvernements sont restés secrets, échappant ainsi à tout examen critique, non seulement par les citoyens, mais aussi par les élus parlementaires des pays concernés.

À cette occasion et à de nombreuses autres auparavant, ceux et celles que l'on qualifie un peu trop rapidement d'« anti-mondialistes » se sont en fait plus ou moins consciemment référés au modèle de l'espace public tel qu'il a été pensé par Jürgen Habermas en tant qu'idéal-type issu des Lumières. Le modèle d'Habermas repose en effet sur la délibération fondée sur la rationalité des arguments échangés, l'accessibilité de tous les citoyens et de toutes les citoyennes à l'information et aux moyens de communication et la transparence des prises de décision. Et pourtant, quel que soit le bien-fondé de ce projet normatif, on sait bien que les émotions sont aussi porteuses de sens pour les êtres humains, que les inégalités devant l'accès aux médias sont considérables et que les questions de vie privée, de secret commercial ou de sécurité nationale vont à l'encontre de l'idée de transparence.

De plus, les études en communication montrent que si l'existence de médias libres constitue une condition nécessaire à la démocratie, ce n'est certainement pas une condition suffisante et ce, pour trois raisons.

Premièrement, la vie politique comprend bien d'autres dimensions que l'accès à l'information, qu'il s'agisse de la représentation de la population par les partis politiques ou de l'existence de mécanismes qui permettent des échanges entre le lieu du politique proprement dit et ce que l'on appelle de plus en plus souvent la « société civile ». Deuxièmement, être informé n'a d'intérêt que si cette information a du sens et devient donc une connaissance qui prend place dans le cadre d'une réflexion. Or cette équivalence entre information et connaissance n'a rien d'automatique. Troisièmement, le fait de mettre l'accent sur la communication tend plus ou moins indirectement à favoriser une conception consensuelle de la société et à faire oublier que les individus et les groupes qui la composent peuvent avoir des intérêts divergents. On retrouve ici une idée un peu naïve des rapports sociaux. Il n'en reste pas moins qu'en dehors de l'académie, l'information et la démocratie sont de plus en plus souvent posées dans un rapport d'équivalence.

Un élément semble cependant avoir changé : il est dorénavant au moins autant question, sinon davantage, de communication que d'information. Et pour cause : l'Internet est présenté comme le premier média qui ne distingue pas dans son principe l'émetteur du récepteur. Les médias qualifiés plus ou moins péjorativement « de masse » feraient-ils place à des réseaux informatiques décentralisés permettant enfin de créer un véritable espace public habermassien fondé sur la communication tous azimuts et mettant fin à la transmission unidirectionnelle d'une information officielle au service de l'appareil idéologique capitaliste?

La réalité apparaît pour le moins plus nuancée. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer les grandes manoeuvres entourant la gouvernance de l'Internet, et qui ne se font pas toujours clairement au bénéfice des citoyens et des citoyennes. Il est ainsi permis de s'interroger sur le pouvoir grandissant d'organismes tels l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (ICANN), au détriment de celui des États, qui avaient jusqu'alors occupé une place centrale dans la régulation des moyens de communication. La façon même dont bon nombre d'États prennent position en faveur d'un concept comme l'« autoréglementation », qui distribue une large partie du pouvoir de régulation aux acteurs du secteur, témoigne de la place prédominante qu'occupent aujourd'hui les intérêts des entreprises et notamment des transnationales vis-à-vis du « réseau des réseaux ».

Cela ne signifie pas pour autant que les militants et militantes doivent délaisser les nouveaux moyens de communication regroupés sous le vocable « Internet ». Néanmoins, toute analyse pertinente nécessite de croiser les facteurs d'ordre technique (quelle que soit sa malléabilité, la technique offre un certain nombre de potentialités et impose un certain

nombre de contraintes), d'ordre économique (il ne faut jamais oublier que les entreprises ont la mise en valeur du capital pour objectif principal), d'ordre politique (il s'agit là de tenir compte du fonctionnement des institutions et des relations du pouvoir politique avec la société civile, autrement dit de l'état de la démocratie) et d'ordre social (quel que soit le quadrillage dans lequel ils sont enserrés, les utilisateurs et utilisatrices gardent un certain pouvoir). Cela dit, du point de vue de l'innovation sociopolitique, les cas les plus intéressants sont certainement ceux où il y a critique des systèmes politique et économique en vue de modifier les rapports de force institués. Par ailleurs, ce sont sans doute les groupes organisés, bien plus que les individus isolés, qui doivent être suivis afin d'observer le développement du « militantisme cybernétique », voire de nouvelles formes de participation à la démocratie.

À cet égard, les études effectuées dans les pays anglo-saxons depuis les années 80 dans le domaine de la « computer-mediated communication » (CMC, dont la traduction littérale — « communication médiatisée par ordinateur »/CMO — commence à se répandre chez les chercheurs francophones) s'avèrent précieuses. Des concepts comme ceux de « communication impersonnelle, interpersonnelle et hyperpersonnelle », la mise en perspective des relations en face-à-face et des relations médiées par ordinateur ainsi que des méthodologies comme les observations en situation ou les entretiens non directifs peuvent être fort utiles pour étudier les relations entre les usages de l'Internet et les pratiques citoyennes.

C'est d'ailleurs l'un des thèmes qui ont été abordés lors du colloque co-organisé par COMMposite et intitulé « [La communication médiatisée par ordinateur : un carrefour de problématiques](#) » qui a réuni plus d'une trentaine de conférenciers et de conférencières (dont la moitié en provenance d'Europe), les 15 et 16 mai derniers à l'Université de Sherbrooke dans le cadre du 69^e Congrès de l'Acfas (Association canadienne française pour l'avancement des sciences récemment renommée « Association francophone pour le savoir »). Comme nous l'évoquions en introduction à ce colloque, il nous semblait naturel que COMMposite participe à la réflexion sur ces questions, de par sa nature même de publication « médiatisée par ordinateur » qui s'est donné pour objectif, entre autres, d'explorer les possibilités offertes par ces supports encore relativement nouveaux. Ce colloque s'inscrivait dans la lignée du premier colloque co-organisé par COMMposite et Vidéazimut en 1999 (« [Le droit à communiquer et la communication des droits](#) »), et dont les échanges étaient exclusivement médiatisés par ordinateur — d'où sa qualification de « conférence virtuelle ».

Certains articles de ce numéro poursuivent également la réflexion sur les relations entre le développement des TIC et les formes prises par la

démocratie, si ce n'est même les formes de nos sociétés. [Stéphanie Wojcik](#) nous propose ainsi une étude comparative de plusieurs sites Internet de villes du Sud-Ouest de la France et aboutit à des conclusions réservées sur la correspondance entre la réalité de l'interactivité proposée par ces nouveaux moyens de communication publique et les discours officiels sur la participation citoyenne qu'ils sont censés favoriser et accroître. Avec les mêmes préoccupations fondamentales, [Michael Totschnig](#) s'intéresse à un tout autre objet : la standardisation de l'informatique. En appliquant de façon originale la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, il montre notamment comment nous devons tenir compte des artefacts algorithmiques qui font aujourd'hui partie intégrante de nos moyens d'expression et d'échanges symboliques, et l'urgence de resituer dans la sphère du politique ce que certains acteurs économiques aimeraient voir demeurer dans l'univers purement technique.

C'est un peu dans un esprit de cohérence avec l'argument élaboré dans cet article que COMMposite a tenu à adopter, pour la production du code source de cette version et des suivantes, une position rigoureuse en matière de choix techniques, dont l'implication la plus évidente, pour vous lectrices et lecteurs, risque de se traduire par quelques anomalies mineures dans la mise en page de nos contenus. Ces inconvénients résultent de la non-conformité de certains fournisseurs commerciaux avec les normes publiques élaborées au sein du consortium W3C, et du fait que désormais, l'affichage de COMMposite n'est plus « optimisé » pour un logiciel de navigation spécifique. En revanche, notre code est désormais *valide* par rapport aux spécifications XHTML 1.0 et CSS 2.0. Rappelons que CSS (*Cascading Style Sheets*) est une spécification qui permet d'utiliser le principe des feuilles de style dans la production des pages Web et qui nous semble représenter l'avenir de la publication électronique, surtout dans le domaine universitaire. Suivant ce principe, le contenu d'un texte est désormais saisi indépendamment de sa mise en page, ce qui réduit le travail de programmation au bénéfice du travail éditorial. Quant à XHTML, il s'agit d'une mise à jour du HTML, et son utilisation permet à la revue COMMposite d'être compatible avec tous les outils basés sur la norme XML (*eXtensible Markup Language*), qui est en train d'émerger comme nouveau standard du Web. En adoptant ces normes, COMMposite espère ainsi contribuer à faire connaître et soumettre à la discussion les valeurs à la fois techniques et sociales inhérentes à ce choix.

Dans son article, [Hélène Bourdeloie](#) s'intéresse également à la question de la technique, envisagée cette fois dans sa relation avec la culture. À partir des travaux des membres de la première génération de l'École de Francfort, elle présente tout d'abord les différentes analyses qui ont posé la question de la conjonction de la technique et de la culture dans une perspective critique à l'ère des médias de masse. Elle poursuit cette

réflexion en s'intéressant au multimédia, qui repose avec acuité la problématique de l'art à l'ère de la reproductibilité technique soulevée au début du siècle dernier par Walter Benjamin. À travers cette problématique, on retrouve bien ici la préoccupation de lier l'évolution de nos sociétés — cette fois-ci à partir du mode d'expression culturel — et les développements des dispositifs médiatiques. Luc Bonneville s'inscrit également dans cette perspective. Alors qu'il avait réfléchi dans le précédent numéro de COMMposite sur les aspects sociologiques de la perception du temps par les usagers de l'Internet, il s'intéresse cette fois-ci aux aspects psychologiques. Il observe notamment une reconstitution d'un « temps vécu » qui vient supplanter le temps objectif propre à la modernité. Ce temps vécu se caractérise par des distorsions au niveau de la représentation du passé et de l'avenir et par la prépondérance de la représentation du présent comme « moment d'exécution ». On retrouve ici l'idée selon laquelle l'Internet serait intrinsèquement lié à la notion d'« instantanéité ». Or, ce lien est souvent considéré dans une perspective sociopolitique comme un bienfait des TIC, alors que le temps est pourtant nécessaire à toute délibération un tant soit peu approfondie. Ainsi que nous l'avons déjà souligné, l'accès à l'information n'est qu'une composante parmi bien d'autres de la problématique de la démocratie. C'est d'ailleurs ce que rappelle [Jean-Claude Domenget](#) qui nous présente sa lecture de l'ouvrage collectif *Médias, temporalités et démocratie*, dirigé par André Vitalis. Il en ressort qu'on ne peut dissocier les effets des TIC sur la démocratie de l'articulation entre temps sociaux et « temps médiatiques ».

On aborde également dans ce numéro la question de la médiation de l'information dans le texte de [Mônica Macedo](#), qui traite plus précisément de l'enseignement de la communication scientifique au Brésil. Après avoir effectué un survol chronologique des programmes brésiliens, tout en les comparant à plusieurs équivalents à l'étranger, elle analyse une expérience en cours à l'Université de Campinas depuis 1999 et qui s'adresse simultanément à des chercheurs, à des chercheuses ainsi qu'à des journalistes dans le but de développer leur perception des différents savoir-faire et savoir-être de chaque profession.

Enfin, [Patricia Clermont](#) nous livre les résultats d'une recherche, menée dans le cadre de sa maîtrise, sur la télésérie sociétale *Jasmine*, qu'elle considère comme un relais communicationnel, médiatique et télévisuel pour renouveler la conception de la citoyenneté sur laquelle repose le projet politique québécois de nation démocratique.

Finalement, plus que tout autre, ce numéro reflète le caractère diversifié des intérêts de recherche des jeunes chercheurs et chercheuses en communication, tout en signalant les aspects sociopolitiques inhérents aux problématiques communicationnelles. On constate également l'intérêt d'auteurs de différents pays pour la publication de leurs travaux

en français, dans la mesure où quatre pays sont représentés dans ce numéro. Soucieuse d'exprimer cette identité de plus en plus internationale, la revue COMMposite a d'ailleurs décidé cette année de se doter d'un nom de domaine géographiquement — et institutionnellement — neutre : COMMposite.Org. Signe d'un souci réaffirmé d'autonomie éditoriale, tout autant que d'un maintien de sa mission non lucrative, nous souhaitons que ceci soit perçu comme une invitation renouvelée à publier dans une revue ouverte aux étudiantes et étudiants qui s'intéressent aux questions d'ordre communicationnel.



[Le comité éditorial](#)



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2001 - Tous droits réservés.



Veillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

La conjonction de la technique et de la culture : des médias de masse au multimédia

résumé

sommaire

bio

par [Hélène Bourdeloie](#)

Doctorante en sciences de l'information - Université Paris II
© Hélène Bourdeloie - 2001 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

Cet article a pour objet d'étudier la question de la diffusion de la culture par l'entremise d'une technique qui contribuerait à la faillite de la culture. Dans un premier temps, à partir des travaux de l'École de Francfort, nous présentons les différentes analyses qui ont posé la question de la conjonction de la technique et de la culture dans une perspective critique, et ce à l'ère des médias de masse. Dans un deuxième temps, nous poursuivons cette réflexion en nous intéressant au multimédia qui réitère la problématique soulevée jadis par Benjamin. Le multimédia, caractérisé par son mode numérique et interactif, pose néanmoins d'autres questions ; par exemple la crainte d'une concurrence entre la visite traditionnelle et la visite virtuelle à domicile. Nous verrons alors que l'étude des usages invite à dépasser ces débats liés à la dévalorisation de l'oeuvre du fait de sa reproduction technique, et à la crainte d'une concurrence entre les deux médiations (le musée et le multimédia de musée). Dans cette perspective, les produits multimédias de musée semblent davantage accueillis comme des techniques supplémentaires qui élargissent l'offre muséale que comme des produits de substitution.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs : technique, technique de reproduction, culture, École de Francfort, industrie culturelle, culture de masse, art, multimédia de musée d'art, oeuvre artistique, musée virtuel, cédérom, pratique culturelle, usages.



▲ Sommaire

[Introduction](#)

[1. La culture à l'ère des médias de masse](#)

[1.1 Genèse du concept d'industrie culturelle](#)

[1.2 L'opposition entre culture cultivée et culture de masse](#)

[1.3 Un débat qui s'inscrit dans le temps](#)

[2. La culture à l'ère du multimédia](#)

[2.1 Le multimédia : un modèle en rupture avec celui des médias de masse](#)

[2.2 Le multimédia : désacrapation de l'oeuvre d'art et du musée versus transmutation de l'oeuvre d'art](#)

[2.3 La relation entre l'oeuvre « médiatisée » et ses pubpcs](#)

[2.4 Les musées virtuels : vers de nouveaux musées ?](#)

[Conclusion](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Pour en savoir plus](#)

▲ Introduction

À chaque apparition d'une nouvelle technique, et dès que celle-ci pénètre le champ culturel, on observe de sévères diagnostics à l'encontre de la culture véhiculée par ces outils. Des chefs de file de l'École de Francfort [1] au courant critique actuel de certains analystes concernant le multimédia [2], les techniques qui diffusent la culture ont fait l'objet de divers procès, sous prétexte qu'elles porteraient atteinte à la « haute culture ». Les oeuvres artistiques transmises par la technique, plus spécialement les médias et le multimédia, ne seraient-elles que de simples marchandises qui vulgarisent la culture ou détiendraient-elles aussi une légitimité en tant que produit culturel ? La culture — entendue ici comme ce qui renvoie au patrimoine, au savoir, à la création et à la connaissance — se trouve-t-elle dégradée du fait de sa propagation par un ensemble de techniques ?

En puisant dans diverses approches théoriques, ce texte vise moins à savoir si les oeuvres culturelles diffusées par la technique peuvent revendiquer la même légitimité que la culture non médiatisée, qu'à comprendre comment a émergé cette problématique et pourquoi elle est réactualisée aujourd'hui. Dans un premier temps, une perspective historique permettra de dresser un état des différentes critiques — appel est fait ici à divers analystes, issus de champs différents [3], qui ont apporté une pierre à la réflexion sur la culture transmise et/ou reproduite

par un dispositif technique [4]. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons au multimédia, caractérisé par son mode numérique et interactif, en nous interrogeant sur la problématique de la diffusion culturelle.

Nous verrons que la question de la numérisation du musée et de la reproduction des oeuvres d'art prolonge des problématiques existantes mais en ouvre également de nouvelles. Cette seconde partie sera l'occasion de ne plus seulement s'attacher au double versant de la technique et du statut de la culture véhiculée par cette technique, mais aussi de considérer les destinataires ; une incursion par l'étude des usages de multimédia dans le domaine artistique constituera ici un élément de réflexion.

▲ 1. La culture à l'ère des médias de masse

▲ 1.1 Genèse du concept d'industrie culturelle

Les travaux de l'École de Francfort marquent le point de départ de la réflexion sur la relation entre les médias et la culture. Dans les années 40, l'essor des médias de masse suscite de nombreuses critiques parce que ces derniers pervertiraient la « haute culture », à savoir celle qui se réalise dans l'objet artistique. C'est en 1947 que Max Horkheimer et Theodor Adorno créent le concept d' « industrie culturelle » [5], expression qui regroupe l'ensemble des activités et des techniques qui reproduisent massivement les oeuvres culturelles, selon les principes de rationalisation et de standardisation. Dès lors, ce nouveau concept permet de développer une critique sans appel envers ces nouvelles techniques. La production de l'art correspond désormais aux mêmes critères que la production industrielle, celle-ci étant marquée par la sérialisation du mode de production, la standardisation des produits et la division du travail. Cette tendance n'est pas due à un quelconque déterminisme technique qui imposerait à la technique de tenir tel ou tel rôle mais au rôle de la technique dans le système économique capitaliste.

Inspirée de Marx et de Freud, l'École de Francfort jette les bases d'une théorie critique à l'encontre de ces techniques qui transforment la culture en une véritable industrie. Ainsi, selon les philosophes, les nouveaux moyens de production et de transmission culturelle que sont la radio, le cinéma, la télévision [6] ne fournissent que des biens standardisés qui alignent les consommateurs dans le conformisme et entraînent les oeuvres dans la vulgarité et la marchandise. La nouveauté, dans l'industrie culturelle n'est pas que l'art et la culture soient des marchandises, car les oeuvres d'art ont toujours été des marchandises (Horkheimer, Adorno, 1974, p. 165-166) mais qu'aujourd'hui, l'art « se reconnaisse délibérément comme tel » (ibid.) et que le profit n'est plus

seulement une intention mais devient son principe même (ibid., p. 167). Ce qui est nouveau, c'est qu'en mêlant culture et divertissement, en privilégiant la rationalité technique et la standardisation, l'industrie culturelle entraîne une « dépravation de la culture » (ibid., p. 152). Alors que l'art sublime, l'industrie culturelle réprime : la répulsion d'Adorno pour le jazz, pure marchandise qui prétend exprimer la libération, en est une illustration. Industrielle, cette culture ne nourrit les hommes que de stéréotypes (ibid., p. 157) et morcelle *de facto* l'unité des oeuvres.

Les travaux d'Adorno, musicologue autant que philosophe, indiquent comment la retransmission de la musique à la radio modifie l'écoute et fait perdre dès lors le caractère sacré de l'oeuvre. Ces quelques aspects de la réflexion liés à la conjonction entre art et technique, et le principe du caractère d'unicité de l'oeuvre n'avaient pas échappé à Walter Benjamin. En effet, dans un texte célèbre intitulé « *L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée* », publié en 1936, l'auteur analyse comment le principe même de la reproduction en série, notamment la photographie, détruit l'aura de l'oeuvre. Ainsi, ce qui n'était donné qu'une fois est donné en de multiples exemplaires alors que le caractère d'unicité permettait, seul, de conférer l'aura de l'oeuvre. En fait, l'auteur montre que les techniques de reproduction ne font qu'accélérer la déchéance du règne de l'aura déjà sensible avec le musée. Walter Benjamin propose deux pôles (1991, p. 147) que sont la *valeur rituelle* et la *valeur d'exposition* de l'oeuvre. Alors que la première « exige presque que l'oeuvre d'art demeure cachée », la seconde renvoie au caractère d'*exposabilité* de l'oeuvre qui commence à refouler la valeur rituelle :

Jadis, le tableau n'avait pu s'offrir qu'à la contemplation d'un seul ou de quelques-uns. La contemplation simultanée des tableaux par un grand public, telle qu'elle s'annonce au XIX^e siècle, est un symptôme précoce de la crise de la peinture, qui ne fut point exclusivement provoquée par la photographie mais, d'une manière relativement indépendante de celle-ci, par la tendance de l'oeuvre d'art à rallier les masses (ibid., p. 161-162).

Si chez Benjamin, il apparaît clairement que la technique entraîne la déchéance de l'aura de l'oeuvre et la dissolution éventuelle d'une expérience authentique, les analyses d'Adorno et d'Horkheimer stigmatisent l'industrie culturelle aussi parce que son processus de fabrication porte atteinte à une certaine sacralisation de l'art.

Il apparaît que les réflexions de ces philosophes sont très idéologiques, liées à la nostalgie d'une expérience culturelle libre d'attache avec la technique (Mattelart, 1995, p.44). Néanmoins, ces auteurs sont les premiers à avoir pointé du doigt l'écueil du dispositif technique pour

l'oeuvre d'art, et la chute de celle-ci dans la marchandise, par le truchement de la technique mais surtout du fait de son mode de fabrication dont rationalisation et standardisation sont les caractéristiques. Leurs analyses respectives concernant la fusion de la culture et de la technique, du processus de fabrication de ces biens culturels ouvrent le point de départ du clivage entre culture dite *noble* ou *cultivée* et *culture de masse*, débat qui s'inscrira dans le temps.

▲ 1.2 L'opposition entre culture cultivée et culture de masse

Dans les années 60, alors que se développent les médias de masse, notamment la télévision, un regain de regards critiques relance le débat suscité par l'École de Francfort, aussi bien dans les milieux anglo-saxons [7] qu'en Europe continentale. La notion d'« industrie culturelle » est abandonnée au profit de la notion de « culture de masse » [8], qui va connaître un grand succès. C'est en effet avec l'apparition de la société de masse — entendue comme société de production et de consommation de masse — que l'opposition entre *culture cultivée* et *culture de masse* se manifeste. Si la première notion fait référence au goût et à la connaissance des produits les plus élaborés et les plus légitimés — ceux qui renvoient à l'idée de création, d'oeuvres — la seconde notion comprend la culture diffusée par les médias de masse, devenue un bien de consommation comme tous les autres objets de consommation (Caune, 1995, p. 45).

Dès lors, plusieurs auteurs posent avec acuité la question de la culture de masse, analysant les dangers que représenterait cette *néo-culture* pour la *culture noble*. En France, en 1962, dans *L'esprit du temps*, Edgar Morin développe une critique sans appel de cette *néo-culture*. Le sociologue y oppose la *culture cultivée* à la *culture de masse*, qu'il définit comme une culture « produite selon les normes massives de la production industrielle ; répandue par des techniques de diffusion massives [...] s'adressant à une masse sociale, c'est-à-dire un gigantesque agglomérat d'individus saisi en deçà et au delà des structures internes de la société (classes, famille, etc.) » (1962, p. 15). L'auteur y expose en quoi les deux cultures obéissent à des logiques différentes, voire antagonistes : « tout semble opposer la culture des cultivés à la culture de masse : qualité à quantité, création à production, spiritualité à matérialisme, esthétique à marchandise, élégance à grossièreté, savoir à ignorance » (ibid., p. 21). Les oeuvres s'en trouvent vulgarisées, formatées selon les lois du commerce : il suffit de regarder la transposition à l'écran de l'oeuvre de Stendhal *Le Rouge et le Noir* pour se rendre compte des transformations que l'oeuvre a subies (ibid., p. 71). Les principaux chefs d'accusation sont relatifs à la standardisation et à la médiocrité. Ainsi, l'auteur reconnaît que les oeuvres culturelles véhiculées par les médias de masse ne sont ni bonnes ni mauvaises : le courant moyen triomphe, « il favorise les

esthétiques moyennes, les poésies moyennes, les talents moyens, les audaces moyennes, les bêtises moyennes », et de constater que la culture de masse est *moyenne* (ibid., p. 67).

Marcuse, l'une des figures emblématiques de l'École de Francfort va également dans ce sens (1964), utilisant une double approche : marxiste et freudienne. Au lieu de favoriser la démocratisation, les oeuvres diffusées par les moyens de communication de masse transmutent les oeuvres originelles, dépourvues dès lors de cette transcendance qui caractérise la *culture cultivée* : il s'ensuit une déperdition de sens et de sacralité dans cette *néo-culture*, qui en outre, favorise le conformisme. Cet ouvrage ne manque pas d'être polémique mais a le mérite de dénoncer le déclin de la culture dans la vulgarité, à l'instar d'Adorno et d'Horkheimer en 1947.

Néanmoins, ces diagnostics souffrent d'imprécisions. La notion de masse n'a jamais été définie clairement, celle-ci renvoyant tantôt à l'ensemble de la population, tantôt à sa composante populaire. Les réponses ne se sont pas faites attendre. En 1963, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron défient les auteurs [9] qui emploient cette notion d'en définir les critères :

Qu'entend-t-on par la notion de "masse" [...] — par une expression comme "moyens de communication de masse", veut-on nommer des moyens de diffusion dont le caractère essentiel est de toucher le plus grand nombre ? [...] S'agit-il de toucher massivement et continûment la "grande masse" ? [...] Ce qu'on fait surgir, ce n'est plus seulement la portée exceptionnelle de la diffusion [...] c'est la nature même de la "culture" véhiculée : le moyen de communication est dit "de masse" parce qu'il communique massivement une "culture de masse" (1963, p.1005).

Il semble qu'il s'agisse d'une définition circulaire, qui « révèle ses contradictions quand il s'agit d'énumérer précisément ce que sont les *mass media* : on hésite alors entre deux critères, à savoir l'ampleur de la diffusion propre au véhicule et la qualité du contenu véhiculé » (ibid., p.1006). Un livre savant diffusé à grand tirage sera-t-il apparenté à la culture de masse ? Il semble que cette question n'ait pas été tranchée, remarquent les auteurs de l'article.

Comme le soulignera plus tard Hannah Arendt, la culture de masse n'est pas une forme dégradée de la culture du fait de son extension ; elle le devient « quand ces objets eux-mêmes sont modifiés — réécrits, condensés, digérés, réduits à l'état de pacotille pour la reproduction et la mise en image » (1972, p.266). Cette notion de « masse », qui ne manque pas d'être idéologique, se prête à plusieurs critiques. Elle

semble se définir par rapport à une culture supérieure, plus classique. Par ailleurs, la notion de « masse » telle qu'elle a été utilisée ne tient pas compte des publics. En admettant que la culture de masse revêt un caractère conformiste, cela n'autorise pas à en déduire pour autant l'uniformisation de la réception des messages. En effet, les études culturalistes ont bien mis en lumière la complexité du processus de réception et surtout l'existence d'une diversité de lectures de la part des récepteurs (cf. Hall, 1994, Hoggart, 1970, Morley, 1992, Williams, 1966).

▲ 1.3 Un débat qui s'inscrit dans le temps

Si à travers les recherches sur la réception, la figure passive du récepteur est délaissée au profit d'une réhabilitation du rôle actif de ce dernier dans les années 80, les critiques relatives à la culture de masse — devenue désormais culture médiatique avec l'essor de l'audiovisuel, perdurent. Certes, ces critiques semblent éloignées des thématiques de l'École de Francfort dans la mesure où elles ne concernent plus seulement la transmission des oeuvres culturelles mais la diffusion de la culture au sens large — et c'est la télévision qui se trouve principalement au centre des débats. Ainsi, la question d'une *crise de la culture* — dénoncée notamment par Hannah Arendt en 1972 — se pose à nouveau vers le milieu des années 80, période où Alain Finkielkraut écrit *La défaite de la pensée* (1987), ouvrage qui connaît un grand retentissement en France. L'auteur tient les médias pour responsables de la crise de la culture que traverse notre société. Le philosophe [10] ne relance pas directement le débat sur le clivage entre *culture de masse* et *culture cultivée* qui avait animé les passions dans les années 60, mais son pamphlet révèle néanmoins la nostalgie d'une culture supérieure. L'auteur y montre comment le capitalisme hédoniste — notamment depuis les événements de 68 qui rejetaient une conception restrictive de la culture — a aboli toute autorité morale ou esthétique, par le refus d'un certain élitisme. Il résulte la volonté de mettre toutes les pratiques culturelles sur le même plan. Dès lors, tout se vaut : « une paire de bottes vaut Shakespeare [...] ; une bande dessinée [...] vaut un roman de Nabokov ; [...] un slogan publicitaire efficace vaut un poème d'Apollinaire ou de Francis Ponge ; un rythme de rock vaut une mélodie de Duke Ellington [...] » (ibid., p. 152-153). De la fin des années 70 jusqu'à la fin des années 80, plusieurs intellectuels n'auront pas manqué de stigmatiser ce relativisme culturel et ce déclin de la culture. Ainsi, Jean Baudrillard [11], à sa manière très provocatrice, s'en était déjà pris aux médias de masse et à l'industrialisation de la culture. Les causes en sont la transmutation de la société en un « grand public » informe. La culture « implose » sous l'effet de sa diffusion industrielle et de sa consommation massive : le succès du centre Beaubourg, un « hypermarché de la culture » en est l'illustration. Le centre Beaubourg serait une usine à produire de la masse. Mais le diagnostic que portent ces essayistes sur cette néo-culture n'est-il pas

extrême ? Il semblerait que les hiérarchies entre les genres, les pratiques et les oeuvres n'aient pas disparu, entretenues par ceux qui ont vocation de les suggérer tels les enseignants, critiques etc. (Quilliot, 1997, p. 247).

Des années 30 aux années 80, plusieurs auteurs, issus de divers horizons, s'en prennent à la culture reproduite et convoyée par les médias — culture destinée à être consommée par la masse. Mais cette notion n'en demeure pas moins idéologique : son « extrême indétermination sémantique » fait de cette notion un concept qui relève du prophétisme ou encore de la mythologie (Bourdieu et Passeron, 1963). La culture de masse se voit définie négativement par rapport à une autre culture qu'on semble lui tenir pour supérieure : la culture des élites (Balle, 1997, p.583), renvoyant aux arts les plus nobles, ceux issus de la création artistique. A l'origine de ce manichéisme, ces accusations ne sont-elles pas portées à l'aune d'une fausse représentation de ce qu'est la « vraie » culture ? Avec la société de production de masse, la culture n'a t-elle pas été une « arme » pour se situer dans l'échelle sociale ? N'a t-elle pas été instrumentalisée (Caune, 1995, p.44) — en en faisant un signe de *distinction* selon le canon de Pierre Bourdieu ? Pour Francis Balle — auteur qui s'inscrit dans une approche opposée à celle de Pierre Bourdieu — la notion de « culture de masse », née de la marchandisation des médias, n'est qu'un mythe (1997, p.584). Celui-ci survit, sans doute parce que le vieux péché du snobisme est toujours bien vivant. Si cette notion semble aujourd'hui dépassée, l'expansion du multimédia dans le champ culturel pose à son tour quelques interrogations qui réitèrent des problématiques existantes, mais semble également en ouvrir de nouvelles.

▲ 2. La culture à l'ère du multimédia

▲ 2.1 Le multimédia : un modèle en rupture avec celui des médias de masse

Dans les années 80, les nouveaux médias marquent une rupture avec le modèle d'usage des médias de masse. En effet, du câble au multimédia, ces technologies inaugurent une tendance à un émiettement accru de la réception et à une individualisation des pratiques. Les récepteurs peuvent ainsi adopter des conduites autonomes (Jouët, 1997, p. 298), dans le cadre de ce qui leur est offert [\[12\]](#). Avec le multimédia, l'interactivité appelle *de facto* l'intervention de l'individu pour permettre le dialogue être humain-machine. Le multimédia se fonde alors sur des principes d'utilisation différents de ceux des médias de masse. Ces nouvelles technologies échappent au modèle de la diffusion et donc de la réception *stricto-sensu* (ibid., p. 299), c'est en ce sens qu'on peut parler de rupture car l'utilisateur ne peut plus être appréhendé comme passif : ce dernier construit son usage en fonction des possibilités et des contraintes

de l'outil ou du service utilisés. Cette question de la réception remet ainsi en cause les débats liés à l'uniformisation et au conformisme engendrés par les médias de masse. D'une part, du fait de leur caractère interactif, ces nouvelles technologies renforcent la figure active du consommateur, d'autre part elles permettent une « *déstandardisation* » des biens matériels et culturels qui se traduit par une « *démassification* », c'est-à-dire une spécialisation plus poussée (Balle, 1997, p.549).

Mais si segmentation et personnalisation [13] sont permises par la nouvelle technologie, la question de la culture *via* la technique se pose de nouveau. Les capacités que renferme cette technologie multimédia sont telles qu'elles renouvellent la question de la diffusion culturelle par le truchement de la technique, et de sa légitimité. Les oeuvres culturelles sont-elles menacées du seul fait qu'elles sont véhiculées par un dispositif médiatique ? Les capacités d'interactivité et d'individualisation relatives au multimédia se traduisent-elles par de nouvelles pratiques culturelles qui menaceraient la vie du *musée réel* ? Tels sont les questionnements qui ont agité et continuent d'agiter aujourd'hui une partie de la communauté travaillant sur le sujet. Nous polariserons ici notre attention sur l'exemple du multimédia [14] de musée d'art, d'une part parce que la question des oeuvres d'art s'inscrit dans la continuité des réflexions sur l'industrie culturelle, d'autre part parce que la numérisation du musée représente d'importants enjeux qui complexifient le champ muséal.

▲ 2.2 Le multimédia : désacralisation de l'oeuvre d'art et du musée *versus* transmutation de l'oeuvre d'art

Dans un contexte de marchandisation du musée — lequel se traduit par le développement des expositions temporaires, des boutiques, des divers produits dérivés — la diffusion des produits multimédias semble s'inscrire dans la nécessaire évolution de l'institution muséale. Or, l'émergence des produits multimédias liés au musée — produits qui ont du reste constitué un phénomène inédit en France [15] — pose un certain nombre de questions. Ainsi, plusieurs analyses [16] consacrées au multimédia de musée abordent la question de la relation à l'oeuvre d'art. La thèse de Benjamin selon laquelle la reproduction photographique de l'oeuvre d'art entraînerait la perte de son unicité en laquelle résidait son aura retrouve ainsi une nouvelle actualité.

La relation médiatisée par une technique de reproduction ne constitue pas une relation directe ou « en vrai » avec l'oeuvre, c'est pourquoi certains peuvent considérer la reproduction comme un simulacre venant à l'encontre de la valeur d'authenticité, de l'expérience authentique, ce qui rejoint le débat soulevé jadis par le philosophe de Francfort. Selon cette perspective, les musées virtuels [17] opèrent une sorte de

dématérialisation des contenus, de l'oeuvre elle-même qui renouvelle l'expérience esthétique et cognitive du visiteur. Cette dématérialisation conduit à une forme de désacralisation de l'oeuvre d'art, celle-ci devenant dès lors « transportable » hors de « ses murs traditionnels ». Cette question n'a pas échappé à Chaké Matossian qui établit un diagnostic sévère à l'encontre du cédérom de musée : « le visiteur », écrit-elle, « "installe" le musée dans son ordinateur, et par ce geste, le désacralise » (1996, cité dans Davallon et al., 1999, p. 144). Cette dernière craint que les manipulations telles la navigation, la possibilité de cliquer qui offrent au visiteur une position de maîtrise, transforment le musée « espace public » en « espace dominé, intériorisé » (ibid.). Cette facilité d'accès fait de la culture une « culture possédée » (ibid.) alors que cette culture n'est pas faite pour tout un chacun. Cette analyse qui porte à la fois sur la technique et les masses rejoint de près celle de Benjamin (Davallon et al., 1999, p. 144).

Dans cette perspective, il résulte de cette mise à disposition du musée un appauvrissement de l'oeuvre d'art. Non seulement cette perte de matérialité de l'oeuvre lui ôte son caractère sacré, mais elle serait aussi la cause de la perte d'émotion, alors que comme le rappelle Hannah Arendt, le pouvoir de toute chose culturelle est « d'arrêter notre attention et de nous émouvoir » (1972). Dans le prolongement de cette réflexion, certains notent que le cédérom est incompatible avec la définition du musée comme espace public, comme lieu d'exposition d'oeuvres originales. Par exemple, le cédérom intitulé *Musée d'Orsay, visite virtuelle* se revendique presque comme un musée puisqu'il propose des guides personnalisés et une visite virtuelle. Néanmoins, remarque Frédérique Payn, il s'agit d'une « utopie du musée » : le cédérom présente en effet un lieu où il n'y a pas de visiteurs, cette pratique muséale devient solitaire et isolée — la logique de socialisation propre au musée traditionnel s'en trouve donc évincée (1999). Cette situation reste des plus contradictoires étant donné qu'avec le musée virtuel dans la sphère domestique, l'individu est « imaginairement » dans un musée et physiquement à son domicile : « l'espace du musée est contenu dans un disque que je possède, que je peux tenir dans ma main » (ibid., p. 171).

Mais si de telles critiques, qui s'appuient notamment sur la thèse de Benjamin, ont lieu ; en revanche, d'autres reprochent à ces nouvelles techniques de ne pas exploiter toutes leurs potentialités, ces critiques provenant aussi bien d'usagers que d'analystes. Intéressons-nous ici à l'analyse d'Isabelle Rieusset-Lemarié (1999) dont nous ne partageons pas complètement les propositions mais qui offre une analyse originale. Pour étayer sa réflexion, l'auteur s'appuie sur le *musée imaginaire* d'André Malraux (1965), lequel avait eu l'idée de concevoir un musée de reproduction qui ne cherche pas à reproduire mais à créer des effets. En effet, ce dernier reconnaissait à la reproduction photographique — non la possibilité de faire ressusciter l'aura de l'oeuvre — mais plutôt celle de

redonner une nouvelle vie à l'oeuvre, notamment celle qui n'est pas concernée par les modes d'exposition traditionnels comme le monument, la grotte etc.

Ainsi, le *musée imaginaire* de Malraux repose sur la reproduction métamorphique de l'oeuvre grâce à la photographie. *De facto*, c'est cette dernière qui deviendrait oeuvre d'art, et non plus le modèle reproduit à savoir l'oeuvre d'art photographiée. Mais alors pourquoi — s'interroge Isabelle Rieusset-Lemarié — avoir besoin de reproduire une oeuvre d'art pour que la photo ait valeur artistique ? Parce que manifestement, selon Malraux, la photographie, en tant que reproduction, ne pourrait créer un « art fictif » [18] que si elle se nourrit de la décomposition d'une oeuvre d'art, et pour que cela soit possible, il faut que la reproduction photographique — au lieu de chercher à dupliquer le plus fidèlement possible l'oeuvre — au contraire, la transmute. En écho à la perspective malrucienne, on pourrait adapter cette proposition au musée virtuel qui aurait le pouvoir de métamorphoser l'oeuvre, grâce à l'exploitation de ses potentialités numériques et multimédiatiques. Mais il semble qu'il en soit autrement : Isabelle Rieusset-Lemarié regrette ainsi que les musées virtuels proposent de simples reproductions des oeuvres sans procéder à quelconque transformation. Les musées virtuels seraient dans ce sens prisonniers des *musées réels* ; ce qui, selon elle, semble paradoxal au moment même où ces techniques interactives pourraient permettre d'offrir de nouvelles possibilités esthétiques, transmettant dès lors de nouvelles expériences.

Toutefois, comme le reconnaît l'auteur, les musées virtuels n'en sont qu'à leurs débuts, et à l'écart des musées, réels ou virtuels, les artistes contemporains mettent en oeuvre la reproduction interactive de l'oeuvre d'art qui s'invente ses propres espaces dans les réseaux. Mais à la différence de l'oeuvre d'art « traditionnelle », caractérisée par sa mise en mémoire [19], les oeuvres d'art dans les réseaux, du fait « qu'elles se transforment perpétuellement, présentent constamment une forme aussi unique qu'éphémère qui est, comme telle, irreproductible » (Rieusset-Lemarié, 1999, p. 186). Ce nouveau type d'oeuvre d'art, jouant de la reproduction interactive en temps réel — qui actualiserait une unicité non reproductible, ferait naître une nouvelle forme d'aura, non reproductible sur un support, et non mis en mémoire, mais transmissible comme expérience (ibid., p. 188).

Sans aller jusqu'à cette analyse poussée qui propose la transformation de l'oeuvre d'art via les réseaux pour lui conférer une nouvelle forme d'aura, il semble en effet que les musées virtuels apparaissent souvent en deçà des discours qui annoncent parfois des prouesses technologiques et artistiques (Vidal, 1998a, p. 94). Il est vrai que les musées, qui commencent seulement à pénétrer ce monde de la technologie, ont une diffusion en ligne et hors-ligne multimédia qui n'est pas encore

stabilisée. Néanmoins, certains cédéroms offrent de véritables visites virtuelles [20] susceptibles de renouveler l'expérience du visiteur, d'inviter à l'exploration de nouvelles possibilités esthétiques et peut-être de proposer de nouvelles relations à l'oeuvre. Ces critiques, qui s'appuient en partie sur la thèse de Benjamin concernant la modification du statut de l'oeuvre, semblent négliger l'aspect de la médiation [21]. Or, le cédérom ou le site Web sont des objets médiatiques, et pas seulement des techniques de reproduction à l'instar de la photographie (Davallon et al., 1999, p.143). Les potentialités offertes par le multimédia permettent de nouveaux rapports entre les oeuvres et les publics, des protocoles d'appropriation [22] de l'oeuvre, et non une simple reproduction qui vulgariserait cette dernière. Enfin, les craintes liées au développement des musées dans la sphère domestique et à la déchéance du statut de l'oeuvre d'art du fait de sa « reproduction technique » vont au-delà. Elles débouchent sur une autre question intimement liée à savoir la crainte d'une possible désaffectation du musée au profit du cédérom et du site Internet, soit la crainte d'une concurrence entre les deux médiations (Davallon, 1998, p. 8). Mais cessons ici ce débat pour nous pencher vers des analyses plus concrètes, à savoir les usages de multimédia de musée.

▲ 2.3 La relation entre l'oeuvre « médiatisée » et ses publics

Le rapport de l'utilisation du multimédia avec la visite du musée pose la question suivante : la consultation d'un musée virtuel peut-elle remplacer l'expérience de la visite réelle ? Si cette question est étroitement liée à celle du statut de l'oeuvre, elle renvoie au problème de la légitimité de la pratique muséale au moyen d'un outil technique. Non seulement, il s'agit ainsi d'une concurrence entre la vision réelle de l'oeuvre, et celle de sa reproduction mais aussi entre deux formes de médiation, l'une directe, l'autre indirecte (ibid., p.8). De fait, cette question en induit une autre liée à la pratique. Dans le cas du cédérom, on pourrait confondre la pratique d'achat avec la pratique culturelle (Le Marec, 1998, p. 28), et si ces pratiques sont prises l'une pour l'autre, on dénoncera la consultation du cédérom d'art comme une pratique médiocre, un simulacre de pratique culturelle car relevant fondamentalement de la consommation (ibid., p. 29). En revanche, on sera tenté de considérer la pratique du musée traditionnel plus légitime car dépourvue d'une perspective directement marchande. Cela fait donc écho à une norme implicite dont les pratiques culturelles feraient l'objet. Mais nous plaidons ici pour un rejet de tout jugement de valeur qui supposerait une hiérarchisation de la pratique muséale. Il convient plutôt de s'interroger sur les significations que les usagers accordent à leurs pratiques culturelles *via* la médiation technique afin de comprendre les diverses fonctions du cédérom et des sites Internet de musée. Il apparaît ainsi que les produits multimédias traitent moins l'oeuvre qu'ils ne servent à faire accéder, découvrir, comprendre, aimer et éduquer le

regard du visiteur (Davallon, 1998, p. 8).

À ce sujet, il y a lieu de faire référence à une étude importante sur les usages de cédéroms culturels liés aux musées, menée par Jean Davallon, Hana Gottesdiener et Joëlle Le Marec (1997). Au-delà du rapport entre oeuvres et cédéroms, l'objet de l'étude visait à saisir comment les cédéroms liés aux musées impliquaient la construction de nouveaux usages et comment cette technologie pouvait éventuellement changer notre rapport au contenu. Les chercheurs ont étudié plusieurs « groupes » qui étaient à différents stades dans la construction de leurs usages : les « usagers assidus », les « primo-utilisateurs » qui n'avaient jamais utilisé leur lecteur de cédéroms et les « clients consultant ou achetant ce type de produits ». Sur la question de la concurrence entre la *visite virtuelle* et la *visite réelle*, on constate que celles-ci semblent relever de deux logiques bien distinctes. Il ressort que les différences s'opèrent dans le goût ou non pour la peinture et les musées d'art. Ainsi, pour la majorité, la visite est considérée comme irremplaçable car l'expérience avec l'oeuvre originale est essentielle — même si pour une minorité ayant une faible pratique, le livre constituerait la meilleure alternative à la visite. Au contraire, selon certains néophytes des musées, le multimédia constituerait une approche préalable de l'espace physique du musée agissant comme un moyen d'éveil et comme un tremplin incitant à la visite réelle. Pour ces derniers, le cédérom donne lieu à un début d'apprentissage du regard et d'analyse des tableaux. Le cédérom peut également inciter à la visite parce que sa réussite plastique donne envie de se retrouver « devant l'original ». Par ailleurs, la consultation du cédérom permettrait une pré-sélection des oeuvres qui ont suscité l'intérêt ; cette consultation aurait donc une fonction de repérage dans l'enceinte du musée grâce aux cédéroms qui offrent la possibilité d'une *visite virtuelle*. Enfin, pour certains usagers assidus ou clients qui achètent ces produits, le cédérom peut avoir valeur de souvenir : l'acquisition de cet objet après une visite peut lui conférer une fonction de catalogue ou de fonds documentaire.

Cette analyse sur les usages montre que ceux-ci ne sont pas encore stabilisés : les attentes et exigences varient selon la compétence des utilisateurs, technique d'une part et artistique de l'autre. Par exemple, certains utilisateurs assidus ont des attentes qui résultent d'une logique de projet, laquelle consisterait à intervenir réellement sur le contenu du cédérom, à constituer des documents, etc. Il existe dès lors une variété de relations entre cédérom et usager qui invite à considérer les diverses fonctions et apports de cet outil. Pour certains usagers, le cédérom peut être vu comme un équivalent à la visite, non qu'il permette de se passer du contact avec l'oeuvre mais parce qu'il propose un traitement des images à des fins pédagogiques : une meilleure compréhension des oeuvres *via* les commentaires sonores, l'apprentissage du regard *via* le zoom, la loupe, ou encore la lumière à l'écran. Enfin, l'interactivité —

bien que certains usagers assidus la trouvent limitée — et les possibilités techniques de l'outil sont autant de procédures qui proposent de nouveaux accès cognitifs et esthétiques aux oeuvres. Certes, les plus experts en matière artistique regrettent la mise en valeur d'« oeuvres vedettes » au coeur de ces produits, au détriment d'oeuvres qui avaient attiré leur attention lors de visites réelles. Ils mentionnent aussi la perte d'émotion du fait de la médiation technique. Ces critiques ont été développées par plusieurs auteurs [23] qui voient dans le musée une stratégie commerciale, destinée à flatter le public en lui donnant accès au champ de la connaissance et de la compétence (Matossian, 1996, cité par Davallon et al., 1999, p. 144), une proposition qui rejoint de près les critiques liées à la culture de masse.

Enfin, le cédérom n'est-il pas un produit créé pour le public ? Pour comprendre les apports éventuels du multimédia et le rapport qui s'instaure entre les oeuvres et leurs publics, et le statut que ceux-ci leur attribuent — l'étude des usages se révèle nécessaire :

L'analyse de l'usage montre qu'il faut renverser la proposition qui veut que la médiation opérée par l'outil soit une dévalorisation de l'oeuvre : elle est un moyen de construire de nouvelles relations avec celle-ci, d'augmenter la compétence du public ou d'en construire de nouvelles ; de susciter peut-être une relation esthétique. [...] Le média traite moins l'oeuvre qu'il ne sert à accéder, découvrir, comprendre et aimer. Dans un tel contexte, la relation entre le CD-Rom et le musée n'est pas de substitution au sens où le premier menacerait l'existence du second (Davallon et al., 1999, p. 146).

Si le recours au multimédia relatif aux objets artistiques ne peut remplacer l'expérience de la visite réelle du musée, où l'émotion naît de la rencontre entre le visiteur et la matérialité de l'oeuvre, les sites Internet ou les cédéroms peuvent constituer une approche préalable de l'espace physique du musée, invitant éventuellement à une visite (ibid., 1997, 1999). On peut dès lors relativiser les discours chargés de craintes concernant une substitution à la visite du musée *via* une technique interposée, telle le multimédia par exemple. Il convient plutôt de s'interroger sur la manière dont ces médias viennent compléter les autres médias (exposition, livre, vidéo etc.) pour contribuer à construire la compétence du visiteur (Davallon, 1998, p. 8) et élargir l'offre muséale.

▲ 2.4 Les musées virtuels : vers de nouveaux musées ?

Les spécificités du multimédia soulèvent d'autres interrogations, auxquelles nous ne pourrions répondre dans les limites de ce texte mais qui méritent d'être soulevées : les cédéroms et les sites Web de musée sont-ils des produits dérivés ou touchent-ils à ce qui fait le coeur même

du musée (Davallon, 1998, p.8), notamment avec la mise en oeuvre de musées virtuels ? Si avec l'édition papier ou la vidéo, il s'est installé une complémentarité entre le musée, en tant qu'institution et ces produits dérivés, cette activité commerciale reste toutefois marginale par rapport à ce qui définit le musée en tant qu'institution (ibid., p.8). Mais avec les cédéroms et les sites Internet, la situation se complexifie. Comme le suggère Jean Davallon, dès lors que ces outils techniques peuvent proposer une visite virtuelle, n'offrent-ils pas un accès parallèle à l'espace du musée [24] ? Cette question génère en effet un véritable débat : tandis que certains considèrent que les produits multimédias sont des produits dérivés [25], à l'instar du livre, de la cassette vidéo, de l'exposition etc., d'autres remarquent que le musée virtuel peut se revendiquer d'être un musée, au même titre que le musée traditionnel. Mais cette dernière proposition ne remet-elle pas en cause la définition du musée [26] en tant qu'institution, se devant d'exposer « les témoins matériels de l'homme » ?

Nous ne rentrerons pas ici dans ce débat, mais à l'heure où les produits interactifs se développent et où s'accroissent leurs capacités, il y a lieu de faire cas de ces discussions, qui dépassent désormais le cadre de l'expérience avec l'oeuvre originale et de sa « déchéance » du fait de sa médiation technique. Pour notre part, au moment où nous écrivons ce texte, à l'heure où les usages de multimédia de musée ne sont pas encore stabilisés et où ces produits semblent représenter une faible part dans l'activité du musée, il semble opportun de regarder le multimédia de musée comme un média ou produit dérivé, qui vient s'ajouter aux autres médias qui dynamisent alors l'activité du musée. Certes, la technique multimédia réunit à elle seule plusieurs composantes, comme le texte, l'image et le son etc. et permet de se dégager du principe de linéarité propre au livre ou à la vidéo. Hypertexte et interactivité introduisent donc une nouveauté par rapport à ces produits. Mais la nouveauté se traduit surtout par la possibilité d'une consultation interactive dans la sphère domestique puisque les bornes interactives existaient déjà dans le musée et ont précédé de loin l'Internet et le cédérom. Ainsi, le cédérom et le site Web seraient des médias différents, porteurs d'expériences différentes, excellant sur leur propre terrain comme le livre avec l'image et l'écriture, la vidéo avec l'image animée et le son, etc. A l'heure où se développe le musée virtuel, le musée, en tant qu'institution chargée de transmettre le patrimoine ne semble pas menacé par la technique. Ce serait faire fi de la pratique rituelle de la visite.

▲ Conclusion

Depuis la genèse des techniques de production de masse, la question de la conjonction entre la technique et les oeuvres culturelles, et donc de leur appauvrissement est une idée récurrente. Néanmoins, il s'avère que

les critiques concernant le statut des oeuvres culturelles via la médiation technique semblent parfois mépriser le public. A l'heure des médias interactifs, si on considère les usagers, le devenir de l'aura de l'oeuvre d'art ne semble pas condamné, car personne ne semble confondre originaux et reproductions (Davallon, 1998, p.8). Les débats sur la culture de masse, sur la question de la diffusion de l'oeuvre via une technique interposée ayant fait long feu, il semble aujourd'hui opportun d'étudier la réception de ces produits culturels et les apports des nouvelles techniques pour le champ culturel.

Ainsi, cette diffusion culturelle qu'est le multimédia de musée met en jeu un rapport singulier : les potentialités de la technique permettent de s'approprier autrement l'oeuvre, de personnaliser son parcours par la possibilité que les usagers ont de naviguer à leur guise dans le contenu. Certes, les nouveaux médias ne pourront jamais se substituer aux oeuvres originales mais la fréquentation des oeuvres par une technique interposée doit-elle être ignorée pour autant ? La transposition de l'oeuvre sur les techniques altère probablement l'oeuvre et le mercantilisme qui atteint la sphère du musée peut donner en partie raison à cette vision, mais Pierre Cural, collaborateur du musée du *Louvre*, n'est-il pas pertinent lorsqu'il écrit : « il y a un grand intérêt à ce que les oeuvres d'art circulent. En matière artistique, l'ignorance est beaucoup plus destructrice que la connaissance [...] cette mise à disposition de l'oeuvre d'art est infiniment préférable à la disparition de l'oeuvre » [\[27\]](#) ?

Si les débats ont tant animé les esprits depuis la réflexion sur l'industrie culturelle au multimédia, on conviendra que les hiérarchies au sein des genres n'ont pas disparu et que les oeuvres artistiques ne semblent pas menacées du fait de leur production industrielle. En raison de la complexité que ces nouvelles technologies introduisent, elles impliquent un certain nombre de débats mais rien n'est « révolutionné » (Le Marec, 1998, p.30) ni du point de vue de l'oeuvre, ni du point de vue des relations entre le musée et le public (ibid.). Ne faut-il pas plutôt considérer le multimédia comme une technique supplémentaire qui élargit les différentes activités proposées par le musée et offre une nouvelle forme d'accès aux contenus muséaux ? Puisque les usages du multimédia de musée ne sont pas encore stabilisés et que les recherches sur la consultation du musée virtuel à domicile n'en sont qu'à leur début, il faudra attendre d'explorer le terrain pour y répondre sérieusement. La pratique du multimédia de musée pourrait peut-être se révéler une pratique en soi.

▲ Notes

[\[1\]](#) Cette école naît en 1923 avec la création de l'Institut de recherches Sociales, fondé par Max Horkheimer et Friedrich Pollock. Elle s'inscrit

dans une optique marxiste et freudienne. L'école rassemblera ensuite plusieurs intellectuels dont Théodor Adorno, Walter Benjamin et Herbert Marcuse qui en sont les principaux représentants, avec Max Horkheimer. Ils sont à l'origine de ce qu'on a appelé le « courant critique » de recherche sur les médias, qui considère les moyens de communication de masse comme des instruments de pouvoir et de domination. Selon les philosophes, ces instruments vulgarisent les biens culturels et produisent une certaine uniformisation de la pensée des récepteurs.

[2] Par exemple, Chaké Matossian développe une critique sans appel du cédérom dans son ouvrage « Espace public et représentations », dans la section intitulée « De la visite à la navigation » (1996).

[3] Dans ce texte, nous ferons référence à des auteurs, analystes, intellectuels, philosophes, sociologues etc. qui bien qu'ayant parfois abordé une problématique commune ou proche, sont issus de divers horizons et se situent parfois dans des perspectives très différentes.

[4] Nous parlons ici de « culture transmise et/ou reproduite » dans la mesure où l'analyse se réfère dans ce texte aux deux notions, à celle de transmission et à celle de reproduction. Tandis que la première fait référence aux contenus culturels transmis par le dispositif technique, la seconde notion se rapporte à la problématique de Benjamin sur la question de reproduction technique d'une oeuvre d'art. Nous reprenons cette notion telle qu'elle a été utilisée par l'auteur.

[5] Le terme d'« industrie culturelle » a été employé pour la première fois dans le livre « Dialektik der Aufklärung » (La dialectique de la raison), qu'Horkheimer et Adorno ont publié en 1947 à Amsterdam.

[6] Lorsque Théodor Adorno et Max Horkheimer publient le texte « La production industrielle des biens culturels. Raison et mystification des masses » dans La dialectique de la raison, la télévision n'en est qu'à ses débuts, c'est pourquoi leurs critiques portent essentiellement sur le cinéma et la radio.

[7] Par exemple, en 1956, dans son livre « The age of television », Léo Bogart suggère cette évolution de l'horizon culturel dans le sens de l'uniformité. Selon lui, l'expansion de la télévision et d'une culture « moyenne » contribuerait à la disparition des cultures « particulières » (Cité par Balle, 1997, p. 581-582).

[8] Dans leurs ébauches de « La dialectique de la raison », Adorno et Horkheimer parlaient de « culture de masse ». Ils ont abandonné cette dernière expression pour la remplacer par « industrie culturelle », afin d'y exclure l'interprétation que la culture de masse serait une culture jaillissant des masses mêmes (Adorno, 1964). Néanmoins, la notion de

« masse » avait déjà été utilisée par les membres de Francfort, renvoyant à l'aliénation et au conformisme des individus.

[9] L'article « Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues » vise en fait clairement Edgar Morin.

[10] Alain Finkielkraut est peu reconnu par la communauté scientifique : philosophes ou sociologues, etc. Il est considéré comme un « philosophe médiatique ». Toutefois, nous nous permettons de le mentionner car son ouvrage a eu beaucoup d'échos auprès des chercheurs qui sont ensuite intervenus.

[11] Jean Baudrillard est un provocateur. Ses travaux sont mal vus par les sociologues. D'ailleurs, ce provocateur ne se reconnaît ni vraiment dans la sociologie, ni dans la philosophie. Il poursuit depuis des années un travail inclassable d'analyse des sociétés contemporaines (1981).

[12] Si la sociologie des usages, notamment l'approche de l'appropriation, met en avant le caractère autonome de l'utilisateur par rapport à la nouvelle technologie, il convient de rappeler que les usagers sont tributaires des offres des producteurs, diffuseurs etc. (Proulx, 1994, Bardini et Proulx, 1999).

[13] Nous entendons ici le fait que les biens matériels et culturels deviennent plus segmentés et personnalisés. Cela se traduit par la diversification des chaînes pour la télévision, la multiplication des livres imprimés, des titres de presse, etc. Pour les nouvelles technologies, et selon notre centre d'intérêt ici, les sites Internet et les cédéroms n'en sont qu'à leurs débuts. Ainsi, dans la sphère culturelle, plus spécialement la sphère muséale qui nous touche de près, les premiers cédéroms et les premiers sites étaient plutôt « généralistes ». Néanmoins, les institutions tendent à diversifier davantage l'offre. Par exemple, le Louvre dispose du site Louvre.fr pour les visiteurs, mais aussi du site Louvre.edu (site qui nécessite un abonnement) dédié au monde éducatif. Le Louvre a également multiplié son nombre de cédéroms. Par ailleurs, certains musées développent plusieurs services interactifs (jeux, forums de discussion etc.), qui étendent la mission de diffusion du musée tout en segmentant l'offre.

[14] Par multimédia, nous faisons ici essentiellement référence au cédérom et à l'Internet. Ainsi, dans ce texte, le multimédia de musée renvoie aux produits et services à contenu muséal.

[15] Le marché du cédérom culturel a représenté plus de 15% du marché pendant plusieurs années (24% en 1996). Son succès tient sans doute à une originalité française. Néanmoins, les ventes tendent à diminuer (Pognant et Sholl, 1996).

[16] Par exemple, l'analyse de Chaké Matossian, qui regrette le contact avec une oeuvre d'art via sa médiation technique (1996). D'autres auteurs (Voir Payn, 1999 par exemple) ont soulevé la question mais de manière plus nuancée. Enfin, d'autres analystes (Davallon, Le Marec, Gottesdiener, 1997) se penchent davantage sur les usages afin de mieux cerner les opinions des usagers, de connaître la relation que ces derniers ont avec l'oeuvre d'art médiatisée.

[17] Nous nous permettons d'utiliser la terminologie « musée virtuel » par référence au musée traditionnel, en tant qu'institution. Toutefois, cette terminologie peut être sujette à contestation, le mot « virtuel » renvoyant à un certain imaginaire social. Par ailleurs, l'utilisation du terme « musée virtuel » implique que ce « nouveau musée » pourrait se substituer au musée traditionnel. En effet, certains cédéroms du Louvre ou celui du musée d'Orsay se revendiquent comme une simulation de l'espace muséal (Davallon, 1998, p. 10).

[18] En effet, selon André Malraux, la métamorphose de l'oeuvre d'art serait créatrice d'un « art fictif » : « une tapisserie, une enluminure, un tableau, une sculpture et un vitrail médiévaux, objets fort différents, reproduits sur une même page, perdent leur couleur, leur matière (la sculpture, quelque chose de son volume), leurs dimensions, au bénéfice de leur style commun. Dans un album, un livre d'art, les objets sont en majorité reproduits au même format ; à la rigueur, un bouddha rupestre de vingt mètres s'y trouve quelquefois plus grand qu'une Tanagra... Les oeuvres perdent leur échelle. Il est sans importance qu'une grande statue devienne petite : elle se transforme ainsi en document banal, et nous ne nous y méprenons guère. Mais l'agrandissement des sceaux, des monnaies, des amulettes, des figurines, crée de véritables arts fictifs » (Malraux, 1965, p. 82-84, cité par Rieusset-Lemarié, 1999, p. 181).

[19] Par « mise en mémoire », Isabelle Rieusset-Lemarié se réfère ici à Benjamin qui déplore que les techniques de reproduction entretiennent la « mémoire volontaire », à savoir la volonté de mettre en mémoire, en conservant images visuelles, sonores, etc. au détriment de la « mémoire involontaire », soit celle qui permettrait de transmettre une expérience singulière (1999, p.187).

[20] Par exemple, certains cédéroms du musée du Louvre ou celui d'Orsay intitulé « Musée d'Orsay, visite virtuelle ».

[21] Le mot « médiation » a été conceptualisé, notamment par Hegel dans La phénoménologie de l'esprit. Ce mot est très usité aujourd'hui, notamment en muséologie et aussi en sciences de l'information et de la communication. Ainsi, nous l'utilisons ici dans le sens qu'il prend dans

ces disciplines. La notion de médiation recouvre ici les dispositifs par lesquels les musées informent, forment les publics, par l'intermédiaire de relais (les nouvelles technologies, l'exposition etc.). Sur ce point et dans le champ muséal (Caillet, 1995).

[22] L'enquête « Approche de la construction des usages de CD-Rom culturels liés aux musées » révèle que certains usagers pensent que le cédérom permet de véritables protocoles d'appropriation.

[23] Par exemple, Chaké Matossian (1996).

[24] Sur ce point, on peut se reporter à Bernard Deloche qui a été l'un des premiers à pointer les modifications institutionnelles du musée apportées par les nouvelles technologies (1989).

[25] Jean Davallon, Daniel Jacobi, Élisabeth Caillet etc. proposent d'analyser les produits multimédias en tant que produits dérivés.

[26] Nous pouvons rappeler ici la définition du musée proposée par l'ICOM (International Council of Museum ou Conseil International des Musées) : « le musée est une institution permanente, à but non lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique, et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation ». Voir : <http://www.icom.org/statuts.html>

[27] Tiré d'un entretien (août 1999) avec Pierre Coural, anciennement responsable des productions audiovisuelles, multimédias et interactives au service culturel du musée du Louvre (nous venons d'apprendre que Pierre Coural avait quitté sa fonction).

▲ Références

ADORNO, Theodor. 1964. « L'industrie culturelle », *Communication*, n^o 3, p. 12-18

ADORNO, Theodor et Max HORKHEIMER. 1974. « La production industrielle de biens culturels », dans *La raison dialectique*, Gallimard, Paris, p. 129-176

ARENDT, Hannah. 1972. *La crise de la culture*, Gallimard, Paris

BALLE, Francis. 1997. *Médias et sociétés. De Gutenberg à internet*, Montchrestien, Paris, 8^e édition

BARDINI, Thierry et Serge PROULX. 1999. « Des nouvelles de

l'interacteur : phénomènes de convergence entre la télévision et Internet », en ligne : <http://grm.uqam.ca/textes/proulx-bardini-cri99.htm>

BAUDRILLARD, Jean. 1981. *Simulacres et simulation*, Débats, Galilée

BENJAMIN, Walter. 1936. « L'oeuvre d'art à l'ère de sa reproduction mécanisée », *Écrits Français*, Gallimard, Paris, p. 140-171.

BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON. 1963. « Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues », *Les temps modernes*, n° 211, p. 998-1021.

CAILLET, Élisabeth. 1995. *A l'approche du musée, la médiation culturelle*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon

CAUNE, Jean. 1995. *Culture et communication. Convergence théorique et lieux de médiation*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, coll. La communication en plus

CUCHE, Denys. 1996. *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, Paris, Coll. Repères

DAVALLON, Jean. 1998. « Les multimédias de musée, une innovation en cours ? », *La lettre de l'OCIM*, n° 57, p. 6-11

DAVALLON Jean, Hana GOTTESDIENER et Joëlle LE MAREC. 1997. *Approche de la construction des usages de CD-Rom culturels liés aux musées*, Rapport pour le Ministère de la culture, DMF/RMN

DAVALLON Jean, Hana GOTTESDIENER et Joëlle LE MAREC. 1999. « Les CD-Roms de musée, vers de nouveaux rapports du public des oeuvres ? », *Arts et multimédia. L'oeuvre d'art et sa reproduction à l'ère des médias interactifs.* - Publications de la Sorbonne, Paris, p. 135-148.

DELOCHE, Bernard. 1989. *Museologica, contradictions et logiques du musée*, Mâcon, éditions W/ Savigny le Temple, M.N.E.S

HALL, Stuart. 1994. « Codage, décodage », *Réseaux*, n° 68, p. 27-39

HOGGART, Richard. 1970. *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, éditions de Minuit, Paris, coll. Le sens commun

JOUËT, Josiane. 1997. « Pratiques de communication et figure de médiation. Des médias de masse aux technologies de l'information et de

la communication », *Sociologie de la communication, Réseaux*, p. 291-310.

LE MAREC, Joëlle. 1998. « Les publics de musée et les NTIC de quoi est-il question ? », *La lettre de l'OCIM*, n° 57, p. 27-30.

MALRAUX, André. 1965. *Le musée imaginaire*, Gallimard, Paris, Coll. « idées/art »

MARCUSE, Herbert. 1967. *L'homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, éditions de Minuit, Paris

MATOSSIAN, Chaké. 1996. *Espace public et représentations*, La part de l'oeil, Bruxelles

MATTELART, Armand et Michèle. 1995. *Histoire des théories de la communication*, La Découverte, Paris, coll. repères, Paris

MILLERAND, Florence. 1999. « Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (2^e partie) », *COMMposite*, en ligne : http://composite.uqam.ca/99.1/articles/ntic_2.htm

MILLERAND, Florence. 1998. « Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (1^{ère} partie) », *COMMposite*, en ligne : http://composite.uqam.ca/98.1/articles/ntic_1.htm

MORIN, Edgar. 1962. *L'esprit du temps 1. Névrose.*- Grasset, Paris

MORLEY, David. 1992. *Television audiences and Cultural Studies*, Routledge, Londres

PAYN, Frédérique. 1999. « Un musée sur CD-Rom », *Arts et multimédia. L'oeuvre d'art et sa reproduction à l'ère des médias interactifs*, Publications de la Sorbonne, Paris, p. 165-174.

POGNANT, Patrick et Claire SHOLL. 1996. *Les CD-Roms culturels*, Hermès, Paris

PRONOVOST, Gilles. 1996. *Médias et pratiques culturelles*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, Coll. La communication en plus.

PROULX, Serge. 1994. « Une lecture de l'oeuvre de Michel de Certeau : l'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers », *Communication*, vol. 15, n° 2, p. 171-197

QUILLIOT, Roland. 1997. « Culture et relativisme », *Hermès*, n°20, CNRS Editions, Paris, p. 239-250.

RIEUSSET-LEMARIE, Isabelle. 1999. « Du musée imaginaire aux musées virtuels : l'oeuvre d'art à l'ère de sa reproduction métamorphique », *Arts et multimédia*, Publications de la Sorbonne, Paris, p. 175-188.

Sciences Humaines, n° 106, juin 2000

VIDAL, Geneviève. 1998a, « *L'interactivité et les sites Web de musée* », *Publics et Musées*, n° 13, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, janvier-juin, p. 89-105

VIDAL, Geneviève. 1998b, « *Vers les musées numérisés : de la visite à la navigation* », *COMMposite*, en ligne :

<http://composite.uqam.ca/98.1/articles/vidal.htm>

WILLIAMS, Raymond. 1966. *Culture and Society*, Harper and Row, New York

▲ Pour en savoir plus

Sur l'École de Francfort :

Illuminations : The Critical Theory Website :

<http://www.uta.edu/huma/illuminations/>

Dialectiques. Site consacré à l'École de Francfort et à la théorie critique :

<http://www.chez.com/patder/index.htm>

Critical Cultural Theory : Adorno, un site sur Theodor Adorno :

<http://www.msu.edu/user/sullivan/TangCritTheoryAdorno.html>

Fragments of the Passagenwerk, un site consacré à Walter Benjamin :

<http://art.derby.ac.uk/~g.peaker/arcades/passagenwerk.html>

The Walter Benjamin Research Syndicate :

<http://www.wbenjamin.org/walterbenjamin.html>

Sur les musées et le multimédia :

« Vers les musées numérisés : de la visite à la navigation », un article de Geneviève Vidal paru dans *COMMposite*, V 98.1 :

<http://composite.uqam.ca/98.1/articles/vidal.htm>

« Les discours des musées sur les technologies d'information et de communication », un texte de Geneviève Vidal dans les actes du 11^e

Colloque Européen en Informatique et Société « Informatisation et anticipations. Entre promesses et réalisations » :

http://www.creis.sgdg.org/presentation/manifestations/is98_actes%20colloque/vidalg.htm



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2001 - Tous droits réservés.



Veillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

Les standards ouverts de l'informatique et l'espace public numérique

résumé

sommaire

bio

par [Michael Totschnig](#)

Étudiant en doctorat de communication - Université du Québec à
Montréal

© Michael Totschnig - 2001 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

Cet article introduit aux enjeux de la standardisation dans le domaine de l'informatique. L'émergence des standards - définis comme des spécifications techniques qui assurent l'interopérabilité entre différentes composantes - présuppose une coordination entre les différents acteurs qui produisent, vendent, administrent et utilisent les systèmes techniques. Les modèles selon lesquels les standards sont définis impliquent des enjeux économiques, politiques et sociaux parce qu'ils distribuent différemment les droits et les pouvoirs des acteurs. La construction d'un espace public à partir de la connexion des systèmes informatiques est ainsi influencée par les propriétés de ces modèles. Ceux-ci donnent lieu à des standards qui peuvent être situés sur une échelle allant du standard fermé (contrôlé par un seul acteur) au standard ouvert (élaboré dans un forum ouvert et utilisable sans restriction). Ce sont les avantages des standards ouverts qui ont retenu mon intérêt. Ils seront illustrés par les exemples de l'Internet et des logiciels libres. Il s'agit finalement de démontrer la nécessité d'une critique publique de la standardisation de l'infrastructure informatique à la lumière de la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs : standardisation, informatique, standard ouvert, Internet, logiciel libre, agir communicationnel, Habermas.



▲ Sommaire

[1. Introduction](#)

[2. La standardisation de l'informatique : enjeux et modèles](#)

[2.1. Objets de la standardisation](#)

[2.2. Sujets de la standardisation](#)

[3. Avantages des standards ouverts](#)

[4. L'Internet, un espace numérique ouvert](#)

[5. Les logiciels libres](#)

[6. L'agir communicationnel médiatisé par ordinateur](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Pour en savoir plus...](#)

▲ 1. Introduction

Depuis au moins le milieu des années 1990, l'idée d'un réseau informatique universel a pris une place centrale dans les stratégies d'acteurs économiques, sociaux et politiques du domaine des technologies de l'information et de la communication. Cette idée a reçu plusieurs appellations : autoroute de l'information, infrastructure de l'information (nationale ou globale), cyberspace. Constitué par l'interconnexion d'un grand nombre de réseaux locaux au moyen d'un ensemble de protocoles communs dont les plus fondamentaux sont les IP (*Internet Protocol*) et TCP (*Transport Control Protocol*), l'Internet représente aujourd'hui la concrétisation la plus tangible de cette idée, et cela, essentiellement en raison des modalités selon lesquelles son fonctionnement technique s'est développé et standardisé.

Cet article vise d'une part, à explorer les enjeux de la standardisation de l'informatique - notamment à travers l'exemple de l'Internet - et d'autre part, à montrer que ces enjeux techniques et économiques ont des répercussions importantes sur l'usage de l'informatique et plus particulièrement sur la possibilité de créer un espace public numérique.

J'entends ici par espace public, une infrastructure, à la fois technique et sociale, permettant aux acteurs sociaux de façonner les médiatisations à travers lesquelles ils se rencontrent et s'associent. Je n'entrerai pas ici dans les enjeux historiques, sociaux et politiques que ce concept pose. Je proposerai plutôt une définition heuristique qui, bien qu'elle manque de fondements théoriques, devrait répondre à deux exigences : celle d'être en rapport avec les aspirations démocratiques qui animent les acteurs sociaux et politiques à la recherche de nouvelles formes d'expression, et celle d'être inhérente aux enjeux posés par certaines formes de sociabilité rendues possibles par les médias numériques. En d'autres

mots, ce concept ne correspond pas nécessairement à une infrastructure sociotechnique existante mais décrit un horizon idéal qui anime, selon des modalités différentes, les discours et les actions de différents acteurs. Cet espace public serait accessible à tout citoyen selon des conditions équitables, son fonctionnement serait transparent et sa régulation démocratique, son usage serait le moins possible limité par des impératifs purement techniques ou économiques, et le plus possible défini en fonction des intérêts sociaux de ses participants. Je présume, dans cet article, qu'un tel espace pourrait constituer un lieu propice à une culture démocratique riche et juste. Si le lecteur me concède cette prémisse que je ne prends pas le temps de démontrer ici, je tenterai de montrer qu'un tel espace ne peut être construit que si la définition de son fonctionnement technique est élaborée selon un modèle ouvert et coopératif.

Dans un premier temps, les enjeux à la fois techniques et sociaux de la standardisation de l'informatique et les modèles selon lesquels celle-ci s'opère seront exposés. Dans un deuxième temps, les particularités du modèle des standards ouverts seront démontrées. Deux domaines dans lesquels ce modèle joue un rôle central, l'Internet et les logiciels libres, seront ensuite présentés. Enfin, en appliquant la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas à la communication médiatisée par ordinateur (CMO), un argument philosophique en faveur de ce modèle sera développé.

▲ 2. La standardisation de l'informatique : enjeux et modèles

Les interactions des êtres sociaux que nous sommes sont circonscrites d'une part par les conditions matérielles du monde dans lequel nous vivons, d'autre part par les normes sociales que nous respectons. Ces dernières opèrent à de multiples niveaux, par exemple le langage qui nous est commun ; les normes de conduite dans un groupe socioculturel ; le fonctionnement d'un dispositif médiatique qui nous relie ; les règles économiques qui régissent les échanges de biens ; les lois qui définissent les droits, les devoirs et les interdictions que doit reconnaître tout citoyen. Les normes sociales n'ont pas toutes le même mode d'existence et exercent leurs pouvoirs différemment. Lawrence Lessig (1999) distingue quatre domaines de contraintes qui limitent la marge de manoeuvre d'un acteur social : la loi, le marché, les normes sociales et l'architecture. La loi est explicite et exerce son pouvoir par la menace d'une sanction ; le marché opère par le coût qu'un acteur doit assumer pour la consommation d'une ressource ; les normes sociales agissent par la stigmatisation de certains comportements et par leur intériorisation ; enfin, par architecture, Lessig entend les contraintes physiques, aussi bien celles des objets naturels que celles des artefacts et institutions créés par l'humain.

Ces domaines interagissent, la loi par exemple garantit le fonctionnement du marché, elle vise à renforcer certaines normes et elle régule la construction de l'architecture. Un certain dispositif technique doit, dans la terminologie de Lessig, être décrit comme faisant partie de l'architecture, mais sa construction, sa diffusion et son usage sont souvent soumis à certaines lois, à des normes sociales et à des conditions économiques. Un standard, dans le sens où il est défini dans cet article, est une norme inscrite dans l'architecture, il est codifié, non dans le sens d'une loi, mais parce qu'il opère à travers le fonctionnement technique d'un dispositif. Tout acteur utilisant ce dispositif est - qu'il en ait conscience ou non - sous l'influence de ce standard. On parle plus particulièrement de standard si cette norme caractérise, non pas un artefact isolé, mais un réseau d'artefacts reliés soit physiquement soit par des régularités sociales. Les formats de papier, la forme des prises électriques, la signalisation routière sont des exemples de standards. Un standard peut être juridiquement défini, il peut être le résultat des interactions sur un marché, il peut trouver son origine dans certaines normes sociales, il peut aussi avoir une influence sur chacun de ces domaines, mais il s'en distingue en ce qu'il fait partie d'une architecture, d'un dispositif technique.

Dans cet article, il est question d'un ensemble restreint de standards, ceux qui régissent le fonctionnement des systèmes informatiques et qui permettent à différents acteurs de communiquer au moyen de ces systèmes. Ces standards permettent l'assemblage de différentes composantes matérielles dans la construction d'un système, l'interconnexion de différents systèmes, l'interopérabilité de différentes applications et, ultimement, la communication entre les usagers de tous ces systèmes.

Avec la diffusion extrêmement rapide de l'informatique des vingt dernières années, les répercussions de la standardisation de l'informatique sur des domaines sociaux aussi divers que le travail, l'éducation et les loisirs deviennent de plus en plus évidentes. Notre « agir communicationnel » est de plus en plus souvent médiatisé par l'ordinateur, que l'on pense à l'importance croissante du courrier électronique par rapport au téléphone et au courrier traditionnel, aux formes synchrones de la CMO comme le chat, aux communautés qui se définissent par l'usage collectif des listes de discussion ou des forums Usenet, à l'accès électronique à des informations politiques et culturelles sur le Web, aux services publics comme l'administration, la santé et l'éducation qui misent de plus en plus sur la distribution électronique, et à l'essor, annoncé depuis plusieurs années déjà, du commerce électronique. Chacun de ces exemples pose évidemment des questions spécifiques qu'abordent les disciplines des sciences sociales et humaines.

Cet article ne vise pas à proposer des réponses à ces questions spécifiques mais à les positionner dans l'horizon d'un espace public numérique. Cet espace est circonscrit par les définitions techniques des dispositifs médiatiques (leurs standards), et il se construit à travers les usages qu'en font les acteurs sociaux. Ce qui est en jeu dans la standardisation de l'informatique, c'est la modalité de l'interaction entre l'usage et la définition de ces standards.

Dans les deux prochaines sous-sections, je présenterai plus spécifiquement le fonctionnement des standards informatiques pour les distinguer ensuite selon les processus et les institutions qui leur donnent consistance.

▲ 2.1. Objets de la standardisation

La construction d'un système informatique implique un grand nombre de composantes, aussi bien au niveau du matériel (*hardware*) que du logiciel (*software*). Chacune de ces composantes peut communiquer avec d'autres selon des spécifications précises qu'on appelle des interfaces. Les producteurs de différentes composantes sont obligés de se coordonner pour rendre leurs produits compatibles ou interopérables, ils standardisent ces interfaces. Quand un standard est accepté par un certain nombre d'acteurs, on peut parler d'une plate-forme. Dans le cas du matériel (*hardware*), l'architecture physique d'un PC, c'est-à-dire les connexions entre carte mère, processeurs et périphériques, forment une plate-forme utilisée par un nombre considérable de producteurs.

Dans le cas du logiciel (*software*), on peut penser au fonctionnement d'un système d'exploitation qui définit les règles selon lesquelles les applications peuvent accéder aux ressources gérées par le système. On parle ici d'une interface de programmation d'application (*application programming interface* ou API). Microsoft Windows, par exemple, est une collection de routines et de ressources auxquels les informaticiens font couramment référence en utilisant le terme Win32. Toute application qui fonctionne sous ce système d'exploitation est écrite en utilisant cette collection, elle fait partie de la plate-forme Win32. Il est important de comprendre que la plate-forme ne dépend pas spécifiquement du produit en question (Windows), mais de la spécification de son interface (Win32) avec une classe d'autres composantes, en l'occurrence les applications. Ceci permet à un acteur de l'industrie du logiciel d'écrire un autre système qui répond aux mêmes spécifications et qui est capable d'exécuter toutes les applications qui fonctionnent sous cette plate-forme [1].

Les protocoles de l'Internet constituent un autre exemple de plate-forme. TCP et IP définissent des règles qui permettent de gérer l'interconnexion

de plusieurs ordinateurs. Tout producteur de système informatique peut les implémenter et ainsi faire participer ses produits à la plate-forme. Sur la base de cette plate-forme sont développées des applications spécifiques qui ont leurs propres protocoles, par exemple le système du courriel ou le Web. Les usagers d'un système qui intègre ces protocoles peuvent donc communiquer entre eux, et les producteurs peuvent développer de nouvelles applications à partir de ces protocoles.

Les différences en termes de niveaux de fonctionnement des systèmes informatiques importent peu dans le cadre de mon argumentation. Il suffit de mentionner comme Libicki et al. (2000) qu'un standard devrait normalement répondre à au moins un des trois objectifs suivants : l'interopérabilité (une composante peut être intégrée dans une autre), l'échange de données (des informations générées par un système peuvent être réutilisées par un autre) et la portabilité (une application peut être utilisée par des systèmes différents). Ce qui m'intéresse ici, ce sont les différents processus par lesquels ces standards se construisent. Ils n'impliquent pas tous les mêmes rapports entre les acteurs et ils distribuent différemment les droits et les pouvoirs.

▲ 2.2. Sujets de la standardisation

Les processus de standardisation revêtent une importance stratégique pour les acteurs qui peuvent y participer, voire les contrôler. Les acteurs peuvent en effet s'assurer des avantages très importants vis-à-vis de leurs concurrents, soit en détenant une propriété intellectuelle sur la spécification standardisée, soit en acquérant très vite une expertise dans la maîtrise de la technologie. Dans certains cas, un acteur peut exercer un contrôle tel sur un standard qu'il peut s'assurer une position de monopole. La domination de Microsoft dans les domaines des systèmes d'exploitation et des applications de bureautique due à sa mainmise sur la plate-forme Win32 en est l'exemple le plus prégnant.

Les processus de standardisation peuvent être caractérisés essentiellement selon les institutions impliquées et les rôles que celles-ci peuvent jouer :

- Une certaine spécification peut être un standard *de jure* ou *de facto*. Dans le cas d'un standard *de jure*, elle est entérinée par un organisme politiquement et juridiquement autorisé qui peut être d'ordre national (comme l'ANSI, l'*American National Standards Institute*, aux États-Unis) ou international (comme l'ISO, l'Organisation internationale de standardisation). Dans le cas d'un standard *de facto*, la spécification s'impose sur le marché par le jeu des interactions entre vendeurs et utilisateurs. Ainsi, certains produits peuvent acquérir une position importante et, par là, motiver d'autres acteurs à s'y adapter.

- Les standards *de facto* peuvent être imposés par un acteur puissant ou être développés dans le cadre d'une collaboration entre plusieurs acteurs (comme des consortiums ou des organismes à participation volontaire). Le domaine de l'informatique n'a pas été soumis à une régulation politique semblable à celle qui gouverne encore les domaines des télécommunications et de la radiodiffusion. Beaucoup d'acteurs dans l'industrie de l'informatique considèrent que la standardisation formelle est trop lente pour répondre au dynamisme qui caractérise ce domaine. C'est ainsi qu'une grande partie des standards de l'informatique se sont développés comme standards *de facto*. Ceux-ci peuvent être soumis aux organismes officiels de standardisation *a posteriori* pour acquérir le statut d'un standard *de jure*.
- On distingue ainsi les standards anticipatoires (un standard défini *de jure* avant qu'il soit diffusé sur le marché) des standards réactifs (un standard qui ayant acquis une certaine maturité sur le marché est entériné officiellement).
- Une autre distinction peut être faite entre les standards obligatoires (que tout acteur oeuvrant dans un certain champ doit respecter) et les standards volontaires (quand les acteurs peuvent choisir entre différents standards ou n'adopter que partiellement un standard).
- Les standards varient surtout sur une échelle qui va du standard propriétaire au standard ouvert, selon le contrôle qu'un droit de propriété intellectuelle (comme un brevet ou le droit d'auteur) peut conférer à un acteur. Un standard propriétaire (ou fermé) est entièrement soumis au contrôle d'un acteur et il est utilisable uniquement dans des conditions spécifiées par celui-ci. Il est rare qu'un standard soit fermé dans le sens le plus strict du terme, parce qu'un acteur a presque toujours intérêt à faire adopter le standard qu'il contrôle par d'autres acteurs. De plus, si un standard définit l'interface entre deux composantes dont l'une n'est pas produite par le propriétaire lui-même, ce dernier n'aura aucun autre choix que d'encourager les producteurs de cette composante à utiliser son standard. En ce sens, de nombreux standards sont ouverts seulement sur l'un des deux côtés de l'interface, c'est-à-dire que le propriétaire encourage les producteurs des composantes compatibles à l'utiliser mais se réserve un monopole par rapport aux composantes concurrentes. Le cas déjà mentionné de Win32 est instructif à cet égard. Pour en faire un standard *de facto*, Microsoft a dû encourager les producteurs d'applications à l'utiliser, mais il a su freiner les tentatives d'autres acteurs qui cherchaient à implémenter ces spécifications dans des produits concurrents au système d'exploitation Windows [2]. Le cas de Win32 montre bien comment le propriétaire d'un standard peut exercer un pouvoir important, dans la mesure où lui seul peut décider de son évolution et acquérir ainsi des avantages considérables sur le

marché des produits compatibles.

Un standard peut être considéré comme ouvert si ses conditions d'utilisation ne sont pas limitées par le propriétaire, et si des concurrents peuvent élaborer non seulement des produits compatibles, mais aussi des produits qui concurrencent le système propriétaire. Un standard sera considéré ouvert dans le sens le plus strict du terme si aucune propriété intellectuelle ne limite son utilisation. Dans ces conditions, les acteurs sont libres de l'utiliser à des fins qu'ils déterminent eux-mêmes, soit pour coopérer avec d'autres acteurs dans le développement d'un système, soit pour les concurrencer. On réfère parfois à un standard ouvert en ignorant cette ambivalence du terme ouvert. Jonathan Band (1995) montre comment ces sens différents doivent être pris en considération lors de l'établissement de politiques publiques en matière de technologies de l'information.

Cette classification qui distingue les rôles des institutions néglige le rôle que l'utilisateur joue dans le processus de standardisation. Néanmoins, j'essaierai de montrer par la suite que le caractère institutionnel de ce processus offre différentes possibilités de participation pour l'utilisateur. Dans le cas d'un standard fermé, contrôlé par un seul acteur, l'utilisateur peut influencer le standard par l'effet que son usage a sur les actions du propriétaire. Le vendeur d'un logiciel peut observer les utilisateurs à travers les relations qu'il entretient avec eux (par exemple via le support technique) et essayer d'adapter le standard pour mieux servir l'utilisateur. Par ailleurs, l'utilisateur agit à travers le marché dans la mesure où il choisit certains produits plutôt que d'autres, jouant ainsi, en masse, sur l'émergence des standards *de facto*.

Dans le cas d'un standard ouvert, l'utilisateur influence également le standard indirectement par l'effet de son usage sur les acteurs qui promeuvent le standard, soit en communiquant avec ces acteurs, soit à travers le marché. Certes, cette influence n'a pas la même portée selon que l'utilisateur s'adresse à un ou plusieurs acteurs. Si un standard est défini par la coopération de plusieurs acteurs, l'utilisateur a plus de chances de voir ses intérêts reconnus par l'un d'entre eux. Et, à partir du moment où un standard ouvert est établi, le marché des produits qui implémentent ce standard est ouvert. L'utilisateur peut donc plus facilement trouver une implémentation correspondant à ses besoins. Cependant, cette influence indirecte de l'utilisateur sur la standardisation ne remplace pas sa participation directe. Dans les faits, la standardisation ouverte est souvent perçue comme réservée aux techniciens experts qui peuvent être aussi des utilisateurs mais des utilisateurs « experts » [3]. Il reste que l'utilisateur a toujours la possibilité d'acquérir les compétences qui lui permettront de participer au processus de standardisation ou encore de se faire représenter par un expert dans les forums au sein desquels les standards ouverts sont élaborés. Sans résoudre ce problème, les chapitres suivants visent à montrer que la standardisation ouverte crée

un environnement au sein duquel les intérêts de l'utilisateur et la possibilité d'un espace public seraient mieux assurés.

▲ 3. Avantages des standards ouverts

En comparaison avec les standards fermés et propriétaires, les standards ouverts présentent deux caractéristiques essentielles qui ont des conséquences importantes sur la possibilité d'un espace public numérique. D'une part, leur définition et leur évolution constituent les enjeux d'un débat public dans lequel peuvent intervenir un grand nombre d'acteurs concernés ; d'autre part, comme leur utilisation ne peut être contrôlée par un seul acteur, tout acteur qui veut les intégrer à de nouveaux produits peut se les approprier. Cependant, en tant que biens collectifs, ils n'appartiennent à personne dans le sens où aucun acteur ne peut profiter plus qu'un autre de la valeur ajoutée générée par l'adoption publique d'un standard [4].

Selon François Horn, les technologies de l'information présentent des caractéristiques qui donnent un sens particulier à leur standardisation : « leur fusion tendancielle en un seul complexe technologique, leur évolution extrêmement rapide et la grande incertitude sur les formes de cette évolution » (Horn, 1999, p. 101). La standardisation de ce domaine est soumise à un dynamisme important qui d'une part, réduit l'applicabilité de la standardisation par les organismes officiels dont le fonctionnement est perçu comme trop lent par les acteurs, et d'autre part, accroît le nombre d'acteurs concernés complexifiant ainsi les enjeux. Dans une telle situation, deux voies opposées sont envisageables : soit un acteur puissant arrive à convaincre les autres de la fiabilité et de la supériorité d'une solution propriétaire, soit les acteurs se coordonnent et élaborent collectivement les standards nécessaires au développement des technologies.

Cette deuxième voie comporte plusieurs avantages :

- Interopérabilité et communicabilité : Les standards ouverts peuvent être implémentés dans des systèmes informatiques par tout acteur qui en est capable. La possibilité qu'un acteur puisse acquérir une position dominante sur le marché est largement réduite. Et, une infrastructure informatique publique peut se développer autour des standards ouverts (comme j'essaierai de le montrer par la suite par l'exemple de l'Internet).
- Évolution des standards : Si un standard doit être amendé pour lui permettre de répondre à de nouvelles exigences, cette évolution ne pourra pas être imposée par un seul propriétaire mais par la communauté des acteurs concernés qui peut définir aussi bien son orientation que sa vitesse d'évolution.

- Contrôle de l'information : Les enjeux politiques et sociaux des réseaux télématiques sont considérables : la protection de l'espace privé, la liberté d'expression, la propriété intellectuelle, les rapports entre les citoyens et l'administration, l'accès à l'information et à l'éducation. Or, une société démocratique se doit de soumettre les standards à une critique publique. Certes, à partir du moment où sa spécification est publiée, un standard propriétaire n'est pas exempt d'une telle critique. Cependant, dans le processus d'élaboration d'un standard ouvert, les intérêts de la société peuvent être mis en jeu à tout moment et ont ainsi beaucoup plus de chances d'être pris en considération.
- Malléabilité de l'usage : Si un usager n'utilise que des logiciels qui respectent des standards ouverts, il n'est pas dépendant d'un seul système. L'information peut être manipulée et visualisée par différents moyens, l'usager est donc libre de changer de perspective. Il est moins dépendant des mécanismes commerciaux car moins exposé à une invalidation forcée de son investissement.
- Universalisation de la formation : L'usage des standards ouverts a des fortes implications sur l'enseignement de l'informatique. En effet, un usager qui apprend le fonctionnement d'un système basé sur des standards ouverts est plus apte à se retrouver dans le contexte d'un autre système utilisant les mêmes standards. De plus, il peut approfondir ses connaissances et se renseigner sur le fonctionnement détaillé du système dans la mesure où les spécifications sont publiées.
- Compétition et collaboration dans l'amélioration des systèmes : Plusieurs acteurs peuvent proposer des produits autour des standards ouverts, et ils peuvent le faire en collaboration ou en compétition. Les avantages de la collaboration (les idées d'un grand nombre d'acteurs sont réunies) et de la compétition (l'usager a le choix entre des solutions différentes) se complètent [5]. La compétition existe aussi pour les logiciels propriétaires mais ils ont nécessairement tendance à rendre l'usager captif, par exemple en rendant difficile la traduction d'informations d'un format propriétaire à un autre format [6]. À l'opposé, à partir du moment où deux logiciels concurrents respectent un même standard ouvert, l'usager peut facilement passer de l'un à l'autre. Ces logiciels peuvent certes se distinguer par des qualités intrinsèques, mais ils lieront beaucoup moins l'usager par des coûts et des bénéfices extrinsèques.

Dans les deux prochains chapitres, j'étayerai l'argumentation en faveur des standards ouverts en m'appuyant sur deux exemples : l'Internet, ce réseau télématique mondial dont l'essor est dû en grande partie aux standards ouverts qui régissent son fonctionnement, et les logiciels libres, ce nouveau modèle de production du logiciel basé sur la coopération autour des standards ouverts. Évidemment, de nombreux

autres facteurs d'ordre politique, économique et culturel devraient être pris en considération pour comprendre la globalité de ces deux phénomènes. Je ne prétends pas que le processus de standardisation suffirait à lui seul à faire d'un domaine technique un élément d'un espace public numérique. L'argument central défendu dans cet article est que ce processus est une des conditions de l'émergence de cet espace.

▲ 4. L'Internet, un espace numérique ouvert

Dès le début de son histoire, l'un des défis les plus importants de l'Internet a été de permettre à des systèmes informatiques hétérogènes de communiquer entre eux. Ses protocoles fondamentaux, IP et TCP, ont été conçus de telle sorte qu'ils ne présupposent rien ni sur la nature du matériel qu'ils relient, ni sur la nature des applications qui se construisent à partir d'eux. Le fait que ces protocoles soient ouverts a favorisé leur intégration dans un grand nombre de matériels différents [7] ainsi que le développement d'applications populaires comme le courrier électronique ou le Web. Aucune autre plate-forme dans l'histoire de l'informatique n'a probablement connu un tel dynamisme innovateur. Pour comprendre comment cette plate-forme a pu se développer en tant que plate-forme ouverte, il est nécessaire d'expliquer brièvement la structure de l'institution qui assume la responsabilité de son fonctionnement technique.

L'Internet correspond à une interconnexion d'un grand nombre de réseaux locaux. Il n'est pas soumis à un pouvoir central qui pourrait lui imposer *de jure* une certaine configuration. Néanmoins, tous les acteurs de l'Internet (les vendeurs aussi bien que les administrateurs et les usagers) reconnaissent implicitement ou explicitement l'autorité et la compétence de quelques institutions qui élaborent et diffusent les spécifications de différents aspects de son fonctionnement.

L'*Internet Engineering Task Force* (IETF) constitue l'une de ces institutions qui rassemblent les techniciens concernés ou intéressés par les problèmes opérationnels de l'Internet. La participation au travail de l'IETF, qui s'effectue à travers un grand nombre de groupes de travail spécialisés, est volontaire, bénévole et ouverte. Les groupes de travail proposent des standards en matière de fonctionnement de l'Internet et leurs propositions sont soumises à un processus élaboré d'examen public. La spécificité de la standardisation de l'Internet telle qu'elle est réalisée au sein de l'IETF peut être mieux comprise si on la compare aux deux autres modèles : la standardisation par un organisme officiel et la standardisation par l'hégémonie d'un seul acteur. Contrairement au premier, le travail de l'IETF est indépendant des contingences politiques et des difficultés de la coordination diplomatique ; il est ainsi plus apte à répondre à la vitesse de changement qui caractérise le domaine de la télématique aujourd'hui. De plus, à la différence du deuxième, le travail

de l'IETF ne peut être soumis aux stratégies commerciales d'un seul acteur puisqu'il implique une recherche de consensus parmi tous les acteurs participants [8].

Sans l'ouverture qui a caractérisé son processus de standardisation, Internet n'aurait pu évoluer vers son infrastructure actuelle qui rend possible un espace public numérique. Les propriétés suivantes, qui me semblent nécessaires à la possibilité d'un tel espace, peuvent être comprises à partir des qualités du processus de standardisation.

- **Interopérabilité** : Les protocoles de l'Internet peuvent être librement implémentés par tout acteur. Ceci a permis l'intégration de l'Internet dans presque tous les systèmes informatiques, aussi bien ceux qui lui étaient antérieurs que ceux qui ont vu le jour depuis. L'évolution de l'Internet, depuis le réseau réservé à la communication des chercheurs universitaires jusqu'au réseau aux mille visages d'aujourd'hui, en est le résultat.
- **Accessibilité** : Un réseau dont le fonctionnement n'est pas spécifique à une seule infrastructure technique et à un seul type d'application est plus à même de répondre à des besoins particuliers dans la mesure où il peut être adapté. Les fonctionnalités de l'Internet sont accessibles aussi bien avec des infrastructures peu sophistiquées - comme celles dont disposent, par exemple, des communautés défavorisées - qu'à travers des interfaces spécialisées - notamment celles pour les personnes handicapées. Il va sans dire que la concrétisation effective de telles possibilités n'intervient ni automatiquement, ni magiquement, elles doivent être saisies par les acteurs sociaux qui devront les intégrer dans leurs programmes et leurs luttes.
- **Équilibre entre stabilité et innovation** : Un espace public doit maintenir une certaine stabilité dans le temps pour permettre à ses participants de se familiariser avec sa configuration mais il doit également faire preuve d'une certaine flexibilité pour intégrer les changements dus à l'évolution des pratiques et des mentalités. On peut, à juste titre, attribuer un tel équilibre à l'Internet. En effet, il a été le lieu de l'évolution d'un grand nombre de nouveaux dispositifs de communication et, pourtant, ses applications les plus importantes, comme le courriel, le Usenet ou le Web [9], ont évolué en restant compatibles avec leurs versions plus anciennes. Certes, le vendeur d'un système fermé pourra également avoir intérêt à maintenir cet équilibre, mais l'utilisateur restera toujours dépendant de la volonté et de la compétence de ce seul vendeur. Dans un système ouvert, aucun acteur ne peut, à lui seul, faire tomber en désuétude le fonctionnement d'un dispositif et tous les acteurs sont libres d'expérimenter et de proposer des améliorations.

Ces trois propriétés ont permis le développement des multiples pratiques

socioculturelles qui se sont construites au moyen des applications de l'Internet : le développement du courrier électronique vers une infrastructure unifiée de messagerie, le Usenet comme espace mondial de discussion, l'IRC comme infrastructure ouverte de chat, le Web comme toile hypertextuelle mondiale. Chacune de ces applications mériterait des études spécifiques pour montrer comment le potentiel d'un espace ouvert et public est mis en pratique dans l'usage, et il faudrait dans chaque cas identifier l'écart entre potentiel et réalisation. Cependant, ces écarts ne contredisent pas l'idée développée ici que c'est à partir de la définition d'un standard ouvert qu'un dispositif peut prendre l'allure d'un espace public universellement accessible dont le fonctionnement est soumis à une critique publique, et qui est, dans certaines limites, malléable selon les besoins de ses usagers. Je présente par la suite un exemple d'une construction coopérative de savoirs et de compétences rendue possible grâce à l'Internet et fortement inspirée par sa tradition de standards ouverts : le mouvement des logiciels libres.

▲ 5. Les logiciels libres

Quand un nouveau standard est proposé par un acteur, il doit être en mesure de démontrer sa fonctionnalité en présentant un logiciel qui l'implémente. Dans l'histoire de l'Internet, ces implémentations expérimentales ont souvent été distribuées gratuitement et ouvertement dans la communauté des usagers qui ont eux-mêmes contribué de façon collective à l'évolution du standard et des logiciels. Un logiciel qui est distribué avec son code source et qui donne aux usagers le droit de l'étudier, de le modifier et de le redistribuer, est appelé un « logiciel libre ». Libre ne peut être identifié à gratuit. Beaucoup de logiciels gratuits ne sont pas libres parce que l'utilisateur n'a le droit ni de les étudier, ni de modifier leurs codes sources. Les logiciels libres peuvent et sont souvent vendus par des distributeurs.

Entre un standard ouvert et un logiciel libre, il n'y a pas de lien univoque : un standard ouvert peut être intégré dans un logiciel qui n'est pas libre (ce qui est le cas pour tous les logiciels propriétaires qui utilisent les standards ouverts de l'Internet), et un logiciel libre peut, dans certaines limites [10], intégrer des standards fermés. Néanmoins, comme l'a prouvé l'histoire de l'Internet, c'est dans un contexte de production de logiciels libres que les standards ouverts se développent le mieux. Un élément explicatif majeur est certainement le fait qu'un standard ouvert et un logiciel libre sont conçus en priorité pour répondre aux besoins de ceux qui les utilisent. Il peut y avoir des intérêts commerciaux de la part de ceux qui les promeuvent - un acteur peut proposer un standard ouvert parce qu'il a acquis une expertise technique dans un domaine dont il veut profiter, il peut distribuer un logiciel libre, et vendre des services qui s'y attachent - mais les usagers ne sont pas dépendants de cet acteur dans la mesure où un standard ouvert et un

logiciel libre créent un marché libre pour les services qui s'y attachent. En revanche, pour le vendeur d'un logiciel propriétaire, il est souvent intéressant d'utiliser des standards fermés sur lesquels il peut conserver un contrôle pour s'assurer un avantage sur ses compétiteurs.

En utilisant l'expression « monde de la création » pour qualifier l'univers de la production du logiciel libre, François Horn exprime cette capacité de créer des standards ouverts qui répondent à un intérêt public :

Ce qui permet au « monde de la création » de développer des solutions ouvertes et évolutives, c'est sa plus grande souplesse de fonctionnement (par rapport aux institutions étatiques nationales ou internationales), et son absence d'intérêt économique (par rapport aux entreprises privées) à figer les standards sur un plan temporel et/ou dans des produits définis. La variété des acteurs qui composent ce monde de production permet une grande variété des connaissances produites [...] et donc une ouverture sur des solutions innovantes. Les traditions de communication et de publicité des travaux effectués garantissent une évolution rapide des standards qui s'efforce de maintenir la compatibilité avec les standards précédents en fonction des possibilités techniques, sans qu'interviennent des considérations de rentabilité économique privée. (Horn, 1999, p. 112)

Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les détails du fonctionnement technique, juridique et social des logiciels libres. Je mentionne ce cas simplement pour montrer qu'ils partagent la logique des standards ouverts selon laquelle le fonctionnement d'un système informatique est conçu comme un enjeu public auquel tout acteur concerné peut contribuer. C'est dans un contexte où les acteurs coopèrent pour créer des infrastructures informatiques qui correspondent à leurs besoins qu'un espace public devient possible, un espace qui est indépendant des stratégies commerciales des vendeurs d'informatique. J'essaierai dans la partie suivante d'ancrer cette argumentation dans une perspective issue de la théorie de l'agir communicationnel du philosophe allemand Jürgen Habermas.

▲ 6. L'agir communicationnel médiatisé par ordinateur

J'ai présenté dans la partie précédente l'Internet et les logiciels libres comme des arguments factuels en faveur des standards ouverts. En concluant cet article, j'essaierai de montrer que l'usage des standards ouverts dans la communication médiatisée par ordinateur peut aussi être promu à la lumière d'un argument théorique.

Dans sa « *Théorie de l'agir communicationnel* », Jürgen Habermas (1981) essaie de reconstruire les fondements rationnels de la communication interpersonnelle [11]. Pour ce faire, il explicite les rapports qu'un acteur social établit en accomplissant un acte de langage : un locuteur partage avec son interlocuteur des références communes qui constituent leur monde vécu. La plus grande partie de ces références restent implicites mais il y a toujours un aspect qui devient thématique et qui constitue l'enjeu de la situation. Le locuteur propose une certaine définition de la situation. Si cette définition est acceptée, l'acte réussit et un engagement est établi entre les personnes communicantes. Ce qui intéresse Habermas, c'est la nature sociale et rationnelle de cet engagement. Il distingue trois types de critères de validité de cet engagement : le monde objectif de la nature externe, le monde normatif de la société et le monde subjectif de la conscience interne.

- Le critère correspondant au monde objectif est celui de la vérité. Le locuteur se réfère aux états de faits et doit pouvoir, en principe, justifier toute proposition posée ou présupposée dans l'énoncé par rapport aux sources de son expérience. Ceci ne signifie pas que le locuteur soit responsable de garantir de manière absolue la vérité des contenus propositionnels des énoncés, mais il doit pouvoir expliciter ce sur quoi sa propre croyance dans la vérité de ces contenus est fondée. Habermas adopte ici un principe faillibiliste qui introduit la dimension de l'intersubjectivité même à l'intérieur de la dimension de l'objectivité - où elle semble moins présente que dans celle de la normativité -, c'est-à-dire que la vérité de nos affirmations se justifie par rapport à nos interlocuteurs.

Comprendre une affirmation veut dire savoir quand un locuteur a de bonnes raisons de prendre à son compte la garantie que les conditions requises pour la vérité de l'énoncé affirmé sont remplies. (traduit par Jean-Marc Ferry, Paris 1987, p. 326) [12]

- Tout acte communicationnel est situé également dans le monde normatif des règles et des conventions. Il peut être évalué selon sa justesse, c'est-à-dire que le locuteur prétend que sa parole est conforme à l'ensemble des normes auxquelles il croit être soumis dans la même mesure que l'interlocuteur. Ces normes varient énormément d'un contexte à l'autre, certaines interactions sont définies rigoureusement par des institutions (comme le mariage), d'autres le sont par des règles moins précises (comme les avertissements). Cependant, même ces dernières interactions ne pourraient réussir si le locuteur n'ancre pas implicitement sa parole dans des normes qu'il considère justifiées. Comme pour le critère de la vérité, le locuteur s'engage dans la validité de son acte et doit être, en principe, prêt à le défendre en cas d'une mise en question par l'allocutaire.

- Finalement, le locuteur exprime dans sa parole un état de conscience. Il exprime ses croyances quand il s'agit d'une affirmation, ses désirs quand il s'agit d'une requête, ses intentions quand il s'agit d'une promesse. C'est la sincérité de son acte dont il est question. Cette dimension se distingue des deux autres par le fait qu'elle n'est pas directement accessible à la critique de l'allocutaire. Celui-ci doit se fier à certains indices comme le souvenir des interactions antérieures et le comportement non verbal du locuteur et vérifier ainsi sa sincérité *a posteriori*.

Habermas ajoute un quatrième critère qui n'est toutefois pas sur le même niveau que les autres. Un acte de langage doit être compréhensible en regard des normes d'un langage commun aux interlocuteurs. Il est normalement présupposé et n'est pas soumis à une critique ; les acteurs peuvent se reconnaître mutuellement comme membres d'une communauté linguistique ; ils peuvent chercher un dénominateur commun dans le cas d'une langue étrangère par exemple ou à travers un langage gestuel, préverbal.

Si un allocutaire comprend ce qu'un locuteur dit, il doit évaluer son acte selon les trois autres critères, il forme un jugement sur sa vérité, sa justesse et sa sincérité. S'il conteste l'acte de langage dans une de ces dimensions, les interlocuteurs peuvent essayer de remédier à leur différent en trouvant un consensus par l'argumentation.

Ce processus est évidemment aussi valable pour la communication médiatisée par ordinateur. Mais, c'est le quatrième critère, me semble-t-il, celui de la compréhensibilité, qui peut devenir problématique si la médiation ne fonctionne pas selon les attentes des interlocuteurs. C'est la fonction des standards (tels que définis précédemment) d'exclure de tels cas.

Si un usager de l'informatique s'attend à ce que les systèmes soient fonctionnels sans qu'il ait à se soucier des protocoles techniques utilisés, ceux-ci sont à ce point constitutifs de la réussite de ses actions communicationnelles qu'il devrait avoir le droit de participer à leur définition. Or, ceci n'est assuré que pour les standards ouverts, car dans le cas des standards propriétaires, la participation de l'utilisateur se limite nécessairement à un choix de consommateur entre différents systèmes.

On pourrait opposer à cet argument qu'il ne concerne que le niveau de la compréhension, un niveau qui n'est pas davantage sous le contrôle d'un acteur dans le cas du langage oral ou écrit. Nous ne pouvons pas modifier librement la langue qui nous a été laissée par les générations qui nous ont précédés, elle évolue indépendamment de notre volonté, et pourtant, dans chaque interaction nous devons nous assurer de nous

comprendre.

Cependant, même si on ignore que la communication langagière est le siège d'enjeux de pouvoir où se joue le droit de définir les significations des signes linguistiques, on peut argumenter que la définition du fonctionnement technique de la médiatisation a des répercussions sur notre possibilité d'évaluer les autres critères de validité d'un agir communicationnel. Les traitements algorithmiques auxquels nos actions sont soumises ne sont pas neutres par rapport à leur validité. La référence d'un acte de langage médiatisé par ordinateur au monde objectif, sa conformité à des normes sociales et sa sincérité peuvent être constituées, modifiées ou protégées par le fonctionnement informatique [13]. J'illustrerai chacune de ces dimensions par un exemple.

- Dans un système de gestion des informations comme une base de données, nous créons un modèle du monde objectif dans lequel nous classons et les entités qui le peuplent et les rapports qui existent entre eux. Le fonctionnement du système délimite notre capacité à exprimer des idées sur ce monde objectif.
- Un système informatique sophistiqué accessible par plusieurs personnes implique une gestion des droits d'accès qui dépendent des rôles sociaux des acteurs. Ces rôles font partie du monde normatif.
- Nos interactions avec les systèmes informatiques en réseaux ont de plus en plus valeur d'actes sociaux à part entière. Nous n'exprimons plus uniquement nos opinions mais signons des contrats, faisons des achats, participons à des communautés. Or, chaque fois que nous prenons un engagement dans une situation médiatisée par ordinateur, le problème de l'authenticité se pose. Certains dispositifs informatiques comme les signatures électroniques sont censés prendre en charge cette dimension subjective.

Dans chacun de ces exemples, les informations traitées par les systèmes informatiques sont ancrées dans le monde vécu des usagers. Elles réfèrent à un monde objectif, se légitiment par des normes sociales, et proviennent de ou se prolongent dans des décisions subjectives. Pour évaluer la vérité, la justesse et la sincérité de l'acte accompli, les protagonistes d'un acte de langage doivent avoir le droit d'étudier le fonctionnement informatique, de le critiquer et de participer à la définition de ses standards, de la même façon qu'une société démocratique doit exercer un contrôle collectif sur toutes les autres infrastructures qui médiatisent les actions sociales. L'informatique peut être soumise à une critique publique et favoriser une responsabilisation individuelle si, et seulement si ses standards sont ouverts. Une éthique de l'agir communicationnel qui invite tous les partenaires à prendre

conscience des propriétés de la médiation, à les adapter à leurs besoins et à contribuer à leur évolution, devient possible. J'espère avoir montré dans cet article comment cette éthique est la seule qui permet le développement d'un véritable espace public numérique.

▲ Notes

[1] Dans le cas de Win32, ceci a été essayé entre autres par IBM avec son système d'exploitation OS/2 (Behlendorf, 1999), on peut parler ici d'un projet d'« émulation » ou d'« ingénierie à rebours » (*reverse engineering*).

[2] L'existence de tels produits indépendants de Microsoft qui implémentent le même API aurait permis aux producteurs d'applications de rendre celles-ci indépendantes d'un seul système d'exploitation. Rob Farnum (1996) décrit l'initiative de l'ECMA (*European Computer Manufacturers Association*) qui visait à définir une spécification publique de Win32. Cette initiative a rendu possible le développement de plusieurs environnements permettant d'exécuter certaines applications programmées pour Windows sous d'autres plates-formes, mais Microsoft a su limiter le succès de ces environnements par l'ajout de nouvelles spécifications à l'API qui est implémentée dans Windows.

[3] Cf. Jakobs et al. (1996), une étude de cas qui montre les difficultés de la participation des usagers aux processus de standardisation.

[4] Les économistes parlent d'« externalité de réseau » pour désigner la valeur qu'un produit standardisé acquiert pour son usager grâce au réseau auquel il lui donne accès.

[5] Je traiterai plus loin des logiciels libres pour illustrer cette dynamique.

[6] Ce coût que l'utilisateur se voit imposé lorsqu'il désire changer de produit en conjonction avec les « externalités de réseau » - la valeur d'un produit pour son usager augmente avec le nombre de personnes utilisant des produits interopérables avec celui-ci - a favorisé l'émergence de monopoles construits autour des standards fermés comme celui de Microsoft.

[7] L'Internet s'adapte, par exemple, aussi bien aux réseaux Ethernet qu'à des lignes téléphoniques standards ou à la communication sans fil, il peut être implémenté dans les systèmes d'exploitation de la micro-informatique et dans le fonctionnement des téléphones mobiles.

[8] Cette description du fonctionnement de l'IETF est basée sur la perspective des acteurs qui participent à son travail et sur la

reconnaissance dont cette institution jouit dans certaines communautés de professionnels de l'Internet (cf. surtout Bradner, 1999). Elle néglige évidemment les problèmes que ce fonctionnement ouvert pose en pratique. Mais le rôle crucial de l'IETF dans le maintien de l'Internet comme un système ouvert ne peut pas être nié. Dans le cadre de mon argumentation, c'est la capacité d'un processus ouvert de délibération à assurer le fonctionnement d'un système aussi dynamique que l'Internet qui importe.

[9] Il faut certainement concéder que c'est beaucoup moins vrai pour le Web parce qu'il a été très tôt la cible de stratégies contraires à l'esprit des standards ouverts. C'est ainsi que les producteurs des fureteurs Netscape Navigator et Microsoft Explorer ont cherché à modifier les standards par des extensions propriétaires.

[10] Selon la définition la plus stricte, un logiciel libre ne peut pas contenir une fonctionnalité non libre, cependant, on considère qu'un logiciel peut être libre dans la plus grande partie de son fonctionnement et intégrer un standard fermé comme une extension.

[11] Le projet global d'Habermas vise à expliquer comment le monde vécu dans lequel a lieu l'agir communicationnel est transformé dans la société moderne par des processus systémiques qui tendent à coloniser ce monde vécu par des impératifs qui se soustraient à la logique propre à la communication humaine.

[12] « Eine Behauptung zu verstehen, heißt zu wissen, wann ein Sprecher gute Gründe hat, die Gewähr dafür zu übernehmen, daß die Bedingungen für die Wahrheit der behaupteten Aussage erfüllt sind. » (Habermas, 1981, p. 426)

[13] L'argumentation de Lawrence Lessig me semble aller dans le même sens. Lessig montre que le code qui définit l'architecture des dispositifs médiatiques numériques peut redéfinir les valeurs qui sont au centre de la vie sociale et que, conséquemment, celui-ci doit être l'objet d'une décision démocratique : « My concern is accountability - these architectures and the values they embed should be architectures and values that we have chosen. They are political in the most ordinary way: they are structures that order real life, and they ought therefore to be structures that we have in some sense chosen. » (Lessig, 1999, p. 199)

▲ Références

BAND, Jonathan. 1995. « Competing Definitions of « Openness » on the NII ». Dans KAHIN, Brian et Janet ABBATE (éd.), *Standards Policy for Information Infrastructure*. MIT Press, Cambridge (MA), pp. 351-367.

BEHLENDORF, Brian. 1999. « Open Source as a Business Strategy ». Dans DIONA, Chris, Sam OCKHAM et Mark STONE (éd.), *Open Sources. Voices from the Open Source Revolution*. O'Reilly, Sebastopol (CA). En ligne : <http://www.oreilly.com/catalog/opensources/book/brian.html>

BRADNER, Scott. 1999. « The Internet Engineering Task Force ». Dans DIONA, Chris, Sam OCKHAM et Mark STONE (éd.), *Open Sources. Voices from the Open Source Revolution*. O'Reilly, Sebastopol (CA). En ligne : <http://www.oreilly.com/catalog/opensources/book/ietf.html>

FARNUM, Rob. 1996. « Applications Programming Interface for Windows : A Timely Standard ». *StandardView*, tome 4, no. 2, pp. 100-103.

HABERMAS, Jürgen. 1981. *Theorie des kommunikativen Handelns. Handlungsrationalität und gesellschaftliche Rationalisierung*. Suhrkamp, Frankfurt am Main.

HORN, François. 1999. « Diversité des informations traitées par des moyens informatiques. Standardisation optimale et acteurs du processus de standardisation ». *Communications & Stratégies*, no. 33, pp. 85-117.

JAKOBS, Kai, Rob PROCTER et Robin WILLIAMS. 1996. « Users and Standardization - Worlds Apart? The Example of Electronic Mail ». *StandardView*, tome 4, no. 4, pp. 183-191.

LESSIG, Lawrence. 1999. *Code and Other Laws of Cyberspace*. Basic Books, New York.

LIBICKI, Martin, James SCHNEIDER, Dave R. FRELINGER et Anna SLOMOVIC. 2000. *Scaffolding the New Web : Standards and Standards Policy for the Digital Economy*. RAND. En ligne : <http://www.rand.org/publications/MR/MR1215/>

▲ Pour en savoir plus...

IETF, Internet Engineering Task Force
<http://www.ietf.org/>

ISOC, l'organisation mère de l'IETF
<http://www.isoc.org/>

W3C, World Wide Web Consortium
<http://www.w3.org/>

ISO, Organisation Internationale de Normalisation
<http://www.iso.ch/>

GNU, GNU's not Unix, le projet d'un système d'exploitation libre, initié par la Free Software Foundation (FSF)

<http://www.gnu.org>

Association pour la promotion et la recherche en informatique libre

<http://www.april.org/>



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2001 - Tous droits réservés.



Veillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

La communication politique numérique des villes du Grand Sud-Ouest français: perspectives comparatives

résumé

sommaire

bio

par [Stéphanie Wojcik](#)

Doctorante en science politique - Université de Toulouse I
© Stéphanie Wojcik - 2001 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

Cet article a pour objet de déceler les différentes manifestations de la démocratie électronique municipale envisagée comme un cadre dans lequel une participation accrue des citoyens aux processus décisionnels pourrait s'épanouir. À cette fin, l'auteure procède à l'analyse de la communication politique numérique, condition d'émergence d'une démocratie électronique, des municipalités du Grand Sud-Ouest de la France (Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). La comparaison des rubriques de communication politique présentes sur les sites Internet de ces villes entre 1999 et 2000, nourrie d'éléments explicatifs aux constatations effectuées, constitue la première partie de l'article. Dans un deuxième temps, l'auteur s'attache à cerner les contours de la démocratie électronique dans les grandes villes, les villes moyennes et les communes rurales de ce même échantillon. Enfin, sont mis en perspective les résultats recueillis dans le Grand Sud-Ouest avec ceux d'un autre échantillon, les villes membres de l'Association de Maires de Grandes Villes de France. À l'encontre des nombreux discours assurant l'avènement d'une démocratie plus participative grâce à l'insertion d'Internet dans les pratiques politiques communicationnelles, l'auteure montre le caractère peu affirmé de la démocratie électronique municipale et avance quelques hypothèses explicatives.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs : démocratie électronique municipale, communication politique numérique, Internet, Grand Sud-Ouest (France)



▲ Sommaire

[Introduction](#)

[1. La communication politique numérique des villes du Grand Sud-Ouest : 1999-2001](#)

[1.1 Informations politiques de la municipalité](#)

[1.2 Dialogue élus-citoyens](#)

[1.3 Lieux d'expression plurielle](#)

[1.4 Des rubriques de communication politique plus nombreuses](#)

[2. La communication politique numérique des municipalités du Grand Sud-Ouest : grandes villes, villes moyennes et communes rurales](#)

[2.1 Informations politiques de la municipalité](#)

[2.2 Dialogue élus-citoyens](#)

[2.3 Lieux d'expression plurielle](#)

[3. La communication politique numérique dans les villes du Grand Sud-Ouest et dans les villes membres de l'Association de Maires de Grandes Villes de France](#)

[3.1 Informations politiques de la municipalité en 2000](#)

[3.2 Dialogue élus-citoyens](#)

[3.3 Lieux d'expression plurielle](#)

[Conclusion](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Liste et adresses électroniques des villes de l'échantillon](#)

[Pour en savoir plus](#)

▲ Introduction

Avec la diffusion de l'informatique dans la société, le thème de la possibilité technique de mettre en place une démocratie plus participative grâce aux réseaux télématiques alimente régulièrement les publications d'universitaires, d'essayistes ou de journalistes. Pour certains, les technologies de l'information et de la communication et parmi elles, Internet, recèlent d'immenses potentialités dont la mise en pratique permettrait l'avènement d'une démocratie authentique, directe. Ainsi, Pierre Lévy écrit-il, « puisque des agoras virtuelles pourraient ouvrir des espaces de communication, de négociation, d'émergence d'une parole collective et de décision en temps réel, il y a de moins en moins d'arguments "techniques" pour perpétuer le despotisme fragmenté que constitue la délégation » (1994, p. 86).

L'inadaptation des structures de gouvernement aux problèmes politiques contemporains nécessiterait « un usage massif des techniques

numériques de simulation, d'accès à l'information en temps réel et de communication interactive (...) entre les mains de tous les citoyens » (ibid., p. 68). La transparence des décisions (accroissement de la quantité d'informations disponible sur Internet), le dialogue direct entre les individus et les groupes (messagerie électronique, visioconférences), la prise en compte totale et immédiate des opinions individuelles (référendum électronique) permettraient alors, sinon de retrouver complètement les vertus déplorées de la démocratie athénienne ou tout au moins, de remédier à la crise réelle ou supposée [1] de la démocratie représentative.

Face à ces analyses « technico-optimistes », d'autres auteurs déclinent les potentialités des technologies de l'information et de la communication dans une toute autre perspective et fustigent la transparence tant vantée des réseaux tout en soulignant l'importance du temps dans la prise de décision démocratique. Pour ces auteurs, la société disciplinaire analysée par Foucault (1975) ferait désormais place à la société de contrôle prédite par Deleuze (1990) : la collecte des traces informatiques, l'interconnexion des fichiers, le croisement des informations et leur accessibilité en temps réel déboucherait sur la surveillance généralisée des individus.

Dans ce monde enserré dans les ramifications technologiques d'un panoptique universel, la tyrannie du temps réel et de la consultation directe soumet la décision politique à l'opinion. Parallèlement, l'éclatement de la demande politique supprime la notion d'intérêt général et court-circuite les possibilités de bâtir des projets et des programmes politiques à moyen et long terme. Pour Paul Virilio, la démocratie disparaîtrait par la liquidation de la réflexion du citoyen au profit d'une activité réflexe qui le priverait de son libre-arbitre : « La démocratie est solidaire, elle n'est pas solitaire et l'homme a besoin de réfléchir avant d'agir. Or le temps réel et le présent mondial exigent du téléspectateur un réflexe qui est déjà de l'ordre de la manipulation » (1996, p. 85).

D'autres auteurs tels que Stefano Rodotà ont une vision plus tempérée et envisagent la greffe de certains mécanismes de la démocratie directe sur le modèle représentatif dans un processus de « démocratie continue ». Dans ce cas, les technologies de l'information et de la communication trouveraient un point d'application privilégié en permettant la mise en place d'instruments de connaissance, d'intervention non formalisée, de proposition ou encore de consultation destinés à mettre fin à l'intermittence inhérente au processus politique démocratique tout en conservant le caractère représentatif de celui-ci (1999).

Ces analyses ne s'appuient cependant que très rarement sur l'analyse des pratiques politiques réelles des technologies de l'information et de la communication, cantonnant ainsi leurs rapports avec la démocratie dans

le domaine des possibles. Aussi, c'est dans la perspective évoquée par Thierry Vedel, qui note que « si l'étude des discours prospectifs, voire prophétiques, que le réseau mondial suscite est riche d'enseignements — notamment quant au rapport de nos sociétés à la technologie —, elle doit être complétée par des analyses des pratiques de l'Internet » (2000, p. 247) que nous nous interrogeons sur la réalité du fonctionnement de la démocratie électronique.

Notre étude, appliquée à un certain type d'institution politique (les municipalités), dans un cadre géographique déterminé (les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en France), tentera ainsi d'appréhender les formes que revêt la démocratie électronique municipale envisagée comme un cadre dans lequel une participation accrue des citoyens au processus décisionnel pourrait s'épanouir. Elle s'inscrit dans un programme de recherche ayant pour objet la communication numérique des villes françaises. Les villes membres de l'Association de Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), celles membres de la Fédération de Maires des Villes Moyennes (FMVM) ainsi que les villes d'Ile-de-France et celles du Grand Sud-Ouest (Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) constituent les quatre échantillons sur lesquels porte ce programme de recherche.

La communication politique municipale était jusqu'alors souvent assimilée au marketing politique conçu comme un ensemble de techniques purement instrumentales destinées à valoriser les autorités politiques locales (au premier rang desquelles le maire). Contribuant à consolider le système politique local dans sa dimension représentative, l'utilisation par les villes d'un média interactif est en effet susceptible de remettre en question le modèle instrumental de la communication politique en envisageant la possibilité de relier plus étroitement celle-ci avec une démocratie de type participatif [2].

Afin de confronter cette hypothèse à la réalité des pratiques communicationnelles des villes, nous avons observé et analysé les sites Internet des municipalités du Grand Sud-Ouest au mois d'avril 1999 et de juin 2000 à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de démocratie électronique. Ces indicateurs sont construits en référence à des éléments d'un modèle de communication politique qui développerait tant des ressources informationnelles que des procédés permettant aux citoyens de prendre part à différents degrés aux affaires publiques locales. Ces éléments correspondent à des catégories et rubriques de communication politique possiblement présentes sur les sites Internet municipaux. Nous retenons ainsi trois grandes catégories d'indicateurs : les informations politiques (résultats d'élection, délibérations du conseil municipal...), le dialogue entre citoyens et/ou entre citoyens et élus (forum, courrier aux élus...) et les lieux d'expression plurielle, cette catégorie d'analyse correspondant à la volonté des dirigeants municipaux d'offrir un lieu de

« parole » aux individus ou groupes afin qu'ils présentent leurs activités et actions dans la ville ou portent la contradiction des orientations municipales. Nous avons aussi envoyé aux webmestres [3] de notre échantillon un questionnaire sur la gestion de leur site. Le questionnaire permet d'éclairer à la fois la présente réalité du site, son origine mais aussi son évolution éventuelle. Confrontées aux analyses de contenu des sites, les réponses recueillies permettent la mise à jour des logiques sous-jacentes à la réalisation du site et à l'attitude des autorités municipales face à l'introduction d'une nouvelle technique de communication dans la vie politique locale [4].

Ces outils méthodologiques (Loiseau, 1999 ; Loiseau, 2000b) sont communs à l'étude des sites municipaux de l'ensemble des villes faisant partie du programme de recherche précédemment évoqué et ont été également utilisés dans une enquête similaire que nous avons réalisée en 1999 (Wojcik, 1999), nous permettant d'appréhender ainsi les réalisations municipales dans le domaine de la télématique multimédia dans une double dimension spatio-temporelle.

En 1999, notre échantillon comprenait les sites officiels de trente-neuf municipalités dans les trois régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, dont vingt-trois avaient répondu à notre questionnaire. Notre échantillon comprend désormais les quatre-vingt-quinze sites Internet officiels issus d'un recensement effectué en avril 2000 dans ces mêmes trois régions (nous avons recueilli trente-cinq réponses à notre questionnaire). Ne sont pris en considération que les sites officiels des municipalités c'est-à-dire ceux dont la mairie détient la responsabilité de l'édition en excluant les sites personnels sur les villes, les sites d'organismes parapublics ou d'office de tourisme, les sites intercommunaux et ceux dits « en construction ».

Contrairement aux trois autres échantillons du programme de recherche, le Grand Sud-Ouest est composé de communes aux dimensions hétérogènes. Ainsi, les villes de notre échantillon n'ont pas toutes les mêmes besoins en communication et ne disposent pas de moyens identiques pour élaborer et mettre en oeuvre une politique dans ce domaine. Leur communication politique numérique peut également être tributaire des spécificités de territoires particulièrement marqués par le principe de proximité, comme c'est notamment le cas des communes rurales où prévalent l'interconnaissance et la communication directe entre représentants et représentés et où consécutivement, une communication politique médiatisée par le réseau Internet n'apparaît pas nécessairement pertinente.

L'analyse des rubriques de communication politique dans les trois types de communes présentes dans notre échantillon (grandes villes, villes moyennes et communes rurales [5]) permettra d'établir si l'urbanité est

une variable déterminante du dynamisme des municipalités dans leur politique de communication électronique.

L'analyse de la communication politique électronique des municipalités du Grand Sud-Ouest présentée ici met ainsi en oeuvre trois types d'approches comparatives :

- une comparaison temporelle qui met en lumière les évolutions des rubriques de communication politique entre 1999 et 2000,
- une comparaison entre les trois catégories de communes de notre échantillon destinée à repérer les spécificités de chacune,
- une comparaison entre notre échantillon et celui de l'Association de Maires des Grandes Villes de France [6] (AMGVF).

▲ 1. La communication politique numérique des villes du Grand Sud-Ouest : 1999-2000 [7]

En 2000, les villes placent en troisième objectif celui de « favoriser le dialogue avec les citoyens et la vie démocratique » : elles sont désormais 63 % à afficher cet objectif alors qu'elles n'étaient que 22 % en 1999. Cette volonté de promouvoir la vie démocratique locale se manifeste dans les rubriques de communication politique que nous définissons comme la traduction matérielle des souhaits exprimés par les élus [8] de développer l'information des citoyens, de favoriser les débats horizontaux et verticaux et également de permettre l'expression des individus ou des groupes constitués pouvant par ce moyen présenter leurs activités au sein de la cité. Nous retenons ainsi trois grandes catégories de rubriques : la catégorie d'informations à connotation politique communiquées à la population par la mairie, la catégorie qui témoigne de la volonté des détenteurs du pouvoir municipal d'instaurer un dialogue avec les citoyens et celle qui montre la capacité des élus d'offrir un lieu d'expression aux différents acteurs de la vie locale.

▲ 1.1 Informations politiques de la municipalité

Les rubriques d'informations politiques permettent de faire connaître le contenu des décisions prises et contribuent à doter les habitants de ressources informationnelles nouvelles. Si l'accès à ces informations n'entraîne pas systématiquement l'assimilation de celles-ci par les internautes [9], ces rubriques correspondent à la première démarche des municipalités de communication politique sur leurs sites Internet. Le tableau suivant indique le pourcentage de chaque rubrique dans l'ensemble des villes en 1999 et en 2000.

Informations politiques de la municipalité (pourcentages)	1999 (39 villes)	2000 (95 villes)
Résultat des élections	2,5 %	4,2 %
Mot du responsable politique	33,3 %	36,8 %
Ordre du jour des réunions des élus	2,5 %	6,3 %
Compte-rendu et décisions des élus	10,2 %	21 %
Liste des élus avec étiquette politique	2,5 %	3,1 %
Biographies d'élus	12,8 %	7,3 %
	28,2 %	39 %

Les informations liées à l'ordre du jour des réunions des élus et surtout les comptes-rendus et décisions des élus apparaissent plus prisées en 2000 qu'en 1999. Les éditeurs municipaux semblent prendre peu à peu conscience du fait que ce type d'information, essentiel à la compréhension de l'action municipale, est nécessairement public puisque consultable en mairie et qu'il n'y a aucune raison technique ou économique (la plupart des documents officiels des mairies sont numérisés sous forme de compte-rendu grâce au traitement de texte) pour en priver de lecture les internautes intéressés.

On remarque en revanche que les portraits d'élus connaissent une relative désaffection. Il est fort probable que la loi de janvier 1990 sur la communication des collectivités locales en période électorale et pré-électorale conduise les éditeurs municipaux à minorer par prudence les rubriques touchant à la personnalisation politique des informations.

La présence plus marquée des actions politiques des municipalités sur les sites relève quant à elle du paradoxe puisque selon les réponses des gestionnaires à notre questionnaire, 8,6 % d'entre eux seulement estiment que le site reflète ces actions politiques de la majorité municipale contre 22 % en 1999. Ce décalage entre nos propres relevés issus de la consultation des sites et l'opinion des gestionnaires est probablement dû à une façon différente d'appréhender les « actions politiques des municipalités ». Pour notre part, nous classons dans cette catégorie les rubriques qui évoquent le programme politique de la municipalité considérée, qu'il s'agisse du bulletin municipal (Agen, Fontes, Le Grau du Roi ou Mont-de-Marsan), le détail du budget municipal (Albi, Balma, Bruges, Cestas, Lattes ou Nîmes) ou encore des

rubriques spécifiques consacrées à l'explicitation des actions municipales (par exemple le « Projet Pilote Urbain » à Bordeaux, les « Grands Dossiers » à Lormont ou le « Plan d'action municipale » à Périgueux) alors que les gestionnaires assimileraient peut-être ces « actions politiques » au seul exposé du programme politique de la majorité municipale.

▲ 1.2 Dialogue élus-citoyens

Les potentialités techniques d'Internet suggèrent la possibilité de nouvelles formes d'échange politiques. On peut en effet supposer qu'elles apportent de nouvelles fonctionnalités telles que les forums ou qu'elles amplifient les modes d'expression antérieurs par la modification de leurs modalités. Par exemple, chacun peut assister aux séances du conseil municipal ou profiter de l'espace parfois ouvert à diverses expressions dans le bulletin municipal mais une tribune libre sur un serveur, de par ses capacités de stockage de l'information, accroît considérablement les conditions techniques d'intervention dans le champ politique local.

Dialogue élus-citoyens (pourcentages)	1999 (39 villes)	2000 (95 villes)
Participation à distance à des réunions, à des assemblées	0 %	0 %
Courrier à la mairie	46 %	88 %
Forum de discussion en différé	0 %	4,2 %
Sollicitations du citoyen en ligne (enquêtes, votes...)	2,5 %	0 %
Débats en direct	0 %	1 %

Aux yeux des éditeurs municipaux, le dialogue qui pourrait s'instaurer entre les citoyens et leurs édiles se traduit de manière privilégiée par la fonctionnalité du courrier électronique. Cependant, l'important accroissement du nombre de sites disposant de cette fonctionnalité ne doit pas faire illusion. Les boîtes aux lettres électroniques présentes sur les sites Internet municipaux sont rarement celles des élus et plus souvent celles du gestionnaire du site ou des différents services administratifs de la municipalité et, quand bien même un élu serait expressément désigné comme le possesseur d'une boîte aux lettres, cela ne signifierait pas nécessairement que ce soit lui qui lise son courrier ou réponde à la personne qui aurait envoyé un message [10].

Les forums font timidement leur apparition dans quatre des quatre-vingt-quinze sites de notre échantillon. A Anglet, Montpellier et Saint-Lon-les-Mines, les internautes ont ainsi la possibilité de faire part de leurs opinions sur les sujets de leurs choix ou de leurs interrogations à propos

du site municipal. Ainsi à Anglet, dans un message du 28 juillet 2000, un internaute écrit « (...) aujourd'hui encore le message suivant s'affiche sur le site : d'ici peu des séquences du conseil municipal du 29 juin 2000 pourront être visionnés en ligne. Y a t-il des problèmes ou est-ce que parce que chez vous il fait beau ? », ce qui entraîne une réponse du webmestre du site le 31 juillet 2000: « Non, aucun problème. Nous sommes actuellement en phase de transition et en recherche de prestataire pour notre diffusion Internet. » Un dialogue s'engage alors avec l'auteur du message qui répond le même jour : « cher webmestre, merci pour la réponse mais il y a quelque chose que j'ai du mal à comprendre. Votre réponse veut-elle dire que dans le futur, nous aurons seulement des « émissions en direct » ce qui ne convient pas à tout le monde ou est-ce que vous allez l'installer de façon qu'on puisse télécharger la réunion ultérieurement ? Cette dernière solution me paraît plus logique et plus démocratique. »

Parfois, les internautes expriment leur mécontentement comme cette habitante d'Anglet qui dans un message daté du 31 juillet 2000 écrit, à propos de la présence de gens du voyage à proximité de chez elle : « je m'appelle [...] et je suis en colère. Je viens l'exprimer ici, tout en sachant que ce message ne sera sans doute pas lu par ceux qui pourraient mettre un terme à ma colère ».

A Condom, le forum est cadré par quatre thèmes, « amélioration et travaux de la cité », « développement économique et emploi », « développement du site condom.org » et « divers » (ce dernier thème devant être selon les règles définies par la municipalité, en rapport avec le condomois), et donne lieu à des échanges parfois assez vifs entre internautes locaux. A propos des travaux effectués dans la ville, un internaute écrit ainsi le 28 février 2000, « Amusez vous à détruire la ville en faisant des travaux pour faire chier tout les citadins et les commerçants ; à augmenter les impôts et tout cela bien entendu afin d'être réélu », un autre internaute lui répondant : « N'existe t'il pas d'autres moyens de faire connaître son point de vue que par la critique sur des chantiers terminés ? Sachez seulement que si la ville est en travaux, je ne pense pas que ce soit dans le but de faire «chier » les citadins mais plutôt dans le but d'améliorer l'activité touristique locale. (...) Peut-être faites-vous partie de ces gens à l'esprit très limité qui préfère vieillir et passer leur retraite dans une ville calme plutôt que se soucier des générations futures qui assureront la continuité de cette ville. » [\[11\]](#)

Les autres applications interactives sont très largement délaissées, les sollicitations en ligne ayant même disparu et les débats en direct n'étant présent que sur un site, celui de la commune rurale de Saint-Lon-les-Mines.

▲ 1.3 Lieux d'expression plurielle

Dans les années 80, les supports traditionnels d'information utilisés par les municipalités tels que le bulletin municipal ont ouvert leurs colonnes à des organisations extérieures au pouvoir municipal telles que les associations : en 1985, 33 % des journaux municipaux de villes françaises de plus de 10 000 habitants avaient mis en place une rubrique de type « La parole aux associations » et 13 % offraient une tribune à l'opposition municipale (Langenieux-Villard, 1985, p. 40). Nous avons tenté de déterminer si cette pratique perdurait avec l'utilisation d'un support électronique en nous fondant sur le constat que la puissance de l'électronique permet d'offrir des espaces d'expression, quantitativement quasi illimités, aux habitants et groupes constitués d'une ville. Cette catégorie « Lieux d'expression plurielle » se caractérise par la présence d'une parole diversifiée, autre que celle de la municipalité, soit hébergée sur le site municipal, soit reliée à son site par un lien hypertexte (lorsque les individus ou les groupes possèdent leur propre site). Nous n'avons pas retenu ici les apparences d'expression comme les annuaires ou les organismes qui ne paraissent pas fondamentalement être en mesure de contredire les orientations politiques de la municipalité tels que les hôtels et restaurants, les entreprises [12], les écoles, etc.

Lieux d'expression plurielle (pourcentages)	1999 (39 villes)	2000 (95 villes)
Associations	10,2 %	22,1 %
Mouvements revendicatifs (syndicats)	0 %	0 %
Groupes confessionnels	0 %	2,1 %
Partis et mouvements politiques	0 %	0 %
Médias	15,4 %	14,7 %
Individus	0 %	9,4 %

Plus enclines qu'en 1999 à insérer des informations issues des mouvements associatifs dans leur site (plus de 10 % d'augmentation par rapport à 1999), les municipalités du Grand Sud-Ouest se montrent, en 2000, également plus méfiantes : en réponse à notre questionnaire, 25 % des villes déclarent que l'hébergement de ces éditeurs extérieurs au sein du site Internet municipal fait l'objet d'un contrat ou d'une convention, ce qui n'était le cas que dans 11 % des villes en 1999. Cette méfiance peut traduire la nécessité pour les éditeurs municipaux de se prémunir contre les risques juridiques liés à l'hébergement sur les sites municipaux d'organismes dont la parole serait de nature à mettre en cause la responsabilité des municipalités, qui outre leur caractère

d'organisation politique n'en sont pas moins investies de missions relevant du service public [13].

Les organismes affichant une coloration politique marquée sont bannis des sites Internet municipaux : les mouvements politiques tels que les syndicats et les partis politiques demeurent en effet toujours absents des sites Internet municipaux en 2000. Quoique de manière parcimonieuse, les éditeurs municipaux préfèrent établir des liens avec des partenaires dont la vocation n'est pas nécessairement politique tels que les individus ou les groupes confessionnels comme le montrent notre consultation des sites mais également les réponses au questionnaire : 7,1 % des villes de notre échantillon autorisent des individus à fournir des informations intégrées dans le site municipal et 3,6 % des villes insèrent des informations provenant d'instances religieuses. Les liens avec les médias sont présents en proportion quasi identique en 1999 et en 2000 et s'effectuent essentiellement au profit des sites Internet de la presse régionale : « La Dépêche du Midi » (Agen, Blagnac, Castres, Condom, Pibrac, Rieumes), « Sud-Ouest » (Agen, Bordeaux, Condom, Lormont) et plus rarement « Midi-Libre » (Alès) sont les quotidiens que l'on retrouve le plus fréquemment sur les sites municipaux. Seules deux communes rurales établissent des liens avec la presse nationale : le site de Saint-Lon-les-Mines renvoie aux sites du quotidien économique « Les Echos » et des journaux « Le Monde » et « Libération » ainsi qu'au site de « Courrier International », le site du Grau du Roi renvoie quant à lui à ceux de « Libération » et de « La Tribune ».

Les liens avec d'autres types de médias sont plus rares. On trouve cependant des liens avec des télévisions locales comme TLT sur les sites de Toulouse et de Blagnac, des renvois vers le site de « M6 Bordeaux » à Lormont, et vers celui d'une télévision à vocation partiellement régionale comme « France 3 » sur les sites de Pibrac et Saint-Lon-les-Mines. Par ailleurs, Castres et le village de La Cabanasse renvoient respectivement aux sites des radios « Sud Radio » et « Radio France Roussillon ».

Quoique encore peu développée sur les sites Internet municipaux, la présence de médias à vocation essentiellement régionale montre l'intérêt que suscite l'information de proximité dans les municipalités du Grand Sud-Ouest. Cet intérêt se manifeste également dans la constitution d'alliances éditoriales entre les municipalités et des sites d'informations locales [14] dont la présence s'est sensiblement accrue en un an (20 % d'augmentation) comme nous l'indiquent les réponses des gestionnaires à notre questionnaire : 31,6 % des villes concluent désormais de telles alliances alors qu'elles n'étaient que 12 % à le faire en 1999 [15].

▲ 1.4 Des rubriques de communication politique plus nombreuses

Nombre de rubriques de communication politique	1999 (39 villes)	2000 (95 villes)
Aucune rubrique de communication politique	28,2 %	4,2 %
De 1 à 3 rubriques	59 %	69,5 %
De 4 à 6 rubriques	10,2 %	25,2 %
7 rubriques de communication politique et plus	2,6 %	1,1 %

En 2000, les villes sont plus nombreuses qu'en 1999 à investir dans Internet en tant qu'outil de communication politique [16]. On observe en effet une diminution du nombre de villes n'offrant aucune rubrique de communication politique sur leur site et un accroissement important de celles qui proposent entre une et trois rubriques. Les sites Internet municipaux s'insèrent dans un environnement dynamique où les gestionnaires observent une augmentation du nombre de sites créés par des citoyens (dans 54,3 % des villes en 2000 contre 35 % en 1999) et où la proportion de sites développés par des organisations politiques locales, quoique restreinte, a doublé (elle passe de 4 à 8,6 %) alors que les sites développés par des élus indépendamment de celui de la mairie, absents en 1999, sont présents dans 11,4 % des villes. Ce contexte a peut-être conduit les municipalités à accentuer davantage la dimension politique de leur édition numérique en 2000. Cependant, cet enthousiasme doit être tempéré si l'on considère qu'une seule ville, Agen, dispose sur son site de plus de sept rubriques de communication politique et que l'augmentation du nombre global de rubriques de communication politique est surtout due à l'enrichissement de la catégorie d'informations politiques et à la fonction de courrier électronique largement présente sur les sites municipaux.

La lecture de ces quatre tableaux montre que le développement de la démocratie locale par l'utilisation d'un moyen de communication électronique dans les municipalités du Grand Sud-Ouest demeure embryonnaire. Les potentialités interactives du média Internet restent sous-exploitées malgré l'apparition de forums de discussion et l'ouverture plus prononcée du site à des intervenants extérieurs ne s'effectue pratiquement qu'au profit des associations et à des individus dont le site a la plupart du temps pour objet de présenter les activités favorites de son créateur.

Ce constat quelque peu pessimiste est formulé également par les gestionnaires de site qui sont 37,1 % à estimer qu'Internet n'est pas un

instrument de démocratie dans leur commune (ils n'étaient que 13 % à le penser en 1999). Plus qu'un moyen de fournir des informations politiques ou de dialoguer avec la population, le site Internet municipal est considéré comme un outil de promotion et de valorisation de l'action municipale par 74 % des élus (63 % en 1999). De plus, la loi de janvier 1990 sur la communication des collectivités locales en période électorale n'incite sans doute guère les responsables politiques à tenter des avancées audacieuses dans le domaine de la communication politique numérique. L'application précautionneuse de l'article L 52.1 al. 2 du Code électoral [17] peut en effet conduire certains responsables municipaux à renvoyer à une période ultérieure les évolutions éditoriales (concernant en particulier les forums). Cependant, ces interprétations doivent être tempérées en fonction de la taille des villes. Nous proposons d'examiner la communication politique numérique dans les trois catégories de villes évoquées en introduction : grandes villes, villes moyennes et communes rurales.

▲ 2. La communication politique numérique des municipalités du Grand Sud-Ouest : grandes villes, villes moyennes et communes rurales

La taille de la ville nous paraît être une variable déterminante de leur dynamisme dans leur politique de communication électronique, du moins dans les objectifs affichés de celles-ci. En effet, si 63 % de l'ensemble des villes ayant répondu à notre questionnaire souhaitent « favoriser le dialogue avec les citoyens et la vie démocratique », 79 % des villes moyennes et 60 % des grandes villes assignent un tel objectif au site Internet municipal alors que les communes rurales ne sont que 36,4 % à concevoir leur site dans cette optique. C'est pourquoi il nous paraît pertinent d'examiner les catégories et rubriques de communication politique dans chacune des catégories de villes de notre échantillon et leur évolution entre 1999 et 2000.

▲ 2.1 Informations politiques de la municipalité

Informations politiques (pourcentages)	Grandes villes		Villes moyennes		Communes rurales	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
Résultat des élections	0 %	0 %	0 %	4,8 %	5,2 %	4,2 %

Mot du responsable politique	40 %	50 %	40 %	38 %	26,3 %	34 %
Ordre du jour des réunions des élus	20 %	33,3 %	0 %	9,5 %	0 %	0 %
Compte-rendu et décisions des élus	20 %	33,3 %	6,6 %	16,6 %	10,5 %	23,4 %
Liste des élus avec étiquette politique	20 %	16,6 %	0 %	2,4 %	5,2 %	2,1 %
Biographies d'élus	60 %	16,6 %	0 %	7,1 %	10,5 %	6,4 %
Actions politiques de la municipalité	80 %	83,3 %	33,3 %	54,8 %	10,5 %	19,1 %

Dans les grandes villes, la proportion des rubriques d'informations politiques augmente légèrement par rapport à 1999 hormis deux exceptions notables concernant la liste des élus avec étiquette politique et les portraits d'élus. Les éditeurs municipaux de cette catégorie de ville semblent plus sensibles à la loi de janvier 1990 sur la communication des collectivités locales en période électorale et pré-électorale et sont les plus nombreux à opérer la dépersonnalisation de leur information politique. Seule la ville de Toulouse conserve en effet sur son site la biographie de son principal magistrat.

Dans les villes moyennes, toutes les rubriques, à l'exception du mot du responsable politique en très légère baisse, connaissent un sensible développement, en particulier les comptes-rendus et décisions des élus qui sont pratiquement multipliés par trois et les actions politiques avec plus de 20 % d'augmentation.

Dans les sites des communes rurales, les comptes-rendus et décisions

des élus sont également les informations les plus fréquemment disponibles alors que les actions politiques sont les moins présentes, toutes catégories de villes confondues. Ce fait peut s'expliquer par la référence à un caractère plus général et traditionnellement constaté du système politique en milieu rural : la tendance des maires à se présenter en dehors des clivages partisans, bien qu'il ne s'agisse pas tant d'une absence de conviction idéologique de leur part que de la nécessité de maintenir, dans ces espaces restreints, le consensus entre les différents acteurs de la vie locale.

▲ 2.2 Dialogue élus-citoyens

Dialogue élus-citoyens (pourcentages)	Grandes villes		Villes moyennes		Communes rurales	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
Participation à distance à des réunions, à des assemblées	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Courrier à la mairie	60 %	100 %	26,6 %	88 %	36,8 %	87,2%
Forum de discussion en différé	0 %	16,6 %	0 %	2,4 %	0 %	4,2 %
Sollicitations du citoyen en ligne (enquêtes, votes...)	0 %	0 %	6,6 %	0 %	0 %	0 %
Débats en direct	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2,1 %

L'examen de la catégorie « dialogue élus-citoyens » en fonction de la tripartition des villes n'apporte pas de réelle surprise. Comme nous l'avions précédemment remarqué, le courrier électronique est la seule des rubriques de cette catégorie qui ait connu en un an un très fort développement : tous les sites des grandes villes disposent d'une telle

fonctionnalité et ceux des villes moyennes comme ceux des communes rurales en sont très largement dotés. En revanche, la présence des autres applications interactives relève de l'anecdote.

Dans les communes rurales où le contact avec les élus est réputé plus aisé que dans les grandes villes ou dans les villes moyennes et où le taux d'équipement des populations n'est peut-être pas très élevé, la quasi-absence (hormis, et paradoxalement, des débats en direct) de ce type de rubrique n'est guère surprenante. Dans les grandes villes et les villes moyennes, ce tropisme de la communication politique électronique pourrait s'expliquer par le fait que dans l'espace restreint de la commune, les élus ne peuvent négliger l'importance de la proximité physique et des rencontres directes avec la population lors des nombreuses manifestations auxquelles ils sont fréquemment appelés à participer. La limite du média Internet, comme de l'ensemble des dispositifs numériques d'intervention à distance réside en effet dans l'érosion de la dimension proprement affective de la relation [18], essentielle dans la grammaire communicationnelle des responsables politiques et dont les médias antérieurs (notamment la télévision) peuvent permettre un efficace déploiement. Par ailleurs, la représentation largement partagée selon laquelle les individus sont généralement perçus comme apathiques, peu intéressés par la chose publique et donc peu portés à participer n'incite peut-être pas les responsables politiques locaux à approfondir davantage de nouvelles modalités de contact entre eux et les habitants de leur commune.

▲ 2.3 Lieux d'expression plurielle

Lieux d'expression plurielle (pourcentages)	Grandes villes		Villes moyennes		Communes rurales	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
Associations	20 %	16,6 %	20 %	35,7 %	0 %	10,6 %
Mouvements revendicatifs (syndicats)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Groupes confessionnels	0 %	0 %	0 %	2,4 %	0 %	2,1 %

Partis et mouvements politiques	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Médias	40 %	33,3 %	13,3 %	12 %	10,5 %	15 %
Individus	0 %	0 %	0 %	9,5 %	0 %	10,6 %

L'absence de liens avec des sites de partis politiques ou de syndicats s'inscrit dans une continuité spatio-temporelle : en 1999 et en 2000, quelle que soit la catégorie de villes, les municipalités excluent ce type d'expression de leur site municipal. Villes moyennes et communes rurales ont en commun de permettre pour la première fois l'expression sur leur site d'individus ou d'instances religieuses, contrairement aux grandes villes sur les sites desquelles seuls des liens vers des associations et des médias sont mis en place et ce, de manière moindre qu'en 1999. Les médias sont toutefois les mieux représentés sur les sites de ces villes que dans ceux des autres catégories de ville.

Les sites des villes moyennes se démarquent du reste de l'échantillon par la proportion la plus importante de liens vers des sites associatifs. Il faut préciser que les associations que nous avons pris en considération sont celles qui peuvent, en raison de leur vocation, prendre part un tant soit peu aux débats politiques locaux à défaut d'orienter définitivement les décisions prises par les municipalités. À Balma, nous avons comptabilisé l' « Association pour la protection du cadre de vie et de l'environnement balmanais » qui élabore dans ce domaine des propositions soumises aux décideurs. À Lattes l'« Association des Internauts Territoriaux » a pour but de « rassembler les acteurs des collectivités locales sur le réseau Internet afin de mettre en commun leur expérience, partager leur réflexions et promouvoir les nouvelles pratiques administratives par voie électronique ». À La Teste de Buch, l'association « Vivre à La Teste de Buch » a pour but la défense de l'environnement et du cadre de vie, la lutte contre les pollutions et les nuisances dans la commune. Ces associations sont généralement plus présentes dans les villes moyennes que dans les communes rurales (dans lesquelles il existe par ailleurs de nombreuses associations sportives et culturelles) et disposent des moyens suffisants pour élaborer leur propre site, rendant ainsi possible l'établissement d'un lien avec celui de la municipalité. Elles sont aussi, sinon plus, développées dans les grandes villes mais on peut supposer que leur relation avec le pouvoir municipal est plus délicate, ce dernier rechignant alors à leur fournir une tribune sur le site de la ville. Certains

élus locaux refusent en effet le dialogue avec les associations sous prétexte que celles-ci doivent se maintenir dans un rôle de « dispensateurs de loisirs » (Bruneau, 1986). Dès lors, les municipalités peuvent estimer inutile de leur offrir un lieu d'expression sur les sites Internet. Par ailleurs, les municipalités qui comme le remarque Philippe Garraud, « ne peuvent ignorer les associations dont les activités s'insèrent plus ou moins directement dans le champ d'intervention de l'institution communale » (1985, p. 28) ont pour certaines déjà mis en place des procédés de concertation et peuvent alors ne pas estimer nécessaire l'ouverture sur les sites Internet d'un espace permettant aux organismes associatifs d'exprimer leurs revendications.

De manière encore timide, les villes moyennes et dans une moindre mesure, les communes rurales [19], sont cependant celles qui ont en un an investi le plus dans la communication politique numérique, notamment par la mise en ligne accrue de leurs informations politiques et l'ouverture de leur site à des intervenants extérieurs au pouvoir municipal. Les grandes villes ont simplement supprimé les rubriques allant à l'encontre de la législation électorale applicable de manière conjoncturelle. Dans les rubriques dénotant une volonté de dialogue entre les élus et leurs concitoyens, seule la messagerie électronique est plébiscitée par l'ensemble des villes, les forums étant encore très peu développés.

Afin de déceler l'éventuelle existence d'une implication différentielle des villes dans leur communication politique numérique selon leur implantation géographique, nous avons comparé les réalisations des villes du Grand Sud-Ouest avec celles des villes appartenant à l'Association de Maires de Grandes Villes de France.

▲ 3. La communication politique numérique dans les villes du Grand Sud-Ouest et dans les villes membres de l'Association de Maires de Grandes Villes de France

En 2000, « favoriser le dialogue avec les citoyens et la vie démocratique » est un objectif partagé de manière égale par les villes de notre échantillon et celles membres de l'Association de Maires de Grandes Villes de France (AMGVF) : 63 % des villes de chacun de ces deux échantillons souhaitent l'instaurer. Aussi, nous avons voulu savoir comment la similarité de cet objectif se traduisait dans les rubriques de communication politique électronique des villes du Grand Sud-Ouest et dans celles des villes membres de l'AMGVF [20].

▲ 3.1 Informations politiques de la municipalité en 2000

Informations politiques de la municipalité	GSO	AMGVF
Résultat des élections	4,2 %	2 %
Mot du responsable politique	36,8 %	30 %
Ordre du jour des réunions des élus	6,3 %	26 %
Compte-rendu et décisions des élus	21 %	34 %
Liste des élus avec étiquette politique	3,1 %	28 %
Biographies d'élus	7,3 %	20 %
Actions politiques de la municipalité	39 %	70 %

Hormis pour le mot du responsable politique et les résultats d'élection, les rubriques d'information politique sont bien moins fréquentes dans les sites Internet du Grand Sud-Ouest que dans ceux des villes membres de l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF). En particulier, les actions politiques sont beaucoup plus développées dans les sites des villes de l'AMGVF. On peut supposer que les grandes villes sont plus souvent porteuses d'enjeux idéologiques et partant, plus désireuses d'en communiquer la teneur que les villes moyennes et surtout les communes rurales dont l'apolitisme, réel ou affiché, est un caractère souvent remarqué. Or, ces deux dernières catégories de villes représentent précisément plus de 90 % des villes de notre échantillon ce qui explique la faible présence des actions politiques dans l'ensemble des sites du Grand Sud-Ouest par rapport à ceux de l'AMGVF. Une autre raison de cette différence peut tenir au fait que dans leur plus grande majorité, les grandes villes de l'AMGVF détaillent leurs actions politiques dans leur bulletin municipal, souvent retranscrit sur le support électronique que constitue leur site Internet. Au contraire, les villes moyennes et les communes rurales majoritaires dans le GSO n'utilisent pas toutes le bulletin municipal, aussi les actions politiques que ce dernier pourrait contenir, apparaissent moins souvent sur leur site : la présentation des actions politiques de ces municipalités sur leurs sites Internet nécessiterait en effet une démarche supplémentaire et non une simple retranscription du support papier sur le support électronique.

▲ 3.2 Dialogue élus-citoyens

Dialogue élus-citoyens	GSO	AMGVF
Participation à distance à des réunions, à des assemblées	0 %	2 %
Courrier à la mairie	88 %	98 %
Forum de discussion en différé	4,2 %	26 %
Sollicitations du citoyen en ligne (enquêtes, votes...)	0 %	2 %
Débats en direct	1 %	2 %

Au sujet du dialogue entre élus et citoyens, les sites des villes du Grand Sud-Ouest et ceux des villes membres de l'AMGVF revêtent un aspect relativement similaire. La différence la plus notable entre les deux échantillons réside cependant dans la présence plus marquée des forums de discussion sur les sites de villes membres de l'AMGVF. Les procédures qui pourraient faire se profiler le spectre d'une « démocratie locale directe » telles que la participation à distance à des réunions, les votes et les débats en direct ne sont guère promues tant par les villes du Grand Sud-Ouest que par celles membres de l'AMGVF (dans ce dernier échantillon, seules Amiens et Boulogne-Billancourt les mettent en pratique).

Généralement, les arguments avancés pour justifier la faible utilisation des spécificités du média tels que l'interactivité au profit des habitants sont de deux ordres. D'une part, ces applications nécessitent des moyens humains et financiers dont ne disposent pas de manière égale toutes les villes, une ville moyenne de 25.000 habitants n'a ainsi pas la même capacité financière à gérer un dispositif numérique de participation à distance qu'une grande ville de 300.000 habitants. Le faible équipement de la population surtout dans les moyennes et petites communes ainsi que l'existence de moyens [21] déjà efficaces permettant la prise en compte des attentes des citoyens peuvent aussi constituer un obstacle à la mise en place de tels types d'application.

D'autre part, il existe des raisons d'ordre moins pragmatique, soulignées tant par certains membres de la classe politique que par certains auteurs, telles que le danger suscité par la mise en place d'une démocratie directe substituant à la réflexion une interactivité donnant le faux sentiment d'une consultation raisonnable ; par exemple pour un responsable du RPR, cité par Franck Sérusclat, « ce serait une erreur grave de penser que cette interactivité puissante rendue possible grâce à ces nouvelles technologies pourrait se substituer au débat et à la maturation de la réflexion qui seront toujours nécessaires dans nos démocraties » (1994/1995, p. 7) et pour Marc Guillaume, le vote électronique est une « dangereuse illusion » dans la mesure où « il fait fi

de la durée nécessaire à la construction rationnelle du jugement et au dépassement volontaire des intérêts particuliers » (1999).

▲ 3.3 Lieux d'expression plurielle

Lieux d'expression plurielle	GSO	AMGVF
Associations	22,1 %	22 %
Mouvements revendicatifs (syndicats)	0 %	0 %
Groupes confessionnels	2,1 %	12 %
Partis et mouvements politiques	0 %	2 %
Médias	14,7 %	32 %
Individus	9,4 %	8 %

Les villes du Grand Sud-Ouest et celles membres de l'AMGVF présentent un certain nombre de points communs quant à l'ouverture de leurs sites municipaux à une expression libre. En effet, dans les deux échantillons, une proportion quasi égale des villes établit des liens avec des sites associatifs et des pages personnelles et elles font preuve d'un ostracisme pratiquement identique à l'égard des mouvements revendicatifs et des partis politiques.

En revanche, les villes membres de l'AMGVF sont plus portées à accueillir sur leur site les médias ou les groupes confessionnels que celles du Grand Sud-Ouest. Peut-être faut-il y voir la manifestation d'une conception éditoriale différente entre les villes des deux échantillons : les responsables éditoriaux des villes membres de l'AMGVF orientent fréquemment leurs sites vers des informations étrangères à leurs missions initiales constitutives ainsi de portails d'informations de proximité (Loiseau, 2000a). L'insertion d'informations relatives aux cultes et l'établissement de liens vers des médias seraient des conséquences attendues de cette approche en terme de portail municipal que ne partageraient pas nécessairement les responsables éditoriaux des villes du Grand Sud-Ouest.

Dans les villes du Grand Sud-Ouest, l'implication des élus quant à la gestion du site s'est faite plus discrète en 2000 qu'en 1999. Les maires ne sont plus que 11,4 % à participer « très fortement » ou « fortement » aux orientations et aux évolutions du site Internet municipal (contre 30 % en 1999) et limitent leur engagement à une participation modérée dans 63 % des villes (44 % en 1999). De même, 11,4 % des élus chargés d'Internet n'y participent « pas du tout », ce cas de figure ne s'étant pas présenté en 1999 [22]. Cette éclipse du politique n'est

contredite que sur un point : le nombre de rubriques refusées par les décideurs politiques passe de 9 à 17,1 % en 2000.

Cependant, la faible part prise par les élus du Grand Sud-Ouest dans la gestion quotidienne des sites Internet municipaux n'explique pas les variations du nombre de rubriques de communication politique, notamment au niveau de l'information politique, entre les sites du GSO et ceux de l'AMGVF. En effet, les élus des villes membres de l'AMGVF ne participent guère plus aux orientations et aux évolutions du site Internet municipal : 15,8 % des maires de ces villes participent « très fortement » ou « fortement », soit en proportion très légèrement supérieure à leurs collègues du Sud-Ouest. Deux faits méritent toutefois d'être signalés car susceptibles d'expliquer ces variations du nombre de rubriques de communication politique entre les deux échantillons. D'une part, la collaboration entre décideurs politiques et gestionnaires est jugée satisfaisante par 62,9 % d'entre eux dans les villes du Grand Sud-Ouest et par une proportion sensiblement plus élevée, 74,7 %, dans les villes de l'AMGVF. D'autre part et surtout, les directeurs du service information-communication des villes de l'AMGVF sont mieux informés que leurs homologues du Sud-Ouest : 81,6 % des premiers sont « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur information quant aux potentialités d'usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication alors que pour les seconds, ce chiffre tombe à 57 %.

▲ Conclusion

Cette étude de la communication politique numérique des villes du Grand Sud-Ouest, effectuée entre avril 1999 et juin 2000, fournit un éclairage comparatif en même temps qu'elle opère une relativisation certaine de l'idée de la revivification de la démocratie par l'utilisation des réseaux télématiques. Malgré une évolution réelle du nombre de rubriques de communication politique entre 1999 et 2000, la pauvreté de l'ensemble des rubriques de communication politique est en effet patente quel que soit l'angle comparatif sous lequel on se place.

En 2000, les municipalités du Grand Sud-Ouest font toujours preuve de frilosité à l'égard des informations politiques contrairement aux villes membres de l'Association de Maires de Grandes Villes de France. Ces dernières développent plus particulièrement cet aspect de la communication politique numérique, et sous-exploitent les potentialités du média du point de vue du dialogue entre élus et citoyens, ne favorisant pas les possibilités pour ces derniers de devenir des acteurs politiques de leur commune. La comparaison des rubriques en fonction de la taille des villes montre toutefois le relatif dynamisme des villes moyennes lesquelles ont entre 1999 et 2000 le plus investi dans leur communication politique numérique, notamment par la mise en ligne accrue de leurs informations politiques et l'ouverture de leur site à des

intervenants extérieurs au pouvoir municipal. En revanche, les grandes villes ne se sont guère impliquées dans le développement de cette même communication.

Insuffisamment abordés dans le cadre de cet article, les facteurs explicatifs du caractère peu affirmé de la démocratie électronique dans les municipalités du Grand Sud-Ouest sont à la fois conjoncturels et structurels. Outre l'influence conjoncturelle de la réglementation juridique des campagnes électorales précédemment évoquée sur la créativité des éditeurs municipaux, de multiples autres paramètres conditionnent la constitution de liens plus ou moins solides entre Internet et la démocratie participative locale. En 1997, les technologies de l'information et de la communication ont engendré 5 % du produit intérieur brut français, soit davantage que l'industrie automobile et l'énergie réunies (« Les Echos », 27/05/1999) et en 1998, 15 % de la croissance du PIB leur était imputable ce qui représente à peu près un demi-point sur les 3,2 % de croissance annuelle en cette même année (« La Tribune », 16/04/1999).

Les performances de « l'économie Internet » qui représente aux Etats-Unis plus de 300 milliards de dollars (Dépêche AFP du 10/06/99 parue dans Yahoo !France le 11/06/99) constituent autant d'exemples de nature à ancrer, à tort ou à raison, chez les responsables politiques la certitude que le développement des NTIC re-dynamisera une économie nationale à la santé précaire. Les élus locaux confrontés comme les autorités publiques nationales aux problèmes d'emploi et de développement économique peuvent être sensibles à ces chiffres et espérer tirer partie des infrastructures numériques dans la perspective d'inverser les courbes du chômage et de favoriser la croissance régionale. Aussi, les élus locaux recherchent préférentiellement par la création d'infrastructures numériques et l'interconnexion des réseaux existants à renforcer la compétitivité économique de leur territoire plutôt que d'approfondir la démocratie locale, d'autant plus qu'une partie de leur légitimité provient justement de leurs capacités à initier des politiques publiques pouvant engendrer des bénéfices économiques pour l'ensemble de la collectivité.

Ensuite, la démocratie locale est enserrée dans un cadre juridique étroit dans lequel la participation des citoyens au processus décisionnel local est limitativement définie. Ainsi que l'écrit Jacques Caillosse, « l'outillage juridique (...) reste conçu, (...) de manière à toujours ménager le pouvoir décisionnel des élus » (2000, p. 128-129). Attachés à cette prérogative institutionnelle leur assurant la primauté de la décision, les élus peinent ainsi à imaginer des modalités de participation des citoyens dont l'incursion au sein des modes de gouvernement local tendrait à en remettre en cause le fonctionnement représentatif. En même temps, cette attitude des autorités politiques municipales est confortée par celle

des citoyens eux-mêmes, souvent taxés d'indifférence envers la chose politique, et ne prenant que rarement part aux procédures de participation existantes [23]. En ce sens, Albert Mabileau souligne en effet que les demandes de participation locale sont occasionnelles et se manifestent essentiellement lorsque les intérêts particuliers des individus sont en jeu (1999).

Enfin, le temps humain de l'appropriation sociale de nouvelles techniques diffère largement du temps de leur production [24]. Ce temps humain est long et imprévisible et l'influence d'Internet sur les comportements politiques tant des élus que des citoyens reste encore largement à déterminer. Thierry Vedel note à ce propos que « l'évolution des comportements politiques n'aura pas lieu avant une génération, le temps que les institutions et les citoyens s'approprient les techniques » (Le Monde interactif, 1999). Il est effectivement manifeste que le caractère fort récent de l'apparition d'Internet dans les pratiques de communication des municipalités grève de multiples incertitudes la naissance d'une démocratie électronique municipale.

▲ Notes

[1] Pour Bernard Lacroix, la « crise de la démocratie représentative » est le « produit d'un effet de théorie » et devrait en ce sens constituer un objet d'analyse et non un instrument (Rousseau, 1995, p. 41).

[2] Nous n'assimilons pas la communication politique électronique, en raison des performances techniques du réseau Internet, à la démocratie participative, nous suggérons seulement que les potentialités de ce média autorisent l'émergence de nouvelles pratiques de communication politique qui peuvent ne pas se réduire à l'exercice du marketing politique dominant jusqu'alors dans la communication des villes.

[3] Nous employons indifféremment le terme de « gestionnaire de site » ou de « webmestre » pour désigner la personne qui gère au quotidien le site Internet municipal. Les personnes ayant répondu au questionnaire ne sont pas toujours les webmestres mais celles qui au sein de la municipalité possèdent une connaissance plus précise du site, soit qu'elles soient à l'origine du projet, soit qu'elles en aient la responsabilité technique et financière. Il peut ainsi s'agir du directeur du service communication (par exemple, à Alès, Anglet, Béziers, Tournefeuille), du responsable informatique (Lattes, Pessac) ou plus rarement d'un élu en particulier dans les communes rurales : conseiller municipal (La Cabanasse), adjoint au maire (Payrin-Augmontel) ou maire (Montastruc la Conseillère).

[4] Cependant, les explications aux constats que nous évoquons dans la suite de cet article sont encore au stade d'hypothèses fortes qui

demanderaient à être vérifiées lors d'entretiens avec les gestionnaires et les responsables politiques municipaux.

[5] Nous ne reprenons pas exactement les critères de l'INSEE ; ici, les grandes villes sont celles dont la population est supérieure à 100 000 habitants, les villes moyennes celles dont la population est comprise entre 10 000 et 100 000 habitants et les communes rurales celles dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

[6] Les données concernant les villes membres de l'AMGVF sont issues de l'enquête effectuée par Loiseau (2000a)

[7] Une comparaison de la communication politique numérique des villes du Grand Sud-Ouest effectuée à seulement un an d'intervalle peut sembler périlleuse. Cependant, le simple fait qu'en un an, les villes du Grand Sud-Ouest disposant d'un site Internet sont plus de deux fois plus nombreuses suggère qu'il n'est pas illégitime de vouloir observer les éventuelles modifications des contenus éditoriaux des sites sur cette même période (1999-2000).

[8] Souhais exprimés parfois sur les sites Internet eux-mêmes comme en témoignent par exemple l'éditorial en ligne du maire de Balma, Alain Fillola qui écrit qu'« en cette veille de troisième millénaire, l'internet est devenu un formidable outil pour diffuser l'information citoyenne » ou celui du maire de Sainte-Livrade-sur-Lot pour lequel « ce site Internet est le début d'une nouvelle ère de nos relations avec nos voisins, nos visiteurs ou le reste du monde. Mais aussi dans nos relations entre nous. Puisse-t-il être le moyen d'une meilleure connaissance de notre patrimoine, de nos engagements et de nos décisions, le moyen d'un meilleur échange, d'un plus puissant partage de nos idées, de nos remarques, de nos questions » (consultation des sites au mois de juin 2000).

[9] « Autrement dit, la facilité de consultation et d'accès à l'information laisse entière la question évidemment culturelle et beaucoup plus complexe des moyens cognitifs dont dispose l'individu pour replacer l'information dans son contexte et s'en servir » écrit Wolton (1999, p. 141).

[10] A ce propos, la gestionnaire du site toulousain s'exprime en ces termes : « je pense que c'est pas encore suffisamment entré dans les moeurs, c'est pas l'élú qui va ouvrir sa boîte tout seul et répondre directement. » (entretien exploratoire, 27 janvier 1999)

[11] Une étude, systématique, des forums de discussion de quelques-unes des municipalités du Grand Sud-Ouest s'avère nécessaire afin de déterminer avec plus de précision les dynamiques d'échanges

s'instaurant entre les internautes et la municipalité (étude actuellement en cours).

[12] Les entreprises ne prônent pas nécessairement l'apolitisme, il n'en reste pas moins que les sites Internet industriels ou commerciaux ont directement pour but de présenter l'entreprise et ses activités commerciales et non pas les convictions politiques de leurs dirigeants ou employés...ce qui justifie l'exclusion de ces structures de notre catégorie « Lieux d'expression plurielle ».

[13] A titre d'exemple, le site municipal d'une commune rurale de notre échantillon établissait en décembre 2000 un lien vers un site personnel qui renvoyait lui-même au site plutôt exotique de « Natascha », « hôtesse de l'air de 21 ans », laquelle ne cachait rien de ses charmes...

[14] Sites d'informations locales développés soit par des groupes de presse (locaux ou nationaux) qui proposent des contenus spécifiques adaptés à certaines villes, soit par des entreprises spécialisées dans la constitution de « portails » d'informations de proximité qu'elles proposent aux villes dans lesquelles elles veulent s'implanter. Dans le premier cas, on peut par exemple citer maville.com (issu du quotidien Ouest France), toutenville.com (Sud-Ouest), dans le second, [Webcity](http://Webcity.com).

[15] Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à la réunion organisée par l'AMGVF et LOCAL (Université Paris 1) sur le thème « Portails municipaux, portails locaux. Complémentarité ou concurrence ? » qui s'est tenue au Sénat le 28 mars 2000 (compte-rendu disponible sur demande).

[16] La communication politique numérique correspond ici aux différentes catégories (« Informations politiques », « Dialogue élus-citoyens » et « Lieux d'expression plurielle ») et rubriques (par exemple, « actions politiques de la municipalité », « forums », « associations ») que nous avons précédemment détaillés.

L'ensemble des sites, y compris ceux ne disposant d'aucune rubrique de communication politique, comprennent selon une importance variable des informations d'ordre pratique, économique, touristique ou culturel.

[17] Qui dispose : « A compter du premier jour du sixième mois précédent le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. »

[18] « Le prix d'entrée dans le cyberspace, c'est l'abandon du corps » note Galland (1991).

[19] Pour une analyse de la démocratie électronique consacrée plus particulièrement aux communes rurales, voir Wojcik, 2000.

[20] Toutes les données relatives aux villes de l'AMGVF sont issues de l'enquête effectuée par Loiseau (2000a).

[21] Par exemple, référendum local, enquête publique, comités de quartier, pratiques de concertation avec les associations notamment en matière d'environnement... Pour une synthèse, voir CURAPP/CRAPS, 1999.

[22] En réponses aux questions 47 et 50 de notre questionnaire adressé aux gestionnaires de sites : « A votre avis, de quelle manière le maire [l' élu en charge de ce média] participe-t-il aux orientations et évolutions du site Internet ? »

[23] La participation via Internet est de plus tributaire de considérations économiques générales : le coût d'équipement, des logiciels et terminaux conditionnent pour une part l'abonnement de la population locale à Internet.

[24] La littérature sur la question de l'appropriation sociale d'une technique est foisonnante. Voir par exemple : Perriault, 1989 ; Flichy, 1991 ; Chambat, 1992 ; Breton, Proulx, 1996.

▲ Références

BRETON Philippe et Serge PROULX. 1996. *L'explosion de la communication*, La Découverte, Paris.

BRUNEAU C. 1986. « Association et pouvoirs publics. Vingt années d'évolution », *Les cahiers de l'animation*, n° 55, p. 5-19.

CAILLOSSE Jacques. 2000. « Quelle(s) participation(s) aux affaires communales ? Eléments de réponse du droit français », *Pouvoirs*, n° 95, novembre 2000, p. 117-132.

CHAMBAT Pierre (sous la direction de). 1992. *Communication et lien social. Usages des machines à communiquer*, Descartes, Paris.

CURAPP/CRAPS. 1999. *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Presses Universitaires de France, Paris.

DELEUZE Gilles. 1990. *Pourparlers*, Minuit, Paris.

FLICHY Patrice. 1991. *Une histoire de la communication moderne*, La

Découverte, Paris.

FOUCAULT Michel. 1975, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris.

GALLAND Blaise. 1991. « Vers une société virtuelle ? 40 ans d'informatique civile. Rupture ou continuité culturelle ? », actes du colloque *L'ordinateur a 40 ans. 1951-1991*, Lausanne, EPFL, 24 mai 1991.

GARRAUD Philippe. 1985. « Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales », *Les cahiers de l'animation*, n° 52, p. 27-43.

GUILLAUME Marc. 1999. *L'empire des réseaux*, Descartes et Cie, Paris.

LACROIX Bernard. 1995. « Existe-t-il une crise de la démocratie représentative en France aujourd'hui ? Eléments pour une discussion sociologique du problème » ROUSSEAU Dominique (sous la direction de), *La démocratie continue*, Bruylant/LGDJ, Paris.

LANGENIEUX-VILLARD P. 1985. *L'information municipale*, Presses universitaires de France, Paris.

LEVY Pierre. 1994. *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, La Découverte, Paris.

LOISEAU Gérard. 1999. *Municipalités et communication numérique. Les sites Internet des grandes villes de France en 1999*, rapport LOCAL/AMGVF.

LOISEAU Gérard. 2000a. *Municipalités et communication numérique. Les sites Internet des grandes villes de France en 2000*, synthèse du rapport, LOCAL/AMGVF.

LOISEAU Gérard. 2000b. « La démocratie électronique municipale française : au-delà des parangons de vertu », *Hermès*, n° 26-27, p. 213-232.

MABILEAU Albert. 1999. « A la recherche de la démocratie locale. Le représentant et le citoyen », CURAPP/CRAPS (1999), *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 63-69.

Le Monde interactif, 9 juin 1999, p. 3.

PERRIAULT Jacques. 1989. *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Flammarion, Paris.

RODOTA Stefano. 1999. *La démocratie électronique. De nouveaux concepts et expériences politiques*, Apogée, Rennes.

SERUSCLAT Francis. 1994/1995. *Les nouvelles techniques d'information et de communication : l'homme cybernétique ?*, OPECST, Sénat n°232.

VEDEL Thierry. 2000. « L'internet et les villes : trois approches de la citoyenneté », *Hermès*, n° 26-27, p. 247-262.

VIRILIO Paul. 1996. *Cybermonde : la politique du pire*, Collection Conversations pour demain, Editions Textuel, Paris.

WOJCIK Stéphanie. 1999. *Municipalités et multimédia en ligne : un écran pour la démocratie locale ? Etude de trente-neuf sites web municipaux dans le Grand Sud-Ouest*, mémoire DEA de Science politique, Université des Sciences Sociales Toulouse I, septembre. En ligne: <http://perso.wanadoo.fr/swoj>

WOJCIK Stéphanie. 2000. « Territoires et démocratie électronique : le cas des municipalités du Grand Sud-Ouest », communication au colloque de l'Association des Ruralistes Français (ARF), *Territoires prescrits, territoires vécus : territorialité au coeur des recompositions des espaces ruraux*, Toulouse, 26 octobre.

WOLTON Dominique. 1999. *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Flammarion, Paris.

▲ **Tableau: Villes de l'échantillon et leurs adresses électroniques**

Agde	http://www.ville-agde.fr
Aire sur l'Adour	http://perso.wanadoo.fr/mairie.aire
Albi	http://www.mairie-albi.fr
Alès	http://www.ville-ales.fr
Anglet	http://www.ville-anglet.fr
Arcachon	http://www.ville-arcachon.fr
Aureilhan	http://www.ville-aureilhan.fr
Bages	http://perso.wanadoo.fr/mairie-bages66
Balma	http://www.mairie-balma.fr
Bayonne	http://www.ville-bayonne.fr
Bègles	http://www.mairie-begles.fr
Béziers	http://www.ville-beziers.fr
Blagnac	http://www.mairie-blagnac.fr
Blaye	http://www.blaye.net
Boé	http://www.ville-boe.fr
Bordeaux	http://www.mairie-bordeaux.fr
Bordères sur l'Echez	http://www.ville-borderes-echez.fr

Bouscat (Le)	http://www.mairie-le-bouscat.fr
Braud et Saint-Louis	http://www.mairie-braud.fr
Bruges	http://www.mairie-bruges.fr
Cabanasse (La)	http://www.chez.com/cabanasse
Cahors	http://www.mairie-cahors.fr
Carla Bayle	http://www.carla-bayle.com
Castelnaudary	http://www.ville-castelnaudary.fr
Castres	http://www.ville-castres.fr
Cenon	http://www.ville-cenon.fr
Cestas	http://www.mairie-cestas.fr
Colomiers	http://www.mairie-colomiers.fr
Condom	http://www.condom.org
Corneilla del Vercol	http://mairie.wanadoo.fr/corneilla.del.vercol
Dax	http://www.ville-de-dax.fr
Fleurance	http://www.gascogne.com/Fleurance
Florac	http://www.ville-florac.fr
Fontès	http://perso.wanadoo.fr/mairiefontes
Gradignan	http://www.ville-gradignan.fr
Grau du Roi (Le)	http://www.ville-legrauduroi.fr
Gruissan	http://www.ville-gruissan.fr
Gujan-Mestras	http://www.ville-gujanmestras.fr
Hendaye	http://www.hendaye.com
Labenne	http://www.ville-labenne.fr
Lattes	http://www.ville-lattes.fr
Lavalette	http://commune.lavalette.free.fr
Lescar	http://www.mairie-lescar.fr
Leucate	http://www.mairie-leucate.fr
Lisle-sur-Tarn	http://www.ville-lisle-sur-tarn.fr
Lormont	http://www.ville-lormont.fr
Lunel	http://www.ville-lunel.fr
Luzech	http://www.ville-luzech.fr
Marcheprime	http://www.ville-marcheprime.fr
Marmande	http://www.mairie-marmande.fr
Marsillargues	http://www.ville-marsillargues.fr
Martres Tolosane	http://www.mairie-martres-tolosane.fr
Mérignac	http://www.ville-merignac33.fr
Mèze	http://www.ville-meze.fr
Millau	http://www.mairie-millau.fr
Miramont-de-Guyenne	http://www.ville-miramontdeguyenne.fr
Mont de Marsan	http://www.mont-de-marsan.org
Montastruc La Conseillère	http://montastruc.free.fr
Montauban	http://www.ville-montauban.fr
Montpellier	http://www.ville-montpellier.fr
Montredon-des-Corbières	http://perso.wanadoo.fr/montredon.corbieres
Muret	http://www.mairie-muret.fr
Narbonne	http://www.mairie-narbonne.fr

Nîmes	http://www.ville-nimes.fr
Olemps	http://www.mairie-olemps.fr
Orthez	http://www.mairie-orthez.fr
Parentis-en Born	http://www.ville-parentis.fr
Pau	http://www.ville-pau.fr
Payrin Augmontel	http://www.mairie-payrin-augmontel.fr
Penne d'Agenais	http://www.ville-pennedagenais.fr
Périgueux	http://www.ville-perigueux.fr
Perpignan	http://www.mairie-perpignan.fr
Pessac	http://www.mairie-pessac.fr
Pibrac	http://www.pibrac.com
Rieumes	http://www.ville-rieumes.fr
Saint-Castin	http://mairie.wanadoo.fr/saint-castin (site fermé)
Saint-Laurent-d'Aigouze	http://www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
Saint-Lon-les-Mines	http://www.st-lon-les-mines.com
Sainte-Livrade	http://www.ville-ste-livrade47.fr
Saint-Emilion	http://www.ville-saint-emilion.fr
Saint-Girons	http://www.ville-st-girons.fr
Saint-Lys	http://www.saint-lys.com
Saint-Médard-en-Jalles	http://www.saint-medard-en-jalles.com
Sérignan	http://www.ville-serignan.fr
Soler (Le)	http://www.little-france.com/le-soler/
Soustons	http://www.mairie-soustons.fr
Talence	http://www.mairie-talence.fr
Tarbes	http://www.ville-tarbes.fr
Teste de Buch (La)	http://www.latestedebuch.com
Toulouse	http://www.mairie-toulouse.fr
Tournefeuille	http://www.mairie-tournefeuille.fr
Uzès	http://www.ville-uzes.fr
Valmanya	http://perso.wanadoo.fr/mairie.valmanya
Villenave d'Ornon	http://www.mairie-villenavedornon.fr

▲ Pour en savoir plus

Espace citoyen Dordogne (24) :

<http://perso.wanadoo.fr/espace.citoyen24/>

Démocratie locale et usages de l'Internet. Politiques municipales de développement des réseaux électroniques en direction de habitants : premières observations - Document d'étape, Sous la direction de Véronique Kleck, en collaboration avec Place Publique, Septembre 1999, Ministère délégué à la ville :

http://viroflay.free.fr/textes/democratie_locale.htm

Admiroutes. Internet et la démocratisation de la société :

<http://www.admiroutes.asso.fr>

Premier portail de démocratie en ligne : <http://www.e1789.com>

Retour sur notre enquête : Les internautes et « le politique », où en est le débat ? (juin 1999) : <http://www.ent-ter.fr/jdi/19jls01.htm>

Observatoire des Usages de l'Internet (OUI) : <http://www.oui.net>

Place publique, le site des initiatives citoyennes : <http://www.place-publique.fr>

Politique.org. La machine à se faire élire : <http://www.politique.org>

Politique, administration, élus : <http://www.professionpolitique.com>

Web-TV, la citoyenne : <http://www.tcc.fr/citoyenne.htm>

Observatoire des télécommunications dans la ville :
<http://www.telecomville.org>

Veille européenne citoyenne sur les autoroutes de l'information et le multimédia : <http://www.vecam.org>



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2001 - Tous droits réservés.



Veillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

Temporalité et Internet : réflexion sur la psychologie du temps à la lumière des pratiques domiciliaires

résumé

sommaire

bio

par [Luc Bonneville](#)

Étudiant en doctorat de sociologie - Université du Québec à
Montréal

© Luc Bonneville - 2001 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

La représentation de l'avenir au cours de la modernité s'est articulée, du point de vue sociologique, autour d'une conception objective du temps qui trouve son origine au sein des grandes structures économiques. Avec la venue des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), l'espace et le temps ont pris des significations différentes grâce à la possibilité de communiquer sans référence à l'espace et dans un temps qualitativement différent de celui du « temps de communication » moderne. Dans une enquête de nature qualitative sur les représentations de la temporalité des utilisateurs quotidiens du réseau Internet à domicile, nous avons observé une reconstitution d'un « temps vécu » qui vient supplanter le temps objectif propre à la modernité. Ce temps vécu se caractérise par des distorsions au niveau de la représentation du passé et de l'avenir et par la prépondérance de la représentation du présent comme « moment d'exécution ». Quelles sont les caractéristiques d'une telle représentation sur le plan psychologique ? C'est précisément dans le cadre de cette interrogation que nous réfléchissons, dans ce texte, sur ce que nous pensons être la toute « nouvelle orientation temporelle » des utilisateurs quotidiens du réseau Internet à domicile.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs : temporalité, psychologie, pathologie, vécu, sociologie, temps, TIC, Internet, représentation.



▲ Sommaire

[1. Introduction](#)

[2. Des pratiques sociales aux pratiques quotidiennes](#)

[3. Du temps abstrait au temps concret : et la quotidienneté ?](#)

[3.1 De retour au temps vécu](#)

[3.1.1 La question des pathologies temporelles durant la modernité](#)

[3.1.2 Fondements subjectifs de la représentation de la temporalité chez les utilisateurs interrogés : au seuil d'une nouvelle pathologie du présent ?](#)

[3.2 Le changement sans la durée](#)

[3.2.1 Une représentation du « déjà »](#)

[3.2.2 La question de l'attente : aux sources d'une pathologie du présent ?](#)

[4. En guise de conclusion](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Pour en savoir plus...](#)

▲ 1. Introduction

Au cours d'une recherche sur la représentation de la temporalité chez les utilisateurs du réseau Internet à domicile, dont les principaux constats ont été présentés dans le cadre d'un article précédent [1], nous avons posé comme hypothèse que la représentation du temps des utilisateurs interrogés se dissociait de la temporalité dominante propre à la modernité fondée essentiellement sur un temps objectif et quantifiable. L'objet général de cette recherche découlait d'un questionnement sociologique qui visait à comprendre, d'une part, la signification que les utilisateurs du réseau Internet à domicile accordaient au temps dans le cadre de leurs activités quotidiennes et, d'autre part, la représentation qu'ils en avaient par rapport à la représentation plus globale *extra-quotidienne*. En poussant plus loin l'analyse des constats réalisés, en débordant par conséquent sur les limites de la sociologie, il est possible de dégager certains éléments qui suscitent une réflexion générale sur ce qui semble être une nouvelle appréhension-construction du temps chez les utilisateurs interrogés. Une telle perspective, de par la nature descriptive qu'elle met en jeu du point de vue de la conscience de l'individu, ne peut être qu'une réflexion à caractère psychologique. C'est précisément dans une telle perspective que s'inscrit notre réflexion dans cet article [2]. Nous montrerons ainsi que le « temps vécu » des utilisateurs interrogés, compte tenu de l'utilisation récurrente et de certains usages qu'ils font d'Internet, peut

s'interpréter dans le sens d'une « pathologie du temps présent [3] ». Notre réflexion procédera en trois principaux moments qui structureront le plan de l'article.

Dans un premier temps, nous allons tenter de mettre en contexte le foyer à partir duquel émergent les nouvelles représentations de la temporalité chez les utilisateurs d'Internet pour, en deuxième temps, discuter de la problématique générale des « pathologies temporelles ». Finalement, nous montrerons en quoi certains constats effectués nous conduisent à penser que certains éléments propres aux représentations de la temporalité des utilisateurs sont de l'ordre du pathologique. Nous serons par la suite en mesure de mettre en branle un certain nombre de questionnements qui peuvent donner, à notre avis, le coup d'envoi à de nouvelles avenues de recherche en psychologie du temps.

▲ 2. Des pratiques sociales aux pratiques quotidiennes

Les innovations technologiques qui voient le jour à partir des années cinquante sur le plan de l'informatique, à partir du passage des systèmes analogiques aux systèmes numériques, vont être la base des premiers micro-ordinateurs capables d'analyser de façon automatique de l'information et de *stocker* d'innombrables données sur support numérique. De telles innovations ont débouché sur des bouleversements majeurs dans plusieurs sphères sociales qui sont venus modifier plusieurs comportements en matière d'information et de communication, notamment par le biais du processus de formation des usages [4] .

De tels phénomènes motivent certains questionnements quant au rôle de l'utilisateur qui effectue de nouvelles pratiques de plus en plus récurrentes dans le cadre de l'utilisation des technologies informatiques. On peut penser que le réseau Internet, étant donné le niveau d'utilisation que certaines gens en ont, provoque une modification des rapports de l'utilisateur à son univers quotidien à partir du moment où il dispose d'outils lui permettant d'accomplir plusieurs activités à son domicile. C'est précisément ce que nous pensons avoir montré en faisant ressortir trois principaux constats relatifs à la représentation de la temporalité des utilisateurs d'Internet au domicile [5]. À titre de rappel, le premier constat concernait la constitution d'un temps enfermé dans un « moment présent » marqué par une représentation de « l'instantanéité ». Le deuxième référait à l'idée d'une représentation d'un temps sans espace, conçu en lui-même sans égard aux déplacements pour effectuer certaines activités quotidiennes. Dans le troisième constat, nous avons mis en jeu l'idée selon laquelle le temps était de plus en plus « subjectivé » par l'utilisateur à travers ses pratiques quotidiennes.

L'analyse de tels constats nous conduit à réfléchir aux conséquences

psychologiques de la conception du temps des utilisateurs dont les représentations entrent en contradiction avec la temporalité objective globale qui est propre à la modernité. Mentionnons à ce sujet que la temporalité moderne, qu'on peut également appeler la « modernité temporelle », pose le temps à travers l'objectivité du déroulement des états successifs et de la quantification de l'espace.

C'est donc à partir de la portée de ces constats que nous voulons, dans cet article, insister sur la façon dont est vécu le temps chez les utilisateurs interrogés, pour déboucher sur une réflexion particulière qui s'ouvre sur un domaine d'analyse nouveau issu de la sociologie de la quotidienneté. Celle-ci suggère une démarche particulière en initiant une réflexion critique sur la nature de la représentation quotidienne du temps, dans le sens où Henri Lefebvre en fait référence dans les termes suivants :

La critique de la vie quotidienne étudie la persistance des temps rythmiques dans le temps linéaire, celui de la société industrielle moderne. Elle étudie les interférences entre le temps cyclique (naturel, irrationnel en un sens, encore concret) et le temps linéaire (acquis, rationnel, abstrait en un sens et anti-naturel). Elle examine les déficiences et malaises qui résultent de cette interaction encore peu et mal connue. Elle envisage enfin les métamorphoses possibles, du fait de cette interaction, dans la quotidienneté [6].

C'est de ce point de vue que la réflexion que nous voulons développer trouve son sens, car elle nous conduit à interpréter plus profondément les conséquences psychologiques des représentations particulières des utilisateurs interrogés qui se construisent dans leurs univers quotidiens.

▲ 3. Du temps abstrait au temps concret : et la quotidienneté ?

Le temps tel qu'on en fait perpétuellement l'expérience est fondé sur l'idée de quantification qui lui donne un caractère objectif, permanent et immuable. On le mesure, on le constate et on le matérialise. Il s'agit d'un temps essentiellement abstrait, qui dépasse les limites de notre perception subjective. Ce type de temporalité peut être qualifié de « moderne », en ce sens qu'il se généralise avec les balbutiements de l'industrialisation pour se cristalliser dans l'ensemble des rapports sociaux où émerge un « temps dominant [7] » représenté par le temps de travail, lequel constitue le foyer à partir duquel s'orientent toutes les représentations possibles du temps des individus. Parmi celles-ci se retrouve le temps quotidien qui échappe par nature à cette temporalité objective, même s'il demeure plus souvent qu'autrement soumis au « temps dominant » de la société qui tente de l'englober par l'effet des représentations individuelles. Or, les pratiques sociales mise en jeu de

façon récurrente dans le cadre de l'utilisation du réseau Internet, compte tenu des possibilités que celui-ci offre, provoquent de nouveaux rapports au temps dans la quotidienneté des utilisateurs. Par un processus lent mais réel, les utilisateurs en viennent à développer des adaptations à partir desquelles le temps sera vécu d'une façon particulière, puisque sa caractéristique centrale est d'entrer en contradiction avec le temps dominant de la modernité, lequel se caractérise entre autres par la présence d'un « temps-pivot [8] », objectivant, qui oriente l'ensemble des représentations de la temporalité. Tel est le fondement des constats que nous avons effectués dans le cadre de notre recherche [9]. La question qui se pose maintenant est de cerner les spécificités psychologiques de tels contacts. Ce sera notre principale préoccupation dans le prochain point.

▲ 3.1 De retour au temps vécu

Conformément à l'analyse de la représentation du temps chez les utilisateurs que nous avons interrogés, l'utilisation régulière du réseau Internet amène, de façon générale, un changement de perspective du point de vue du rapport de l'individu aux différents attributs temporels (attributs linguistiques, tels que le *présent*, le *passé*, l'*avenir*, le *maintenant*, l'*instant*, etc.) dans le sens d'une représentation orientée fondamentalement sur le « présent », voire sur « l'immédiat ». L'origine de ce phénomène se situe au niveau de l'utilisation récurrente que les utilisateurs font du réseau Internet, lequel possède la caractéristique centrale de créer des rapports communicationnels fondés sur l'instantanéité [10]. Une telle possibilité implique que le réseau Internet puisse être en mesure, dans sa forme phénoménale, de proposer une temporalité différente de celle qui a cours depuis le début de la modernité compte tenu de son caractère objectif. Or, comme en témoigne notre analyse, la signification que les utilisateurs réguliers d'Internet à domicile accordent au temps entre en conflit avec les cadres temporels qui entourent la quotidienneté, ce qui veut dire que le temps est vécu d'une façon différente de la « norme » proposée, c'est-à-dire la « normalité temporelle » de la modernité.

C'est précisément ici que nous pouvons concevoir un élément pathologique, « hors-norme », qui suppose un conflit permanent entre un « temps concret » (vécu par l'individu) et un « temps abstrait » (celui de la modernité). L'origine de cette « pathologie temporelle » viendrait de la modernité, compte tenu du type de temporalité qui lui est associé, c'est-à-dire l'obsession de la quantification du couple temps/espace, de la mesure de la vitesse par la quantité d'activités réalisées dans un temps donné, d'un horizon temporel orienté vers l'avenir, etc., lesquels ne peuvent faire autrement que de provoquer de multiples tensions avec le temps tel qu'il se dégage de certaines pratiques récurrentes sur Internet (les achats à distance, la communication par courrier électronique, la

réservation en ligne, la quête d'informations de toutes sortes) [11].

▲ 3.1.1 La question des pathologies temporelles durant la modernité

Essentiellement, on retrouve trois types de pathologies qui ont pour fondement la confrontation des représentations du temps des individus avec la représentation objective d'un temps fixe et immuable qui obéit, rappelons-le, aux contraintes du temps de travail et de l'espace à l'origine d'une structure téléonomique [12] du temps. Cette structure, compte tenu du temps concret - tel que perçu par l'individu - est sujette à être distorsionnée par une série de causes extra-subjectives (le social) et subjectives (le psychologique) [13].

Pour l'illustrer, prenons l'exemple des pathologies temporelles propres à la modernité, lesquelles peuvent prendre des formes différentes selon l'orientation temporelle spécifique d'un individu, c'est-à-dire sa capacité à s'orienter dans le temps en portant son attention soit sur le passé, le présent ou le futur. Trois types de pathologies se présentent : les pathologies du passé, les pathologies du futur et, les plus importantes pour notre réflexion, les pathologies du présent [14].

Les pathologies du passé concernent, par exemple, toutes les formes de mélancolie. Le sujet se trouve ainsi confronté à un temps objectif orienté vers le devenir et à son propre temps vécu qui, lui, reste orienté vers le passé, c'est-à-dire vers quelque chose qui n'est présent que dans le souvenir mais dont le sujet a perpétuellement conscience. On pourrait par également prendre exemple sur les religions ascétiques qui se fondent sur l'idée d'un point d'origine, le péché originel, qui doit cependant être racheté perpétuellement.

Les pathologies du futur constituent, quant à elles, les attitudes d'un sujet envers le rejet conscient ou inconscient d'un passé et éventuellement d'un présent qui ne trouverait son sens que par un futur envisageable et souvent souhaité, comme dans le cas de l'utopie ou de certaines croyances religieuses.

Les pathologies du présent sont les plus intéressantes sur le plan d'une psychologie du temps vécu, car elles permettent d'envisager une certaine dynamique comportementale qui caractérise un individu par rapport à ses actes. Comme pathologies du présent, on peut faire référence aux problèmes liés à la toxicomanie et à certaines formes de criminalité où l'individu investit tout son désir dans le moment présent, dans l'action immédiate indépendamment des effets que cela pourra avoir dans un avenir rapproché. On peut également penser à la dépression qui renvoie à l'idée d'un rejet de l'avenir devant lequel le sujet se sent désemparé. Tout est ramené dans ce cas au seul moment présent qui englobe toute la conscience du sujet pris dans l'immédiateté du temps.

C'est justement dans le sens d'une pathologie du présent qu'émerge ce qu'on pourrait concevoir, à la lumière de nos recherches et analyses, une signification particulière du temps dans le sens d'un moment présent, instantané, qui oriente un ensemble de comportements quotidiens. Le sujet se trouverait, de par la récurrence qui s'est installée dans ses comportements quotidiens, enfermé dans un instant présent qui fait qu'une action doit être toujours réalisée « tout-de-suite » et, par conséquent, sans attentes concrètes. Les usages liés à la quête d'informations continuellement mises à jour de même que les possibilités d'interaction offertes à tout instant contribuent à ce type de représentation de la temporalité.

▲ 3.1.2 Fondements subjectifs de la représentation de la temporalité : au seuil d'une nouvelle pathologie du présent ?

L'une des caractéristiques centrales de la représentation de la temporalité chez les utilisateurs interrogés réside dans l'obsession qu'ils développent face au « moment actuel », le « maintenant », dans lequel la durée [15] se ramène à l'instant présent.

Une telle représentation de la durée fait que le temps est refermé sur lui-même, contribuant ainsi à comprimer « l'avant » (le passé) et « l'après » (le futur) dans l'immédiat. Voyons plus précisément en quoi cela consiste à la lumière de notre réflexion.

▲ 3.2 Le changement sans la durée

L'analyse des représentations de la temporalité des utilisateurs montre une dimension particulière du « changement » en tant que modalité temporelle. Nous assisterions tout simplement à la disparition de la représentation du changement, laquelle trouverait son origine dans une dialectique individu-machine (Internet) qui fait en sorte que certaines pratiques quotidiennes sont vécues en fonction d'une instantanéité, d'une actualisation et et d'une présentification. Dans un tel contexte, la représentation du changement est structurellement modifiée et renvoie maintenant à la négation du déroulement d'états successifs qui pourtant constituent les références « normales » de la société.

Le « temps instantané » perçu comme tel, qui est la cause de la représentation du non-changement, se caractérise par la suppression de « l'avant » et de « l'après » d'où ressort un temps quotidien « présentifié ». L'attitude significative à l'égard de ce phénomène consiste à vouloir perpétuellement obtenir une information « tout-de-suite » [16]. Ce qui implique qu'une action est effectuée à une vitesse si rapide que l'utilisateur ignore consciemment les différents instants qui constituent les changements d'états linéaires entre un « avant » et un

« après ». En ce sens, la perception du changement ne peut que relever du pathologique car, poussée à son comble avec cette obsession de la vitesse, elle se situe en dehors du « normal temporel » de la société globale qui est modelé autour d'une représentation du changement comme succession d'états dans le temps [17].

Mentionnons en exemple la différence fondamentale qu'il existe entre le temps tel qu'il se déploie par certains usages du réseau Internet et le temps tel qu'il se déploie dans le cadre des rapports sociaux englobés par la modernité temporelle. Dans le cadre de celle-ci, les activités dans le temps se réalisaient nécessairement à partir d'un « présent » vers un devenir que l'on qualifie de « futur », d'où l'origine linguistique des attributs temporels spécifiant les « temps de verbe » (« j'irai à cet endroit », « je mangerai au restaurant », « j'achèterai des vêtements », etc.). Dans le cadre de l'utilisation quotidienne du réseau Internet, et notamment du système de courrier électronique, la représentation que les usagers ont du changement ne suppose plus une coupure aussi précise entre les états dans le temps, car l'utilisateur peut envoyer par exemple un message à quelqu'un quand bon lui semble indépendamment de contraintes objectives fixées hors de lui. On pourrait penser qu'il n'y a plus de représentation consciente d'un changement des états dans le temps. Traditionnellement, un individu devait se déplacer pour envoyer un message à quelqu'un, conformément aux actions suivantes qui correspondent à des états temporels : écrire une lettre, se déplacer pour la poster, revenir chez-soi, etc. Le système de courrier électronique permet à l'utilisateur d'envoyer un message quand il le juge nécessaire, sans égard à des états percevables dans le temps. On pourrait évidemment contredire cette idée d'une représentation d'un « temps instantané », en montrant qu'il y a mathématiquement un temps qui peut se quantifier à partir du doigté sur le clavier, de la vitesse de l'ordinateur, du temps d'exécution et du temps de transport du signal. Cette démonstration ne peut être véridique qu'en théorie, car le temps effectivement mesuré s'établit sur la base d'une vitesse si rapide entre les états qu'il échappe à la construction subjective de la durée. La différence fondamentale réside dans le fait qu'il y a un changement de l'ordre du qualitatif. En ce sens, les utilisateurs se trouvent à la fois confrontés à des changements d'états dans le temps dans leurs rapports sociaux de tous les jours et à des représentations de non-changement dans leurs rapports à la quotidienneté. L'aspiration qu'ils développent dans le cadre de ces derniers, de par la récurrence avec laquelle certaines activités sont réalisées, fait en sorte que la représentation de la temporalité des utilisateurs devient complètement « hors norme ».

On peut penser que la pathologie du présent dont nous parlons s'illustre lorsque la représentation du temps des utilisateurs se fonde sur l'idée d'un temps « immédiat », lequel fait en sorte que la représentation du changement tend à disparaître. Cette disparition résulte de la volonté

des utilisateurs de « sauver » constamment du temps dans leurs activités quotidiennes, de façon à ce que « l'avant » et « l'après ne forment qu'un.

Une telle recherche constitue une tendance évocatrice de la pathologie du présent dont sont victimes certains utilisateurs, puisqu'ils en viennent à ne plus tolérer les « délais » qui sont pourtant fondamentaux dans la représentation globale de la société. Plus précisément, cela consiste à ignorer les rythmes temporels de la société qui constituent pourtant la base de la mesure du temps tel que nous l'affirmons plus haut. De cette façon, étant donnée la possibilité qu'ils ont d'accomplir une activité quotidienne sur Internet sans délais, les utilisateurs ont une représentation de la temporalité qui considère celui-ci comme un « déjà ».

▲ 3.2.1 Une représentation du « déjà »

D'un point de vue linguistique, le « déjà » exprime l'attitude de l'utilisateur envers une activité quotidienne qui se réalise à l'extérieur de la « normalité temporelle » des délais. C'est à partir du « déjà » que les utilisateurs accordent une signification au temps qui correspond au niveau de productivité qu'ils recherchent dans le cadre de leur quotidienneté. Ce niveau de productivité correspond au but à atteindre qui ne peut se réaliser que dans la perspective de « sauver du temps », voire « d'économiser du temps ». Celle-ci réfère concrètement à la *présentification* [18] des activités sur Internet, dans le sens où les utilisateurs peuvent obtenir, par exemple, des mises à jour régulières [19] tout en mettant en marche des procédures de traitement automatique [20]. De telles possibilités font en sorte que les utilisateurs en viennent à ignorer les délais, l'attente voire la prévision relative à une activité quotidienne. Ce qui, d'après nous, les situe dans une sorte d'« anormal » temporel qui pose son rapport au temps en contradiction avec la temporalité globale de la société qui est fondée, justement, sur les délais, l'attente et la prévision. L'efficacité serait le lot des utilisateurs d'Internet à domicile, dans le projet d'éliminer leur sentiment d'attente envers un résultat à venir. Vouloir éliminer l'attente, c'est éliminer le temps mesurable. C'est se réapproprier un temps subjectif qui est de l'ordre de la durée au sens bergsonien du terme.

▲ 3.2.2 La question de l'attente : aux sources d'une pathologie du présent ?

L'une des modalités de la représentation de la temporalité des utilisateurs se situe au niveau de la conscience de « l'attente ». Celle-ci constitue l'effet de la temporalité globale qui pose le temps dans un rapport où interviennent des délais, des temps contraints, des déplacements, etc. Le sujet est par conséquent toujours impliqué dans

un rapport au temps qui fait qu'il doit « attendre » un événement [21]. Comme nous le disions plus haut, lorsque pour certaines activités quotidiennes, le temps devient quelque chose qui réfère à l'immédiateté, au « déjà », les utilisateurs tendent à ne plus concevoir d'attente concrète. Ils sont donc tiraillés entre un temps qui se prête à l'attente et un temps qui ne s'y prête plus, d'où l'émergence selon nous d'une pathologie du temps.

Celle-ci s'illustrerait lorsque les utilisateurs tendent à tout ramener au présent pour annuler les différents moments d'une activité qui réfèrent conventionnellement à une action pour ensuite enclencher un délai et enfin un résultat. Il en résulterait un temps qui est vécu, consciemment ou inconsciemment, dans une durée qui exclut toutes les références au temps mesurable de translation entre un moment antérieur et un moment postérieur. L'absence d'attente est ici absence de délais. Ceux-ci sont évacués de la représentation des utilisateurs par une tendance quotidienne à effectuer en permanence une opération à réaliser « tout-de-suite ». Mentionnons en exemple l'envoi d'un message à quelqu'un au moment où l'utilisateur le souhaite indépendamment d'un horaire fixé *a priori*.

C'est donc la nature de l'attente qui est structurellement modifiée, du fait qu'une temporalité instantanée surgit. Une telle transformation n'implique pas une augmentation de la vitesse avec laquelle une opération est réalisée et corollairement une diminution de l'attente vécue. Elle suppose plutôt un changement qualitatif qui fait que les utilisateurs se placent en dehors de la « normalité temporelle » qui admet toutefois la perception des attentes qui sont vécues comme étant courtes ou longues.

Dans ce contexte, l'élément pathologique surgirait dès lors qu'une attente vécue par le sujet, pour quelque activité que ce soit, déboucherait sur une impatience chronique face à laquelle l'utilisateur se sentirait de plus en plus désespéré [22]. Cela viendrait confirmer l'une des lois fondamentales de la psychologie du temps énoncées par Paul Fraisse selon lequel l'attente est toujours perçue comme étant trop longue dans les différents rapports sociaux d'un individu [23].

Devant l'incapacité d'accomplir une activité de façon immédiate, dans le sens du « déjà » dont nous avons parlé, les utilisateurs développent un sentiment d'impuissance face à un temps qu'ils n'arrivent plus à maîtriser. Cependant, il y aurait un paradoxe du fait qu'en dehors de leur quotidienneté le temps échappe pourtant à leur maîtrise puisque sa caractéristique fondamentale est d'être objectif. Cette caractéristique fait en sorte que le temps moderne possède une signification qui associe l'attente avec un « temps perdu », d'où l'obsession permanente de vouloir « sauver du temps » dans leurs activités quotidiennes.

L'attente est conçue chez les usagers d'Internet à domicile comme trop étendue dans le temps, ce qui révèle un certain degré d'anormalité dans la réalisation efficace de telle ou telle activité. Conçue ainsi, l'attente est vécue avec intolérance par les utilisateurs qui finissent par développer une angoisse constante lorsque des délais surgissent. Une telle angoisse se manifeste lorsque les utilisateurs ne parviennent pas à effectuer une opération dans le cadre du « déjà », lequel ne peut s'absenter qu'en fonction d'un bris d'équipement, de l'engorgement du site Internet convoité, de la lenteur d'un téléchargement, etc. Pour éviter de tels scénarios, les utilisateurs préfèrent mettre en fonction des applications par lesquelles les opérations qu'ils veulent accomplir se font automatiquement sans leur intervention, comme par exemple un correcteur grammatical automatique ou un logiciel de courrier électronique relevant les messages automatiquement sans que l'utilisateur en fasse la demande. De cette façon, les utilisateurs peuvent effectuer une autre activité en parallèle pendant que s'effectue par exemple un téléchargement. Cela leur donne l'impression que l'opération qu'ils enclenchent se fait, imaginairement, de façon instantanée. Ainsi, dans de telles circonstances, les utilisateurs ont l'impression que l'attente qui existerait « normalement » n'est plus, puisqu'elle perd son aspect formel en n'étant plus vécue. Le délai n'a donc plus la même signification qu'une attente, car il est anticipé et englobé dans une certaine gestion du temps où ce dernier est en fait un « non-temps ». Le non-immédiat devient par conséquent un immédiat qui cadre avec la représentation du « déjà ». Tout est ici une question de vitesse, véritable catalyseur de cette quête obsessionnelle de performance par la recherche d'une économie de temps fondée sur les idées mêmes du taylorisme [24]. Arrivée à un certain seuil, une telle recherche défierait, nous le pensons, les limites du « raisonnable », du « normal », propre à la société globale par rapport au temps qui lui est associé.

▲ 4. En guise de conclusion

Les représentations de la temporalité que nous venons de mettre en lumière chez les utilisateurs d'Internet à domicile illustrent, à notre avis, un cas typique de « pathologie du présent », dans le sens où nous l'avons définie. On peut penser qu'une telle pathologie provient d'une obsession sans cesse grandissante de l'efficacité personnelle qui passe par la vitesse avec laquelle une opération ou une activité est réalisée dans le temps. Le foyer d'origine est sans aucun doute la société moderne avec la généralisation de l'idée tayloriste encourageant la performance individuelle, la concurrence entre les individus et valorisant la vitesse d'exécution. La venue des technologies d'information et de communication, avec la possibilité d'accéder à Internet à partir du domicile, a concrétisé le rêve capitaliste de la vitesse et de la rapidité [25]. Il y aurait deux conséquences majeures sur le plan

comportemental : d'un côté l'être humain se trouverait prisonnier d'un style de vie obsessionnel favorisant la performance et la vitesse [26], et de l'autre il viserait à se sortir de cette fatalité en vivant le temps quotidien comme il l'entend mais toujours dans le cadre de l'idéal temporel moderne. De là émerge à notre avis une contradiction qui se reflète au niveau des représentations.

On pourrait dès lors penser que c'est l'orientation temporelle des utilisateurs qui est déstabilisée. Dans la modernité, cette orientation posait le rapport de l'individu au temps dans sa capacité à se situer dans le présent ou dans le futur (qui est toujours en « voie d'être »). Les utilisateurs d'Internet à domicile, de par la récurrence avec laquelle certaines activités quotidiennes sont réalisées, ne se posent qu'en rapport avec le présent qui est de l'ordre du « déjà » et qui implique une impatience chronique pour les délais. De telles caractéristiques représentationnelles ne peuvent à notre avis qu'entraîner des désordres au niveau de la signification accordée au temps, car celui-ci se construit autour de contradictions fondamentales qui relèvent à la fois de la société globale et de la quotidienneté. C'est pourquoi nous pensons que la réflexion autour du concept de « pathologie temporelle », appliquée aux utilisateurs d'Internet à domicile, ne peut que contribuer de façon positive au débat sur l'origine des représentations de la temporalité et sur leur dynamique.

▲ Notes

[1] Rappelons d'entrée de jeu qu'il s'agissait d'une recherche de nature qualitative durant laquelle nous avons interrogé dix-sept étudiant(e)s des universités montréalaises, considérés comme de grands utilisateurs d'Internet au domicile, comme en témoignent leur ancienneté d'utilisation d'environ deux ans, leur fréquence journalière d'utilisation (de 1 à 10 fois par jour) et le temps quotidien moyen passé sur Internet (de 15 minutes à 4 heures par jour). Cf. BONNEVILLE, Luc. mai 2000. « La représentation de la temporalité des utilisateurs du réseau Internet », *COMPOSITE*, V2000.1, en ligne: <http://composite.uqam.ca/2000.1/articles/bonnev.htm>

[2] Mentionnons que cet article résulte, en grande partie, d'une réflexion générale qui a été entamée en mai 2000 lors du Congrès annuel de l'ACFAS. À cette occasion, nous avons réalisé une présentation dans la section de « Psychologie » où nous avons eu l'occasion de discuter sur de nombreux points relatifs à la psychologie du temps. BONNEVILLE, Luc. 19 mai 2000. « Les distorsions du temps vécu chez les utilisateurs quotidiens du réseau Internet à domicile », Université de Montréal, ACFAS, Montréal.

[3] Notons cependant que notre objectif réside davantage dans la

perspective de mettre en jeu certaines interprétations des constats auxquels nous sommes arrivés dans le cadre de notre recherche. C'est pourquoi notre article empruntera le style d'un essai.

[4] Voir LACROIX, Jean-Guy, MIÈGE, Bernard, MOEGLIN, Pierre, PAJON, Patrick et TREMBLAY, Gaëtan. 1993. « La convergence des télécommunications et de l'audiovisuel, un renouvellement de perspective s'impose », *Technologies de l'information et société*, vol. 5, no. 1.

[5] Pour une vue plus complète, voir BONNEVILLE, Luc. mars 2000. *L'impact des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) sur la représentation de la temporalité*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal.

[6] LEFEBVRE, Henri. 1961. *Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche, p. 54.

[7] SUE, Roger. 1994. *Temps et ordre social*, Paris, Presses Universitaires de France.

[8] Pour une analyse plus exhaustive du temps de la modernité, voir SUE, Roger, ouvrage cité.

[9] BONNEVILLE, Luc. ouvrage cité.

[10] Précisons ici que nous n'adoptons point une vision déterministe de la technologie où celle-ci déterminerait les rapports sociaux. Au contraire, nous pensons que c'est au sein d'une dialectique complexe, entre plusieurs phénomènes tels que le réseau Internet, les pratiques quotidiennes récurrentes, les usages particuliers, etc., que se construit la représentation de l'utilisateur.

[11] Ce qui irait dans le sens des propos tenus dans l'ouvrage dirigé par Alain Renberg pour qui « l'homme est malade du temps » (*L'Homme malade du temps*, Paris, Stock, 1979). Il est « malade du temps » puisqu'il cherche constamment à le défier par l'accomplissement d'activités de façon toujours plus rapide.

[12] Nous entendons par « structure téléonomique du temps » la représentation du temps chez l'individu qui le pose dans un cadre linéaire.

[13] C'est précisément dans le cadre de la confrontation du temps objectif et subjectif que se construisent les rapports intersubjectifs de l'individu au temps, à travers lesquels la modernité a façonné une représentation globale de la temporalité modelée autour de la

quantification-rationalisation du temps. On peut penser que l'utilisation du réseau Internet, sur une base récurrente, viendrait reconfigurer le temps tel qu'il se construit dans les rapports intersubjectifs.

[14] Nous nous inspirerons quelque peu ici des propos généraux tenus par le Groupe de synthèse de Louvain (1984. *Temps et devenir*, Louvains-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain-la-Neuve).

[15] La durée représente le temps vécu par le sujet tel qu'il est impossible de le mesurer puisqu'il échappe à l'objectivité du déroulement temporel. Il n'a de sens que pour l'individu qui le vit, en toute relativité. BERGSON, Henri. 1948. *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Presses universitaires de France.

[16] C'est pourquoi la plupart des usagers affirment qu'ils laissent en permanence leur ordinateur ouvert, de façon à ce qu'ils puissent prendre connaissance d'une information, si l'envie se fait sentir, le plus rapidement possible. Il en va de même pour les usagers qui sont branchés par le câble où la vitesse d'exécution est beaucoup plus rapide que par modem. Les usagers n'ont plus besoin, à la limite, d'entamer une procédure de branchement à chaque fois qu'ils veulent utiliser Internet. De plus, les usagers que nous avons interrogés ont mentionné à maintes reprises que le branchement par câble permettait d'avoir accès au réseau Internet de façon permanente et très rapide.

[17] C'est notamment pour cette raison que le temps de la société globale, commun à tous les individus d'une même société, est quantifiable. Car sa représentation est fondée sur l'idée du changement d'états, lesquels peuvent s'objectiver pour éventuellement se mesurer de façon homogène. On a donc des secondes, des minutes, des heures, etc. De même que pour l'espace, on a des centimètres, des mètres, des kilomètres, etc. On peut par la suite mesurer le temps nécessaire pour se déplacer en voiture de Québec à Montréal en termes temporels (3 heures) ou en termes spatiaux (300 km). Les deux mesures se valent et ne font qu'une, ce pourquoi le temps est intimement lié à l'espace dans les rapports conventionnels de la société moderne.

[18] LACROIX, Jean-Guy. 1998. « Sociologie et transition millénariste : entre l'irraison totalitaire du capitalisme et la possibilité-nécessité de la conscientivité », *Cahiers de recherche sociologique*, no. 30, p. 92.

[19] Par exemple, les bulletins de nouvelles peuvent être mis à jour à toutes les secondes, évitant ainsi que les utilisateurs *attendent* à des heures fixes pour prendre connaissance d'une information comme le veut la télévision. Cette tendance à présentifier les informations sur Internet résulte, en fait, d'une demande qui manifeste sa volonté de ne point attendre, d'avoir le sentiment que les nouvelles sont toujours « déjà » là.

Quelques chaînes télévisées ont rapidement saisi ce changement dans la représentation du temps des utilisateurs d'Internet, en offrant des bulletins de nouvelles en temps continu. C'est le cas de LCN et, dans une moindre mesure, de RDI. Notons cependant que CNN pratiquait ce genre de diffusion avant la venue du réseau Internet.

[20] La plupart des institutions financières offrent la possibilité, via un système informatisé, d'enclencher une procédure à la demande du client par laquelle les factures mensuelles de celui-ci sont réglées automatiquement, ponctuellement, tous les mois, selon une date précise. L'utilisateur voit donc ses transactions bancaires « présentifiées » du fait que tout se fait dans un temps qui lui est indépendant et qui fonctionne en parallèle à ses préoccupations.

[21] Ce qui fait notamment que le temps moderne est fondamentalement un temps linéaire qui est représenté en fonction du couple *cause-effet* signifiant un présent vers un futur en devenir.

[22] Plusieurs psychologues ont d'ailleurs démontré qu'un sujet a tendance à être beaucoup plus impatient devant une activité qu'il déteste. Inversement, en situation d'amusement, le sujet a tendance à trouver que le « temps passe rapidement » (Voir, à ce sujet, Alain Reinberg, *op. cit.*). Tel est toujours le cas pour les usagers interrogés, dans la mesure où ceux-ci ont affirmé qu'il ne « voyait pas le temps passer » lors d'une séance de « chat#160; », et qu'il trouvait toujours trop long une opération de nécessité tel que le renouvellement de livres, le paiement de factures, etc.

[23] FRAISSE, Paul. « Avoir trop ou pas assez de temps », Alain Renberg, *Ibid.*, p. 70.

[24] Rappelons que le taylorisme correspond à la généralisation de la quantification des rythmes de travail dans le but de transformer le temps en « temps productif », conformément aux grandes structures du système productif-reproductif. Voir notamment ATTALI, Jacques. 1982. *Histoire du temps*, Paris, A. Fayard.

[25] Il y a de fait un culte de la vitesse qui transparaît de plus en plus dans les messages publicitaires des différentes compagnies, dont celles liées aux services de câblodistribution (« accédez à Internet plus rapidement »), aux stations de service (« payez à la pompe pour sauver du temps »), aux institutions financières (« effectuer des transactions de façon à économiser du temps et de l'argent »), etc.

[26] La pathologie temporelle qui correspond à la représentation qui s'y dégage est sans l'ombre d'un doute le stress, véritable plaie des sociétés modernes et industrielles.

▲ Références

ATTALI, Jacques. 1982. *Histoire du temps*, Paris, A. Fayard.

BERGSON, Henri. 1948. *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Presses universitaires de France.

BONNEVILLE, Luc. mars 2000. *L'impact des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) sur la représentation de la temporalité*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal.

BONNEVILLE, Luc. mai 2000. « La représentation de la temporalité des utilisateurs du réseau Internet », *COMMposite*, V2000.1, en ligne: <http://composite.uqam.ca/2000.1/articles/bonnev.htm>

BONNEVILLE, Luc. 2000. « Les distorsions du temps vécu chez les utilisateurs quotidiens du réseau Internet à domicile », communication au 68e congrès de l'ACFAS, Montréal, 15-19 mai 2000.

GROUPE DE SYNTHÈSE DE LOUVAIN. 1984. *Temps et devenir*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain-la-Neuve.

LACROIX, Jean-Guy, MIÈGE, Bernard, MOEGLIN, Pierre, PAJOIN, Patrick et TREMBLAY, Gaëtan. 1993. « La convergence des télécommunications et de l'audiovisuel, un renouvellement de perspective s'impose », *Technologies de l'information et société*, vol. 5, no. 1, p. 81-105.

LACROIX, Jean-Guy. 1998. « Sociologie et transition millénariste : entre l'irraison totalitaire du capitalisme et la possibilité-nécessité de la conscientivité », *Cahiers de recherche sociologique*, no. 30, p. 79-152.

LEFEBVRE, Henri. 1961. *Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche, p. 54.

REINBERG, Alain. 1979. *L'Homme malade du temps*, Paris, Stock.

SUE, Roger. 1994. *Temps et ordre social*, Paris, Presses Universitaires de France.

▲ Pour en savoir plus...

Site de Martin Bouchard (contient une rubrique regroupant des liens et des publications sur la temporalité).

<http://www.er.uqam.ca/merlin/fd791814/>

Temporalistes

<http://www.sociologics.org/temporalistes/>

Utilisation excessive d'Internet chez les jeunes

<http://www.neteconomie.fr/expertise.html>

Le droit au repos et au loisir

<http://www.restode.cfwb.be/lecture/concours/libertes/libertes10fin.htm>

Dossier TEMPS de l'Encyclopédie de l'Agora

<http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Temp>

Site de James Gleick sur la vitesse

<http://fasterbook.com/>



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2001 - Tous droits réservés.



Veillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

L'articulation de la citoyenneté dans la téléserie *Jasmine*

résumé

sommaire

bio

par [Patricia Clermont](#)

Doctorante en communication à l'Université de Montréal
© Patricia Clermont - 2001 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

Dans la téléserie sociétale *Jasmine*, j'ai voulu repérer les éléments susceptibles de marquer et d'affecter les multiples perceptions, constructions, attitudes et comportements des Québécois. D'abord, j'ai cherché à montrer comment les statuts sociaux et les relations — entre individus et entre groupes sociaux — sont mis en scène par le biais des personnages. Ces mises en scène sont véhiculées entre autres à travers la représentation de l'Autre (ethnoculturel, sexuel ou générationnel). L'identification de pivots privés/publics a ensuite fait ressortir l'existence de moments de jonction entre sphères privée et publique construisant, à travers les intrigues, plusieurs problématiques sociales et dans celles-ci, les personnages à la fois comme individus et sujets sociaux. Mes résultats me conduisent à considérer cette téléserie comme un relais communicationnel, médiatique et télévisuel pour renouveler la conception de la citoyenneté sur laquelle repose un certain projet politique québécois de nation démocratique.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs : télévision, fiction, téléserie, citoyenneté, intrigue, personnage, pivot privé/public, Autre, utopie

▲ Sommaire

[Introduction](#)

[1. De la télévision à la citoyenneté](#)

- [1.1 Télévision et culture publique](#)
- [1.2 Culture publique et citoyenneté](#)
- [2. La fiction télévisuelle et ses nouvelles tendances](#)
 - [2.1 Préoccupations collectives et personnages](#)
 - [2.2 Le téléroman comme instance de normativité](#)
- [3. Corpus et méthodologie](#)
 - [3.1 Principes méthodologiques](#)
 - [3.2 Les étapes de l'analyse](#)
 - [3.2.1 Description des épisodes \(intrigues et personnages\)](#)
 - [3.2.2 Pivots](#)
- [4. Résultats et analyses](#)
 - [4.1 Intrigues et personnages](#)
 - [4.1.1 Les intrigues](#)
 - [4.1.1.1 Problématiques](#)
 - [4.1.1.2 Secrets et révélations](#)
 - [4.1.2 Les personnages](#)
 - [4.1.2.1 Jasmine](#)
 - [4.1.2.2 Les amies de longue date : Corinne et Antonia](#)
 - [4.1.2.3 Les nouvelles amies : Mariette, Jennifer et Leyla](#)
 - [4.2 L'articulation des intrigues et des personnages : les pivots](#)
 - [4.2.1 Pivot des interventions sociales \(professionnelles\) dans un contexte multiculturel](#)
 - [4.2.2 Pivot des relations amour/travail](#)
 - [4.2.3 Pivot minorités/majorités](#)
 - [4.2.4 L'« Autre » fondamental : l'autre sexe](#)
- [5. La citoyenneté dans toutes ses dimensions](#)
 - [5.1 Dimensions affective et juridique de la citoyenneté](#)
 - [5.2 Citoyennetés et utopies nationales](#)

[Annexe](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Pour en savoir plus](#)

▲ Introduction

À une époque où de grandes interrogations collectives occupent l'ensemble des Québécois aux niveaux social, économique, politique et culturel, la question de la citoyenneté québécoise se pose chaque jour avec un peu plus d'acuité, notamment dans ses liens avec l'immigration, l'économie, la politique et la culture, liens qui se développent ici chaque jour. Le dernier référendum sur la souveraineté du Québec, tenu à l'automne 1995 [1], avait mis en lumière un débat longtemps occulté : celui du positionnement des communautés ethniques en lien avec le projet de souveraineté politique du Québec. Peu après l'annonce des résultats, le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, avait déclaré que la victoire du « Non » était due à l'argent et au vote ethnique, ce qui

avait soulevé de vives réactions au sein de différentes communautés culturelles et contribué à la démission de Jacques Parizeau.

En décembre 2000, Yves Michaud, aspirant-candidat péquiste dans la circonscription de Mercier (Montréal), a provoqué une onde de choc en évoquant de nouveau « le vote ethnique contre le peuple québécois » et en déclarant que « l'organisation juive B'Nai Brith est extrémiste, anti-souverainiste et anti-québécoise ». Peu après, l'Assemblée nationale du Québec votait une motion de désaveu à l'égard de ces affirmations, adoptée à l'unanimité, et incitait M. Michaud à retirer sa candidature, ce qu'il a fait plusieurs semaines après les événements. « L'Affaire Michaud » a soulevé une énorme controverse, en particulier au sein du Parti Québécois, mettant en lumière des divergences d'orientation majeures. Certains estiment que la démission du premier ministre du Québec et chef du Parti Québécois, Lucien Bouchard, annoncée en janvier 2001, aurait été causée en partie par cette affaire. À tout le moins, l'« Affaire Michaud » nous rappelle qu'une redéfinition de la citoyenneté québécoise reste à faire et à fonder.

L'intérêt de la dimension citoyenne réside dans le fait qu'actuellement la conception de la citoyenneté québécoise tend à se confondre de plus en plus avec celle de la territorialité (plutôt qu'avec celle de l'histoire par exemple). Dans le cadre d'un projet politique, il semble en effet que la territorialité pourrait contribuer à l'élaboration d'un point de jonction entre les dimensions juridique, affective et culturelle de la citoyenneté. Il est donc nécessaire de resituer l'histoire de la citoyenneté québécoise dans le mouvement actuel de sa redéfinition, entre autres à l'aide du pivot ressemblance-différence, de continuité-développement, mis en évidence à propos des textes du national-populaire par les chercheurs Allor et Gagnon [2]. Il s'agit aussi d'inventer et de fonder un nouveau langage et de nouveaux codes que l'ensemble des Québécois (au sens de tous les habitants du territoire du Québec) pourraient s'approprier. Pour y arriver, on doit établir de nouvelles bases de dialogue et de communication, ce qui n'est possible que « lorsqu'un langage est inventé pour saisir des formes d'allégeance complexes, non-territoriales et post-nationales » [3].

Les préoccupations entourant la citoyenneté prennent aussi une grande place dans les médias, qui contribuent à favoriser, chez leurs usagers citoyens, la redéfinition active et continue de leur appartenance, de leurs droits et responsabilités, notamment *via* la télévision, et plus particulièrement les produits de fiction. L'adhésion, la contestation ou l'indifférence aux définitions proposées par les médias sont autant d'interactions qui participent à la redéfinition des citoyens par eux-mêmes. Les définitions qui concernent la citoyenneté sont intégrées aux représentations individuelles et collectives, perpétuellement remises à l'ordre du jour. À cet égard, les médias offrent de multiples possibilités.

Le visionnement de la télévision peut agir comme un lien qui, à la fois, propose et participe à la construction de la réalité sociale et politique et ce, autant par le biais de l'information que de celui de la fiction.

En choisissant d'analyser la télésérie *Jasmine* [4], un produit télévisuel de fiction qui a eu un certain succès, j'ai voulu repérer les éléments susceptibles de marquer et d'affecter les multiples perceptions, constructions, attitudes et comportements des Québécois. Dans un premier temps, j'ai cherché à montrer comment les statuts sociaux et les relations — entre individus et entre groupes sociaux — sont mis en scène par le biais des personnages dans la télésérie *Jasmine*, une télésérie sociétale, c'est-à-dire une télésérie dont l'objectif est de promouvoir certaines causes ou attitudes socialement jugées adéquates et valables [5]. En effet, avec son message d'ouverture, de tolérance et de justice face aux cibles de la discrimination, la télésérie *Jasmine* propose assez explicitement de changer des comportements et des attitudes sociales, particulièrement chez les jeunes. Ces mises en scène, comme je le montrerai plus loin, sont véhiculées entre autres à travers la représentation de l'Autre (qu'il soit ethnoculturel, sexuel ou générationnel). L'identification de pivots privés/publics a ensuite fait ressortir l'existence de moments de conjonction entre sphères privée et publique construisant, à travers les intrigues, plusieurs problématiques sociales et à l'intérieur de celles-ci, les personnages à la fois comme individus et sujets sociaux.

▲ 1. De la télévision à la citoyenneté

▲ 1.1 Télévision et culture publique

Comme de la Garde (1992), je conçois les médias d'une part, comme une agora, une place publique où se rencontrent et se confrontent divers acteurs de la société et différentes opinions et visions du monde, et d'autre part, comme une instance de normativité. À mon avis, on peut considérer que la télévision est un médium dominant car elle a des répercussions multiples, non seulement sur la société en général mais aussi sur les autres médias. En effet, la télévision détermine en grande partie l'agenda des autres médias de masse (radio, journaux et magazines) et rejoint par le fait même ses propres consommateurs ainsi que ceux des autres médias. La télévision a donc une portée très large dans la société, agissant un peu de manière tentaculaire avec les autres médias et avec les autres acteurs de la société.

À l'instar de Saint-Jacques *et al.*, qui s'inspire d'Allor et Gagnon, je considère que les médias sont le lieu de production d'une culture distincte : la « culture publique » [6]. Cette culture publique combine « des modes particuliers de production (le travail collectif de type industriel), de circulation (le marché de masse) et de consommation et

son succès se comprend comme la convergence de ces différentes économies de valeurs et comme la reconnaissance explicite de cette convergence ». La télésérie *Les Filles de Caleb* [7], par exemple, a impliqué la convergence de diverses économies de valeurs : commerciales (commanditaires, institutions, produits dérivés, etc.), politiques (cadre historique québécois, implication du gouvernement), esthétiques (collaboration d'artisans reconnus), sociales (référence à une époque), affectives (personnages attachants et crédibles, situations heureuses et tragédies, etc.).

▲ 1.2 Culture publique et citoyenneté

L'émergence de la culture publique participe à la constante affirmation et au développement de l'identitaire québécois. Cette notion de « champ identitaire » reste une clé dans la définition du citoyen, notamment québécois :

[it is] the terrain where identity is constructed through a continued referencing to our own sameness. This is to insist on the socially constructed nature of collective identity as a result of continued processes and dialogue and, at the same time, to underline the historical contingency of the relations between culture and other levels of social life (Allor et Gagnon, 2000, p. 4).

Circulation, situation et interprétation des produits culturels québécois sont liées à la définition et à la protection de l'état de la collectivité québécoise dans sa spécificité. En ce sens, la culture peut être vue comme un champ de gouvernementalité, attendu que la gouvernementalité désigne « les relations entre les arts de gouvernance, l'appareil administratif de l'État et l'élaboration des formations du savoir génératrices de distinctions du peuple et de l'ensemble des citoyens » (Allor et Gagnon, 1994, p. 4). Ainsi, de plus en plus, les champs politique, culturel et économique québécois se réfèrent les uns aux autres en même temps qu'ils élaborent la notion d'identitaire québécois. Allor et Gagnon résument assez bien la spécificité de la production du culturel quand, en parlant du peuple québécois, ils affirment :

This production of the cultural involves the elaboration of new forms of knowledge about *le peuple québécois* and hence new articulations of social differences within the population. *L'identitaire québécois* is thus articulated across a dispositif which links temporal (language and ethnicity as the historical grounds of *le peuple*), spatial (the regions as the figuration of cultural difference within *l'identitaire*) and administrative (the structuring perspective of cultural

development logics in the formation of emergent state practices). At the same time, it involves the production of the field of *la citoyenneté culturelle*; a field of distinction of the citizen as both the social subject, the sovereign subject of a nation, and as the object of new forms of political power linking the distinctive traits of the citizen with those of the cultural producer and consumer. (Allor et Gagnon, *ibid.*, p. 26).

Comme le citoyen culturel est un consommateur de produits culturels et que la culture est liée étroitement à l'identité et à la notion de citoyenneté culturelle, la culture relève donc en grande partie de l'identitaire. On peut d'ailleurs observer qu'un nombre croissant de messages véhiculés par les médias ont une certaine tendance, « to associate the corporation with the images of the national-popular and address the consumer as the people — the *citoyen québécois* » (Allor et Gagnon, *ibid.*, p. 26). C'est ainsi qu'au Québec, le champ culturel désigne la relation État/identitaire.

▲ 2. La fiction télévisuelle et ses nouvelles tendances

▲ 2.1 Préoccupations collectives et personnages

Depuis une vingtaine d'années, on peut constater, dans les téléromans et téléseries, « l'instauration progressive d'une nouvelle esthétique télévisuelle qui privilégie le décloisonnement des univers de discours et des genres et souligne l'acte de l'énonciation. [Cette esthétique s'appuie sur] une mise en scène de l'énonciation et la réalité qu'elle cherche à souligner, la véracité dont elle tente de faire la preuve, n'est plus uniquement celle de l'énoncé mais aussi celle de l'énonciation » (Nguyên-Duy, 1995b, pp. 261-262).

De plus, il y a indubitablement une « ouverture des téléromans vers des préoccupations collectives. Il est en effet de plus en plus fréquent de retrouver dans des téléromans des intrigues reliées à divers problèmes sociaux » (Nguyên-Duy et Cotte, 1995, p. 202). En fait, on observe non seulement que l'ensemble des produits de fiction télévisuels s'inspire de faits réels, mais surtout que ces derniers sont de plus en plus actuels et conjoncturels. « Le syndrome du plus vrai que vrai contamine progressivement l'ensemble des dramatiques télévisuelles, faisant des récits fictifs des relais significatifs pour certains débats sociaux. » (Nguyên-Duy, 1996, p. 106). Toutefois,

[...] même les intrigues reliées aux grands débats sociaux sont développées dans une perspective strictement privée, et il apparaît que l'exploitation de ces thèmes controversés a alors pour principale fonction de nourrir la complexité des

relations interpersonnelles. (...) [où que l'action se déroule,] ce sont toujours les relations interpersonnelles, essentiellement amoureuses, d'ailleurs, qui sont à la base de ces intrigues. (Nguyễn-Duy et Cotte, 1995, pp. 202-203).

C'est que « l'assimilation réciproque des sphères fictive et réelle s'article [...] à partir des personnages, pivots des processus d'identification » (Nguyễn-Duy et Cotte, 1995, p. 198). Autrement dit, c'est en créant des personnages qui auront des caractéristiques susceptibles de se retrouver dans le public que l'on compte induire de l'identification et en dernier ressort, des changements ou de la réflexion. Les personnages doivent donc apparaître cohérents et crédibles. Ils peuvent aussi dépeindre des personnes réelles, ou « faire des clins d'oeil » à la sphère réelle.

Par ailleurs, « [...] si le téléroman tend progressivement à s'inscrire dans une esthétique privilégiant le décloisonnement des univers de discours, on peut présumer que le contrat de lecture [8] du réseau téléromanesque [9] s'appuie sur une compétence à naviguer dans ce dédale référentiel et que le travail interprétatif sera nécessairement différent » (Nguyễn-Duy, 1995b, p. 269). Ainsi, le public peut « reconnaître » certaines choses; suivre adéquatement le récit présenté et réfléchir; discuter et s'informer. La compétence interprétative requise est de plus renforcée par toutes sortes de supports et produits médiatiques, comme la promotion, les entrevues, les *making-of*, les critiques, etc. Même les téléromans et les téléseries manifestent une tendance à déborder la fonction de divertissement qui leur est traditionnellement assignée.

▲ 2.2 Le téléroman comme instance de normativité

En fait, comme Méar (1981) et Nguyễn-Duy (1995a) le constatent, le téléroman non seulement divertit les individus mais influence leur relation au monde, tant au niveau de la perception que de l'intériorisation. De la Garde (1993) abonde dans le même sens, en considérant le téléroman comme un « relais dans le débat public sur la normativité, c'est-à-dire sur ce-qui-est-en-train-de-devenir-normal ».

« Les médias multiplient les rapprochements entre la réalité sociale et sa représentation fictive » (Nguyễn-Duy, 1996, p. 106) : les produits médiatiques participent ainsi très activement à la construction sociale des thèmes, des objets et des sujets. De ce fait, la fiction joue un rôle beaucoup plus complexe que le simple divertissement et déborde du strict horizon des médias. Les intérêts des différents acteurs se superposent et les autres « fonctions » ou « mandats » de la télévision s'insinuent dans l'espace du divertissement, tout autant que celui-ci les pénètre de son côté. Comme le dit Nguyễn-Duy (1995b), de nombreux

procédés font en sorte que les sphères de la réalité et de la fiction se confondent, de même que les fonctions d'information, de divertissement et de promotion.

Ainsi, les acteurs qui avancent leurs définitions à divers niveaux de création d'un produit médiatique se trouvent souvent en situation de confrontation et de négociation, chacun des intervenants ayant ses codes et ses prérogatives. Au-delà des médiations créées et diffusées par les acteurs plus directement impliqués dans la production d'un téléroman ou d'une télésérie, d'autres intermédiaires interviennent, mouvants, fluides et intangibles — comme les valeurs et les attitudes sociales. Ces codes sociaux peuvent être modifiés et peuvent évoluer dans la mesure où plusieurs paliers d'acteurs (institutions, artisans, commanditaires, etc.) négocient dans ce sens. Cependant, ces derniers peuvent tout aussi bien décider de renforcer les représentations de certains codes, valeurs et attitudes sociaux qui seraient moins typés, ou différents, dans la réalité.

▲ 3. Corpus et méthodologie

J'ai choisi de travailler sur les produits médiatiques télévisuels parce qu'ils sont largement consommés par l'ensemble des Québécois (De la Garde, 1992, p. 82) et parce que je désirais explorer la place et la fonction de la fiction, comme le suggère Véronique Nguyen-Duy :

[Le] réseau téléromanesque, qui s'articule surtout à partir d'un processus de transtextualité, convoque et engendre un univers référentiel particulier [...] brouille la frontière entre réalité et fiction - et d'une façon plus particulière entre objet culturel et objet marchand. [...] Quelles sont la place et la fonction de la fiction dans une société qui produit des procès de signification amalgamant réalité et fiction, temps présent, passé et futur ? (*Ibid.*, 1995b, p. 270).

La télésérie *Jasmine* était un terrain particulièrement pertinent pour ma recherche en raison des thèmes sociaux sujets à controverses qui en constituent la trame narrative, notamment la discrimination raciale et les tensions linguistiques, évoquées dès l'annonce publique de la diffusion de la télésérie.

Enfin, le contexte social et politique de la première diffusion (hiver 1996) [10] était intéressant à plus d'un titre. D'abord, c'était l'époque d'implantation de la police communautaire dans la grande région montréalaise. L'Opération Espoir offrait beaucoup de points communs à la fois avec l'optique dans laquelle cette nouvelle image et ce nouveau mode de fonctionnement de la police étaient promus [11], mais également avec la campagne promotionnelle du Ministère de l'Immigration du Québec [12], « Les yeux en amande », présentée

quelques mois avant le référendum. Par ailleurs, les Québécois sortaient tout juste d'une période référendaire au terme de laquelle les propos controversés du premier ministre avaient mis à l'ordre du jour la relation entre l'adhésion au projet souverainiste et l'appartenance à une communauté culturelle autre que celle des Québécois « pure laine », c'est-à-dire de souche française. Quant à l'accent mis sur les femmes dans le télé-série *Jasmine*, il prolongeait en quelque sorte les revendications de la marche « Du pain et des roses », organisée par la Fédération des femmes du Québec en 1995 [13]. Rappelons qu'à l'époque, le gouvernement québécois, alors en période pré-référendaire, avait accueilli favorablement les demandes liées à l'équité salariale et s'était prononcé pour une plus grande représentation féminine en politique provinciale.

Pour toutes ces raisons, *Jasmine* allait me permettre de vérifier la présence, dans une nouvelle télé-série sociétale, des dernières tendances de la fiction télévisuelle, notamment l'utilisation des personnages comme porteurs des préoccupations collectives et l'assimilation réciproque des sphères fictive et réelle que ceux-ci favorisent comme pivots des processus d'identification.

▲ 3.1 Principes méthodologiques

Deux principes méthodologiques fondamentaux m'ont guidée dans l'analyse de la télé-série. Le premier principe est que le langage construit des réalités socio-historiques et en définit des significations. Pour comprendre un phénomène médiatique comme *Jasmine*, j'ai donc voulu étudier le langage de cette télé-série. Le second principe est que toute signification est à la fois sociale et culturelle, c'est-à-dire qu'elle est inscrite dans les rapports sociaux et les codes constitutifs d'une communauté culturelle donnée. Cela m'a menée à considérer *Jasmine* sous l'angle des codes culturels qui informent sa production comme réalité signifiante à un moment donné, pour les membres d'une collectivité donnée, en l'occurrence le Québec de la fin des années 1990.

Ma démarche d'analyse a été à la fois inductive — les grilles d'analyse ont été développées à partir des propriétés des textes constitutifs du corpus — et déductive — ces grilles ont été inspirées en partie de concepts analytiques (intrigue, narratif, pivots). Cette démarche d'analyse textuelle mixte a comporté deux étapes principales.

▲ 3.2 Les étapes de l'analyse

▲ 3.2.1 Description des épisodes (intrigues et personnages)

Le premier moment a été celui de la description, épisode par épisode, de la télé-série. Cette description m'a permis de dégager les intrigues. Je

traduis par le terme « intrigue » ce que Bennett et Woollacott nomment « *a story* » : « *Story* will refer to the way in which, in a particular novel, such elements are organized into a temporally and causally coherent sequence. Similar plot elements may thus be ordered into different stories depending on the way they are combined and logically developed. » (1987, p. 70).

Ainsi, dans le narratif *Jasmine*, au cours des dix épisodes, j'ai identifié onze intrigues, abordant chacune une problématique plus spécifique. Je me suis intéressée particulièrement au découpage de la télésérie à l'aide des catégories « intrigues », « personnages » et « problématiques ». Un tableau synthèse de ces trois catégories d'analyse est proposé en annexe (« Personnages, intrigues et principales problématiques »).

▲ 3.2.2 Pivots

La deuxième étape de la démarche a consisté à mettre en relation des observations portant sur les intrigues et les personnages. J'ai ainsi dégagé trois moments de conjonction entre sphères privée et publique, sur la base des mécanismes narratifs relatifs à la construction des lieux, des statuts et professions des personnages, des institutions et des événements au sein desquels évoluent les intrigues et les personnages. À partir de ces trois moments, j'ai commencé à élaborer le concept de « pivot privé/public », en m'inspirant des travaux de Nguyễn-Duy (1995a) relativement à l'amalgame réalité/fiction. C'est ce concept que j'ai utilisé analytiquement, et c'est donc essentiellement en termes de « pivots privé/public » que les résultats d'analyse seront présentés plus loin.

▲ 4. Résultats et analyses

▲ 4.1 Intrigues et personnages

▲ 4.1.1 Les intrigues

▲ 4.1.1.1 Problématiques

Le découpage du texte *Jasmine* en intrigues révèle que chacune d'elles s'élabore autour de problématiques définies soit par le déroulement de l'intrigue ou encore par sa logique narrative. Ces problématiques sont abordées par le biais d'une enquête policière, d'un personnage ou d'un événement (professionnel, social, religieux ou culturel) et peuvent revenir au sein de plusieurs intrigues (voir annexe). J'ai donné à la grande majorité des intrigues le nom d'un personnage, étant donné non seulement l'étroite conjonction entre certains personnages et certaines problématiques mais aussi le fait que ces personnages contribuent eux-mêmes à camper les enjeux autour desquels les intrigues évoluent.

Par ailleurs, j'ai délimité les intrigues en faisant coïncider leur début avec le moment où on abordait une problématique et ses enjeux (le plus souvent par le personnage au centre de cette intrigue) et leur fin, avec la résolution, temporaire ou définitive de la situation à l'origine de l'intrigue. Il faut remarquer qu'à l'exception de l'intrigue Cohen, les intrigues se chevauchent, s'entrelacent et ne correspondent donc pas nécessairement à un seul épisode.

Les problématiques professionnelles apparaissent très souvent dans les intrigues impliquant des policiers et policières. Les policières Jasmine et Mariette sont respectivement touchées par l'impact du racisme et de l'homosexualité sur leur profession. D'autres personnages sont touchés par la problématique de la prostitution : des policiers sont alors confrontés à la conjugaison difficile de deux métiers (police et prostitution) dont les statuts légaux diffèrent, l'un attaché à la loi, l'ordre et leur respect social ; et l'autre défini comme illégal. Dans le cas de Tony, il s'agit de choisir entre son métier et sa conjointe (Lolita) ; pour Pauline, il est question d'un choix plus immédiat puisque elle-même exerce les deux métiers. Dans les deux cas, la prostitution est finalement abandonnée pour ne pas nuire au métier de policier.

Les intrigues « Jennifer » et « Leyla » font, pour leur part, ressortir des problématiques (respectivement linguistiques et religieuses) dans des perspectives surtout sociales. D'autres problématiques sociales sont aussi présentées en lien avec l'expérience de jeunes en rupture, de même qu'avec celles de certains adultes. Pour sa part, l'Opération Espoir reprend en quelque sorte l'ensemble des problématiques soulevées (particulièrement l'homosexualité et l'intégration des minorités culturelles) pour les orienter positivement, dans une perspective tournée vers l'ouverture, le dialogue et la tolérance plutôt que la répression, la confrontation et l'intolérance (voir annexe).

▲ 4.1.1.2 Secrets et révélations

Les secrets et révélations constituent une indication du caractère délicat d'une problématique. En effet, certains consensus et résolutions liés aux problématiques (individuelles, professionnelles et/ou publiques) sont amenés par le biais de secrets. Certains secrets sont révélés professionnellement (à l'intérieur du milieu ou de situations de travail) et publiquement (dans des lieux construits comme publics et au-delà des lieux de travail). Ces révélations s'avèrent particulièrement intéressantes parce qu'elles permettent de dégager la perspective publique dans laquelle sont envisagés certains secrets/sujets controversés. D'autres révélations sont effectuées dans l'intimité des confidences féminines et un sentiment de trahison accompagne la divulgation non voulue de cet ordre de secret. Certaines révélations prennent place dans le groupe d'amies de Jasmine et plus tard, dans celui d'Opération Espoir : ces révélations débordent des relations privées et concernent l'espace social.

Par ailleurs, les policiers partagent certains secrets liés à leur profession. Certaines de ces non-révélation professionnelles et publiques valent à Jasmine, qui fait preuve d'une attitude médiatrice, d'être acceptée au

sein de l'équipe du Poste 35. La « couverture » entre collègues, la solidarité et le souci de préserver de bonnes relations et une bonne cohésion au sein de l'équipe du Poste 35 comptent pour beaucoup dans ces non-révélation. Les révélations professionnelles (au sein du Poste 35) portent notamment sur les cas de harcèlement, de menace et d'agression (qui concernent tous des femmes). Elles sont parfois le fait des policières elles-mêmes mais aussi le fait de tiers, extérieurs au poste de police. D'autres révélations proviennent de trahisons ou de dénonciations. Enfin, les révélations publiques (à l'extérieur du Poste 35) se font surtout par l'intermédiaire des médias, à la suite de fuites provenant du milieu policier et donc en enfreignant le silence professionnel. Parfois, les révélations amorcent des résolutions d'intrigues, notamment lorsqu'il s'agit d'intrigues et d'enquêtes policières.

Enfin, les secrets et révélations concernant les personnages sont souvent liés aux relations hommes-femmes. Dans les cas de Corinne et Antonia, ils sont d'ordre privé et concernent les relations non seulement hommes/femmes mais aussi femmes/femmes.

▲ 4.1.2 Les personnages

Pour les fins de l'analyse, les personnages de la télésérie ont été répartis en deux grandes catégories : celle des personnages principaux (essentiels ou du moins importants dans le déroulement des intrigues) et celle des personnages secondaires (plus « accessoires » et intervenant ponctuellement). À l'intérieur de la première catégorie (personnages principaux), j'ai particulièrement distingué les *personnages centrales* [14], c'est-à-dire les protagonistes au cœur de mon analyse, les « héroïnes », en l'occurrence Jasmine et ses cinq amies (qui, à l'exception de Leyla, sont présentées dans le premier épisode). Ce sont ces personnages que je présente dans les sous-sections qui suivent. Alors que les problématiques concernant les premières amies de Jasmine (Antonia et Corinne) traversent et émaillent la télésérie, Jasmine et ses amies subséquentes (Mariette, Jennifer et Leyla) font l'objet d'intrigues « concentrées ».

▲ 4.1.2.1 Jasmine

Première policière de minorité visible au sein de la police, Jasmine est aussi la fille d'un ex-policier. Sa formation universitaire contribue à la méfiance des policiers, qui sont moins scolarisés et redoutent une attitude de supériorité de sa part. Idéaliste et éprise de justice, Jasmine se fait aussi remarquer par des entorses à l'autorité : elle est prête à contourner le système légal et policier lorsqu'elle le juge nécessaire. C'est particulièrement dans son rapport aux Noirs que l'on remarque une évolution de la personnage Jasmine au cours de la télésérie. Au départ,

ses amies et son entourage immédiat sont majoritairement Blancs et elle croit fermement que l'on est responsable de sa propre condition. Ses contacts avec les Noirs sont empreints de distance et la communauté noire se montre méfiante face à l'intégration d'une mulâtresse dans la police. Au cours de la télé-série, différentes confrontations viendront modifier l'attitude de Jasmine face aux Noirs, qui deviendra plus empathique et ouverte.

▲ 4.1.2.2 Les amies de longue date : Corinne et Antonia

Corinne et Antonia oeuvrent toutes deux dans des milieux professionnels (Corinne est travailleuse sociale et Antonia, journaliste). Amies de longue date, elles sont à même de collaborer avec Jasmine et de partager leurs joies et peines intimes et professionnelles. Les problématiques centrales et la définition de ces deux personnages concernent surtout les relations hommes/femmes, particulièrement en ce qui a trait au contrôle des premiers sur les secondes. Ainsi, on évoque les problèmes de violence conjugale de Corinne avec son conjoint, qu'elle quitte par la suite, puis les problèmes d'une relation amoureuse interculturelle avec son amoureux arabe. Quant à Antonia, sa relation avec son supérieur immédiat suggère l'existence d'un certain sexisme dans le milieu journalistique. Ces dynamiques ne font pas l'objet d'intrigues particulières, mais se déploient tout au long de la télé-série.

▲ 4.1.2.3 Les nouvelles amies : Mariette, Jennifer et Leyla

Au cours de la télé-série, Mariette, Jennifer et Leyla deviennent les amies des trois premières acolytes. Leurs relations amoureuses se présentent différemment de celles de leurs amies, étant donné leurs particularités individuelles. Chacune à sa façon confronte ses amies à l'acceptation et à l'intégration de ses différences.

Jeune policière réservée, Mariette s'affirme tout au long de la télé-série, tant sur le plan professionnel (notamment face aux hommes) que de l'affirmation publique (homosexualité annoncée vers la fin de la télé-série). Première policière à manifester à Jasmine de l'ouverture, elle lui démontre par la suite une loyauté et un attachement sans failles. Au premier abord réservée, Mariette cache un caractère volontaire et un ardent besoin de justice entre les sexes. Les problématiques de la prostitution et de la religion islamique la heurtent particulièrement.

Grande amie de Mariette, Jennifer est une Juive anglophone qui se débrouille plutôt bien en français. Très ouverte, Jennifer est souvent en position « d'aidante » face à ses amies. Douée d'un pouvoir prémonitoire, qui lui permet de « voir » et « sentir » les événements avant qu'ils adviennent, elle se sent cependant parfois seule à ressentir la gravité des situations. De plus, Jennifer n'a pas le pouvoir de changer

le cours des choses, ni même d'y échapper elle-même. Elle en prend pleinement conscience lors de l'affaire Cohen (du nom de son père), lorsqu'elle se retrouve déchirée entre son sentiment d'appartenance, tant familial que linguistico-culturel, et ses amies francophones, notamment Mariette, avec qui elle se brouille. Les deux amies se réconcilient, illustrant ainsi le dépassement des différences culturelles. Le personnage de Jennifer symbolise l'adhésion à un projet de société ouverte et pluraliste, tournée vers l'avenir et motivée par l'ouverture plutôt que par les revendications prenant leur source dans le passé.

Pour sa part, Leyla est une jeune femme musulmane moderne et ouverte. Arrivés au Québec depuis cinq ans, elle et sa famille semblent apprécier particulièrement la liberté de pouvoir pratiquer leur religion et vivre selon leurs croyances et leur culture. Consciente des préjugés à l'endroit de sa culture et de sa religion, Leyla, qui porte le hidjab, confronte calmement ses amies à leurs préjugés et les fait réfléchir sur leur propre intolérance. Leyla tente de faire le lien entre sa culture d'origine et la société québécoise, notamment au moment de la fugue de sa jeune soeur (Naoual). Vers la fin de la télésérie, elle-même victime d'intolérance (elle est congédiée à cause de son voile), Leyla se retrouve doublement marginalisée, à la fois au niveau public (son père insiste fortement pour que l'incident soit débattu médiatiquement) et au niveau privé (même ses amies l'incitent à abandonner le voile). Ébranlée par ce rejet, Leyla l'est aussi dans sa foi, déchirée entre le désir de vivre une relation amoureuse épanouie et sa foi religieuse. Après une période de doute, elle réaffirme cependant ses convictions et ses choix : l'Islam, le mariage, la vie de famille et la sexualité conformes à la morale islamique. Leyla revendique le respect et la liberté de choisir et de faire ce qu'elle veut et elle insiste pour que ses amies n'oublient pas ces valeurs précieuses.

▲ 4.2 L'articulation des intrigues et des personnages : les pivots

Dans ce deuxième volet d'analyse, j'ai cherché à dégager des observations générales à partir des régularités et récurrences qui unissent des intrigues et des personnages, par ailleurs fort distincts, tant du point de vue des thèmes qu'ils construisent que de celui des mécanismes qui concourent à leur mise en récit (notamment les secrets et révélations).

J'ai d'abord observé que les divers problèmes et situations difficiles qui informent les intrigues et la vie parfois tumultueuse des personnages sont définis en regard de problématiques sociales dont l'existence déborde les frontières de la télésérie ou de la fiction. C'est le cas en particulier de la problématique du racisme dont certains aspects sont illustrés dans différentes intrigues (controverse autour du hidjab, meurtre d'un jeune noir par une policière en fonction...), aspects par

ailleurs discutés dans différents secteurs de la société québécoise, à partir de situations réelles. Pour employer les termes de Nguyễn-Duy et Cotte (1995, p. 202), il y a donc dans *Jasmine* « des intrigues reliées à divers problèmes sociaux ».

J'ai également observé la subordination des actions et des points de vue individuels des personnages à ceux de différentes collectivités notamment professionnelles et affectives (linguistiques, nationales, ethniques, religieuses ou sexuelles) au sein desquelles les problématiques soulevées par le récit les inscrivent. Par exemple, les dilemmes auxquels fait face Jasmine, eu égard à la relation amoureuse de son partenaire de patrouille et d'une prostituée, débordent le malaise personnel de la jeune femme, dans la mesure où ils renvoient aux questions d'éthique auxquelles elle est confrontée en tant que membre de la profession policière. De façon similaire, le rapport intime que vit Jasmine avec un supérieur hiérarchique la confronte aux règles professionnelles qui régissent son comportement et ce, que ce soit dans l'exercice de ses fonctions ou dans sa vie privée. Les personnages sont donc à la fois porteurs des préoccupations collectives, inscrivant Jasmine dans les tendances de la fiction télévisuelle identifiées notamment par Nguyễn-Duy, mais aussi porteurs d'une certaine vision de la citoyenneté, puisque leur capacité d'agir (*agency*) est en bonne partie déterminée par leurs différentes appartenances.

Ces deux caractéristiques (personnages porteurs des préoccupations collectives et personnages subordonnés aux groupes auxquels ils appartiennent) contribuent à organiser la télésérie *Jasmine* en tant qu'espace narratif complexe où se chevauchent, s'unissent et se confondent parfois le personnel et le collectif. Plus précisément, cet espace narratif articule des histoires au niveau des enjeux personnels et collectifs vécus par des humains en tant qu'individus/personnes et sujets sociaux. J'appelle ces articulations des « pivots » pour marquer les rapports entre le « privé » et le « public » qu'elles permettent de mettre en évidence. Mon propos vise à démontrer comment ces pivots, au nombre de trois, constituent les histoires racontées par *Jasmine* -- histoires fictives mais non sans lien cependant avec les histoires « réelles » qu'elles évoquent, discutent, commentent et informent.

▲ 4.2.1 Pivot des interventions sociales (professionnelles) dans un contexte multiculturel

Ce pivot privé/public prend place d'abord dans la problématique de l'intégration professionnelle des minorités visibles (ethniques), notamment au sein des corps policiers. Jasmine est la personnage emblématique de cette problématique, devant se faire accepter dans une institution professionnelle publique dominée par une double majorité (blanche et masculine). La mulâtresse doit non seulement se positionner

face aux deux groupes raciaux et à son groupe professionnel, mais aussi dans le privé (par ses origines et son appartenance à la communauté noire) et dans le public (par sa profession et son milieu professionnel). À noter que les difficultés d'intégration publique et professionnelle d'autres communautés « visibles » sont également soulevées, comme dans le cas de Leyla, congédiée parce qu'elle porte le voile islamique.

Le rôle des travailleurs sociaux illustre une autre dimension de l'intégration professionnelle des minorités visibles. Leur « fonction » d'agent facilitateur-médiateur entre la police et le public apparaît à plusieurs reprises. Les travailleurs sociaux interviennent notamment auprès des communautés culturelles et des jeunes aux prises avec des problèmes (familiaux et/ou de délinquance). Ouvrant d'un autre point de vue que la police, les personnages des travailleurs sociaux sont davantage construits comme des agents d'aide que comme des agents de coercition, y compris auprès du corps policier auquel ils dispensent une certaine formation.

Il faut aussi noter l'approche de la police communautaire dont Jasmine fait la promotion et vers laquelle l'ensemble du corps policier semble vouloir évoluer au fur et à mesure que la télésérie progresse. Cette approche vise un changement des pratiques et de l'image de la police face aux communautés culturelles, au moment où l'immigration change le visage de Montréal et pousse les divers groupes ethniques à apprendre à vivre ensemble, en tant qu'une seule et même collectivité. Dans cette approche, la police travaille avec les organismes communautaires et participe à des activités axées sur des valeurs laïques, universelles et fondamentales (comme la compassion, le respect, l'égalité des sexes), pour créer, chez tous les individus, un sentiment d'appartenance à la société.

Trois autres problématiques peuvent aussi être reliées à ce premier pivot et se développent au sein de plusieurs intrigues: ce sont celles de la discrimination et du racisme ; des tensions entre les policiers et la communauté noire ; et de la brutalité policière. Au début de la télésérie, les Noirs sont souvent perçus par les policiers comme sources de problèmes, de délinquance, de criminalité alors que la plupart des policiers Blancs sont dépeints comme ayant des préjugés envers les membres des communautés ethnoculturelles mais pouvant évoluer vers une plus grande acceptation de ces individus. L'exemple type de ce policier est Tony: abusant de son pouvoir professionnel envers des Noirs et exprimant des préjugés envers les Arabes, il accorde de plus en plus sa confiance et son amitié à sa partenaire mulâtresse, au fur et à mesure que la télésérie progresse. Par contre, le policier Boudrias constitue la caricature du policier rigide, qui s'oppose à l'intégration des communautés ethnoculturelles. Une amélioration des rapports policiers/Noirs prend place dans les intrigues « Jasmine », « Marcel » et

« Francis-Caroline ».

La problématique de l'éthique professionnelle revient chaque fois que l'intégrité professionnelle d'un membre du corps policier est mise en cause publiquement, notamment avec le concours des médias puisque c'est la dimension du mandat public et social de la police qui est mise en doute et, par extension, l'institution dont il fait partie. Par ailleurs, les professionnels oeuvrant auprès du public sont confrontés aux problèmes familiaux et intergénérationnels des immigrants et constatent les limites de leur pouvoir d'action professionnel et public, notamment par rapport au domicile personnel des citoyens et aux problèmes qui se posent dans cette sphère « privée ».

Très conscients de l'importance de l'image qu'a la société de leur profession, les policiers vivent, avec les médias, une relation ambiguë combinant collaboration et méfiance. Alors que chaque bavure policière est susceptible d'être reprise par les médias et de remettre la crédibilité de la police en cause, on ne voit jamais la manière de travailler des médias questionnée par rapport à une éthique professionnelle définie. De plus, les médias, qui se concentrent sur les bourdes et les controverses et font preuve de sensationnalisme, agissent parfois en catalyseurs de tensions et de conflits sociaux, rendant de ce fait le travail des policiers plus ardu.

Le même type de relation existe aussi entre médias et immigrants. Certains membres des minorités culturelles reprochent aux médias leur influence négative sur la perception du public et leur encouragement à l'intolérance. Les immigrants savent toutefois, eux aussi, utiliser l'influence des médias et le sensationnalisme qui y prévaut. Les médias constituent à la fois un moyen pour le public de constater l'état de certains débats sociaux et, pour les immigrants, de connaître les valeurs et normes de la société d'accueil. À travers l'actualité qu'ils présentent et commentent, les médias contribuent aussi à définir qui est inclus et donc accepté dans la société québécoise. En effet, on observe dans la télésérie une évolution concernant les notions d'inclusion et d'exclusion : d'abord présentées comme relatives à des caractéristiques particulières (individuelles ou collectives), à la fin de la télésérie, ces notions sont plutôt mises en perspective, par les personnages féminines, par rapport à l'adhésion à des valeurs communes positives et constructives (justice, tolérance, équité...) ou négatives et destructrices (intolérance, injustice...).

▲ 4.2.2 Pivot des relations amour/travail

Le pivot des relations amour/travail apparaît quand les relations privées posent problème dans la vie professionnelle et publique d'individus. Certaines liaisons amoureuses sont perçues comme pouvant entacher

l'intégrité des policiers, en raison des relations privilégiées qui peuvent en découler. Jasmine fait face à de tels dilemmes lorsqu'elle entretient des relations amoureuses avec Marcel (le jeune Noir délinquant) et plus tard avec Desroches (un supérieur hiérarchique).

Ce pivot s'illustre aussi dans les intrigues « Lolita » et « Pauline ». La première concerne le secret et la révélation de la relation amoureuse de la prostituée Lolita/Armande et du policier Tony (partenaire de Jasmine) ; et la seconde porte sur le fait que la policière agent-double pratique secrètement la prostitution « de luxe ». Dans ces deux cas, l'intégrité professionnelle est remise en question puisqu'il y a incompatibilité « éthique » (professionnellement) entre le métier policier (ayant pour mission de faire respecter la légalité) et la prostitution (activité illégale).

Considérées « Autres » du point de vue policier, les prostituées sont également marginalisées par les femmes qui considèrent que leur activité professionnelle est dégradante. Les collaborations entre policières et prostituées menées dans le cadre d'affaires policières fournissent des occasions de rapprochement entre les deux groupes de femmes (intrigues « Lolita » et « Pauline »).

La construction des personnages centrales Corinne et Antonia participe encore plus directement au pivot amour/travail et met en scène la problématique du contrôle des femmes par les hommes, que ce soit dans le privé, dans le public ou encore dans les deux sphères simultanément. Par exemple, à un certain moment, la travailleuse sociale, Corinne, victime de violence conjugale, protège son conjoint en attribuant ses blessures à une chute plutôt qu'à un coup porté par celui-ci, tandis que la journaliste Antonia entretient une relation amoureuse avec son supérieur immédiat.

▲ 4.2.3 Pivot minorités/majorités

Les rapports ethnoculturels minorités/majorités [15] sont vécus différemment selon les générations, ce qui occasionne des conflits que j'associe à un troisième pivot. Cette perspective se déploie au niveau interculturel (entre les cultures) mais aussi intraculturel lorsque des personnages doivent confronter les normes culturelles, sociales et religieuses de leur milieu d'origine (musulman) aux valeurs de la société d'accueil québécoise (occidentale), comme la liberté individuelle (intrigue « Naoual »). Le rejet des conventions établies à l'intérieur de la culture et de la religion d'origine se confond alors avec des revendications sociales qui trouvent aussi écho dans la société d'accueil, en termes de relations hommes/femmes. Les affrontements linguistiques (intrigue « Cohen ») et la problématique de l'affirmation des minorités sexuelles au sein d'une profession et d'une société majoritairement

hétérosexuelles sont d'autres illustrations de ce pivot minorités/majorités.

Les rapports hommes/femmes constituent également un axe important de ce pivot. Ils sont abordés notamment dans la famille de Leyla, où les femmes sont soumises à l'autorité du père, autorité culturellement, religieusement et socialement instituée dans leur pays d'origine. Ils sont également abordés au sein du Poste 35, où les policières sont d'abord plutôt effacées face à leurs confrères. Dans les deux cas, l'évolution de la télésérie s'accompagne d'une affirmation et de la montée de l'influence féminine tant dans l'espace privé que public.

Au niveau intergénérationnel, on remarque que les personnages adultes (particulièrement les hommes) optent plus facilement pour la confrontation, alors que les jeunes (incluant les « déviants ») semblent plus conciliants, ce qui inspire les adultes, qui modifient alors leur comportement. Par ailleurs, la déviance des jeunes est présentée comme résultant de circonstances familiales difficiles (par exemple, abandon ou abus d'autorité du père).

Au niveau socio-religieux, les musulmans apparaissent comme une minorité religieuse tant par leur « visibilité » (par le hidjab) que par leurs valeurs (le mariage, la piété et l'affirmation publique de leurs convictions, valeurs apparemment délaissées par les jeunes femmes occidentales de la télésérie). Dans le couple que forment Corinne et Ramez, ces problématiques, de même que celles de la place et du rôle sociaux de la femme, ressortent d'une manière particulière, par les négociations interculturelles que les deux amoureux doivent effectuer pour évoluer ensemble.

Enfin, le pivot minorité/majorité se trouve aussi articulé dans la marginalisation de l'orientation homosexuelle incarnée tout particulièrement par Mariette. D'abord présentée comme pathologique et taboue [16], l'homosexualité de Mariette est finalement acceptée et on décide de réintégrer Mariette au sein de l'Opération Espoir.

▲ 4.2.4 L'« Autre » fondamental : l'autre sexe

Il ressort que la dimension des rapports hommes/femmes mise en lumière dans l'analyse constitue le rapport à l'Autre le plus structurant dans *Jasmine*. Les personnages d'hommes sont souvent associés au cynisme, à la lâcheté, à l'arrivisme et à l'hypocrisie alors que les femmes sont présentées comme porteuses d'espoir, d'idéalisme, d'audace et promoteuses d'attitudes et de comportements plus « humains ». *Jasmine* nous présente le pouvoir féminin comme étant davantage lié à des causes et mobilisé dans la sphère privée (et non-médiatisée) mais dont les conséquences peuvent cependant rejaillir dans la sphère publique et

sociale. C'est à force de changer les choses individuellement, localement, patiemment et petit à petit que les personnages féminines de la télésérie parviennent à faire survenir des changements dans leur vie privée, leur milieu de travail et dans la société.

La reconnaissance du pouvoir féminin se ferait donc dans la durée et la répétition, alors que celle du pouvoir masculin s'effectuerait plus rapidement et en empruntant des voies hiérarchique et d'autorité socialement établies. La particularité de la télésérie *Jasmine* réside donc dans la façon dont on y suggère que les femmes ont un rapport au politique qui passe par le travail. Cependant, l'égalité des hommes et des femmes n'est abordée que dans le cadre professionnel (*via* les rapports entre policiers et policières) et jamais sous l'angle de la législation.

En projetant une vision des rapports hommes/femmes comme la confrontation de deux visions du monde, le féminisme « interpersonnel » présenté dans *Jasmine* me semble contribuer à évacuer le politique. En effet, des questions particulièrement actuelles (dans la réalité) concernant l'égalité entre les genres (par exemple l'équité salariale) ne sont pas abordées dans la télésérie. D'autres questions féminines et féministes sont à peine évoquées, comme la violence conjugale, la pauvreté et la condition des mères monoparentales, et n'accèdent jamais à leur problématisation politique. L'égalité des femmes n'est abordée qu'une seule fois et indirectement, lors de la remise en cause de la religion et de la culture musulmanes. En fait, les changements qui surviennent dans la vie (privée ou professionnelle) des personnages féminines sont dus à l'affirmation individuelle plutôt que collective.

▲ 5. La citoyenneté dans toutes ses dimensions

Je voudrais terminer ici en insistant sur les différentes dimensions de la citoyenneté afin de souligner comment, d'après moi, la télésérie *Jasmine* intervient dans les débats sociaux afférents à une problématique générale de la citoyenneté au Québec à l'aube d'une nouvelle utopie nationale.

▲ 5.1 Dimensions affective et juridique de la citoyenneté

La citoyenneté construite dans *Jasmine* illustre ses dimensions juridique et affective. La dimension juridique de la citoyenneté touche notamment les droits et devoirs. Les droits évoqués dans la télésérie ont surtout trait au respect et à la non-discrimination (raciale, religieuse, culturelle, linguistique, sexuelle, bref aux diverses communautés de valeurs), de même qu'au caractère confessionnel ou laïc de l'éducation et de la société en général. Quant aux devoirs, ils sont explicitement convoqués sur le plan professionnel, en termes d'éthique et d'intégrité, surtout en ce qui concerne la police (mandatée pour défendre les citoyens et

assurer l'ordre) et les médias. Toutefois, l'appel aux devoirs collectifs est éclipsé au profit d'appels individuels à la responsabilisation. Autrement dit, la responsabilité individuelle est convoquée pour remplir les devoirs collectifs, les individus étant en quelque sorte interpellés comme membres de diverses collectivités. Or, les collectivités partagent des valeurs qui relèvent essentiellement de l'affect, comme le suggèrent Hall et Held (1990) quand ils affirment qu'au-delà des droits et devoirs réciproques entre les individus et la société, interviennent le *membership* (le fait et le sentiment d'être membre) et la participation effective des citoyens.

Pour assumer leur différence, les individus « Autres » doivent à la fois manifester leur appartenance à leur communauté et se positionner face à la société en général. Les droits et devoirs doivent être établis et faire l'objet d'un consensus suffisant pour obtenir leur attestation juridique. La reconnaissance, l'acceptation et le développement d'un sentiment d'appartenance sont tout aussi importants au niveau affectif. En effet, que ce soit au niveau professionnel ou social, l'aspiration d'un « Autre » à devenir membre, à ressentir un sentiment d'appartenance et à voir reconnaître ce sentiment est souvent déterminante [17]. C'est cette aspiration qui amène la remise en question des conditions du *membership* et qui motive la revendication des droits par laquelle un « Autre » ou une minorité tente d'affirmer ou de réaffirmer et de légitimer son appartenance. En résulte la participation effective de l'« Autre », admis et reconnu.

Dans *Jasmine*, les questions relatives au *membership* et à l'appartenance à la société québécoise se posent non seulement entre collectivités différentes mais aussi en termes d'égalité entre les sexes (entre autres via le débat sur l'Islam, à la fois société et religion).

La nation citoyenne dépeinte dans *Jasmine* est composée d'individus appartenant à des groupes et des collectivités variés où se jouent différents rapports de force — individuels, professionnels et sociaux. Cette nation citoyenne se réalise — dans la fiction, à l'écran — par la production d'un consensus sur la primauté du domaine public et de ses règles de fonctionnement. Les principes de la nation doivent donc primer sur toutes les solidarités.

▲ 5.2 Citoyennetés et utopies nationales

Les dimensions culturelle et territoriale de la citoyenneté font également bonne figure dans *Jasmine*. La citoyenneté culturelle repose sur la conjugaison (et même la confusion) des sphères culturelle, politique et économique, comme l'expliquent Allor et Gagnon (1994). Il en ressort que l'individu québécois est à la fois interpellé comme citoyen, consommateur et sujet culturel. Je crois comme Simon [18] qu'il faut

maintenant recadrer le discours de la citoyenneté afin de prendre en compte la prolifération des différences culturelles à l'intérieur des frontières nationales. Quant à la dimension territoriale de la citoyenneté, elle repose sur le principe selon lequel est citoyen québécois tout individu résidant au Québec, territoire régi par des lois et par un projet politique démocratique (Bouchard, 1999).

La nation et la citoyenneté sont les produits d'une culture, voire d'une éducation, et la citoyenneté constitue le moyen par lequel une nation vise la transcendance des particularismes en vue d'accéder à l'universalité des valeurs de liberté et d'égalité, de même que l'intégration et la participation de tous les citoyens à la nation. « C'est l'effort d'arrachement aux identités et aux appartenances vécues comme naturelles par l'abstraction de la citoyenneté qui caractérise en propre le projet national. » (Schnapper, 1994, p. 24) Toutefois, en raison de la diversité et de la concurrence des groupes et collectivités, cet effort doit continuellement être renouvelé, en rappelant et relégitimisant les principes fondateurs de la citoyenneté et le consensus sur leur primauté. Les résultats de mes recherches m'amènent à considérer la télésérie *Jasmine* comme un relais communicationnel, médiatique et télévisuel pour renouveler la conception de la citoyenneté sur laquelle repose le projet politique québécois de nation démocratique.

Les sphères politique et culturelle étant étroitement liées et participant à l'élaboration de l'identitaire par le processus de citoyenneté culturelle, la télésérie sociétale *Jasmine* utilise l'union étroite de la fiction et de la réalité pour mettre en scène des débats afférents aux différentes définitions de la citoyenneté et de la nation. Plus encore, *Jasmine* privilégie la vision d'un certain projet citoyen, dans un certain projet politique de nation. Je considère que ce dernier constitue une utopie au sens où l'entendait le sociologue Dumont (1993) :

À l'encontre du mythe, l'utopie se veut prospection des possibles, travail d'anticipation. Le mythe ne donne à vivre que s'il reporte à un passé en discontinuité avec la temporalité présente : un âge d'or qui n'a une valeur exemplaire que par cette discontinuité. L'anticipation de l'utopie suppose aussi l'accès à un autre palier de temps historique. Elle est de même essence que le mythe, mais elle en inverse la pointe. Elle devient un mythe pour voir, un imaginaire qui préside à l'expérimentation. (*Ibid.* p. 28)

Après les utopies fondatrices (religieuse et politico-économique) de la société québécoise et celles que Dumont a nommées les utopies républicaines du progrès (basées sur l'organisation sociale et l'émancipation économique et qui comprennent notamment la notion de survivance), il m'apparaît que les utopies de la reconquête (dont le projet

de souveraineté est une version) et de la mission providentielle (particulièrement en ce qui concerne la mission québécoise d'assurer la survivance et la vitalité de la langue française en Amérique du Nord) restent présentes dans la société québécoise. Toutefois, il me semble qu'une nouvelle utopie émerge, résultant à la fois des mesures législatives prises par les gouvernements québécois depuis la Révolution tranquille et de la cohabitation des différents groupes et collectivités vivant au Québec.

Cette nouvelle utopie participe à l'identitaire et influe sur un nationalisme replié sur lui-même et préoccupé de sa survivance pour le faire évoluer progressivement vers un nationalisme plus ouvert et pluraliste, incluant des individus qui ne sont pas des Canadiens français d'origine. Toujours basé sur les valeurs démocratiques et porteur d'une nouvelle conception de la citoyenneté, ce nationalisme est plus susceptible d'insister sur ce que Gérard Bouchard nomme « des valeurs de civilisation » : la démocratie, l'entraide, la solidarité, la non-violence (Montpetit, 1999).

Quant aux citoyennetés contenues dans cette utopie, j'estime qu'elles sont explicitées dans la télésérie *Jasmine via* les pivots privés/publics que j'ai mis en lumière et que je pourrais résumer par l'idée de métissage. Le métissage est ici synonyme de médiation et il progresse au fil de la télésérie. Du point de vue public, le pivot privé/public des interventions sociales (professionnelles) (qui prend place dans un contexte multiculturel et médiatique) et celui des rapports minorités/majorités mettent en perspective le métissage professionnel entre travail social et police, dans le but de favoriser une meilleure relation entre ces deux professions et le public. En outre, les personnages métissés se présentent comme des agents médiateurs entre différents groupes. Du point de vue privé, certains personnages vivent des relations amour/travail (deuxième pivot privé/public) qui non seulement constituent des situations dramatiques aidant à l'identification et à la caractérisation des personnages mais soulèvent aussi des enjeux sur le plan des relations hommes/femmes. Le métissage provient dans ce cas de la mixité des couples en cause, sur le plan racial, générationnel, professionnel ou social.

Ce métissage me semble en lien avec la nouvelle utopie que je discerne dans *Jasmine*, qui s'apparente selon moi à ce que Simon (1999) appelle l'hybridité culturelle. Dans le régime de l'hybridité, les individus n'ont plus une identité culturelle stable et unitaire mais une identité culturelle toujours en mouvement et en émergence. Pour toutes ces raisons, je préfère parler d'utopie nationale hybride.

La télésérie *Jasmine* a été rediffusée au Québec de la fin avril à juillet 1999. À peu près au même moment, le Bloc Québécois [19] remettait en

question la notion de « peuples fondateurs » et proposait une définition des Québécois pouvant englober tous les habitants du Québec. Pour sa part, le Parti Québécois mettait sur pied des chantiers portant sur la souveraineté. Ces deux événements politiques s'inscrivent dans un contexte où les identités métissées - hybrides - sont désormais chose courante et les définitions de la citoyenneté, en effervescence.

▲ Annexe

Personnages, intrigues et principales problématiques

Personnages et intrigues	Principales problématiques
<p>1. Jasmine</p> <p>Arrivée d'une policière mulâtresse au Poste 35, qui doit se positionner à la fois vis-à-vis les (policiers) Blancs et la communauté noire.</p>	<p>Intégration des communautés ethnoculturelles.</p> <p>Éthique professionnelle.</p> <p>Relations hommes/femmes.</p> <p>Relations Blancs/Noirs.</p> <p>Relations communauté noire/police.</p>
<p>2. Lolita</p> <p>Le partenaire de patrouille de Jasmine (Tony) doit choisir entre son métier et sa conjointe, une prostituée (Lolita).</p>	<p>Éthique professionnelle.</p> <p>Intégration (tolérance).</p> <p>Prostitution.</p> <p>Relations hommes/femmes.</p>
<p>3. Marcel</p> <p>Un jeune Noir (Marcel) rejette toute forme d'autorité et touche à la délinquance (relations Noirs/Blancs et intergénérationnelles);</p>	<p>Relations Noirs/Blancs.</p> <p>Relations intergénérationnelles (relations adultes/jeunes).</p>

<p>rapproche Jasmine des Noirs.</p>	
<p>4. Tony (couple Tony - Lolita)</p> <p>La révélation publique du couple Tony/Lolita intervient au moment où Tony est soupçonné de corruption.</p>	<p>Éthique professionnelle.</p> <p>Prostitution.</p>
<p>5. Naoual</p> <p>La jeune soeur de Leyla (Naoual) s'enfuit de chez elle, en bute à l'autorité de son père musulman.</p>	<p>Relations intergénérationnelles.</p> <p>Relations hommes/femmes.</p> <p>Tensions interculturelles.</p> <p>Tensions religieuses (Islam/Occident).</p>
<p>6. Cohen (Jennifer)</p> <p>Le père de Jennifer ravive les tensions linguistiques et culturelles par une lettre d'opinion dans les médias. Suite à ces tensions, Jennifer se brouille avec Mariette.</p>	<p>Tensions interculturelles (linguistiques).</p>
<p>7. Caroline / Francis</p> <p>Jasmine tue Francis, un jeune Noir (qui fait les commerces de la drogue et de la prostitution) en voulant défendre Tony; la seule témoin, une prostituée (Caroline), est tuée par ses souteneurs.</p>	<p>Éthique professionnelle.</p> <p>Relations Noirs/Blancs.</p> <p>Prostitution.</p>

<p>8. Leyla</p> <p>Leyla est congédiée par ses employeurs (Noirs), à cause de son voile musulman.</p>	<p>Tensions religieuses.</p> <p>Tensions interculturelles.</p>
<p>9. Pauline</p> <p>Jasmine et Mariette découvrent qu'une agente-double (Pauline) exerce aussi le métier de prostituée de luxe.</p>	<p>Homosexualité.</p> <p>Éthique professionnelle.</p>
<p>10. Mariette</p> <p>Mariette se retrouve marginalisée après la révélation publique de son homosexualité</p>	<p>Homosexualité.</p> <p>Relations femmes/femmes.</p>
<p>11. Opération Espoir</p> <p>Jasmine et ses amies organisent un spectacle et un projet ayant pour thèmes la tolérance et la justice.</p>	<p>Promotion de la tolérance et de la justice dans l'approche de l'intégration des communautés ethnoculturelles, de l'homosexualité, et la résolution des tensions interculturelles et religieuses.</p>

▲ Notes

[1] La question référendaire de 1995 se lisait comme suit « Acceptez-vous que le Québec devienne souverain après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signée le 12 juin 1995 ? » Le « Non » l'a emporté avec 50,6 pour cent des suffrages contre 49,4 pour cent pour le « Oui ».

[2] Allor et Gagnon (2000, p.3) définissent ainsi le national-populaire au Québec: « As distinct from most of English Canada, there exists in Québec a network of cultural genres, reaching across media, which are

both genuinely popular and productive of a "national" affective community. The key example of these generic forms of expression is the téléroman, a stylistic range of televisual narratives which represent the past and present of Québec across the personal stories of men and women in their everydayness. [...] Thus, texts and performances [...] share a field of reference in which popular memory and public knowledge are condensed. These cultural genres then function as a representational network of references to both public and private events which link the pleasures of cultural consumption to aspects of collective recognition, what we refer to as a national-popular. »

[3] « [...] when a language is found to capture complex, nonterritorial, postnational forms of allegiance » (Appadurai, 1993, p. 418).

[4] Le présent texte s'inspire essentiellement du mémoire de maîtrise de l'auteure (Clermont, 2000), en sciences de la communication à l'Université de Montréal.

[5] Nguyễn-Duy définit ainsi le « téléroman sociétal » : « [...] terme qui réfère directement à la publicité sociétale dont l'objectif est de promouvoir certaines causes ou attitudes socialement jugées adéquates et valables [et dont] les campagnes visant à transformer les attitudes [...] sont autant d'exemples. » (Nguyễn-Duy, 1996, p. 106).

[6] « En raison de la nature particulière des produits de [l']industrie [culturelle] - produits liés à une articulation spécifique du culturel au Québec, une articulation qui lie les traits du citoyen, et de son identité, à celui du producteur ou du consommateur culturel (Allor et Gagnon, 1994) - on a vu apparaître, à côté des cultures existantes et parfois des emprunts à celle-ci, une nouvelle culture moderne, celle qu'on nomme la « culture publique » ou « culture des médias » (...) » (Saint-Jacques et al. 1995, p. 5b).

[7] Basée sur le roman d'Arlette Cousture (*Les Filles de Caleb - Tome I : Le Chant du coq*), cette téléserie, réalisée par Jean Beaudin, a été diffusée pour la première fois pendant la saison 1990-1991. Considérée comme un des fleurons télévisuels québécois, elle a ensuite été rediffusée, tant en français qu'en anglais, et a donné lieu à de nombreux produits dérivés (vidéocassettes, village touristique s'inspirant de la téléserie, etc.). L'oeuvre d'Arlette Cousture romance la vie de deux femmes ayant réellement existé. Les Filles de Caleb raconte principalement l'histoire d'amour d'Émilie Bordeleau (une jeune institutrice) et d'Ovila Pronovost, qui prend place dans le Québec de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XXI^{ème} siècle. Une autre téléserie, Blanche (du nom de l'une des filles d'Émilie Bordeleau), a été diffusée en 1993-1994 : cette « suite » se concentre pour sa part sur la vie et les amours de Blanche (qui occupe la fonction d'infirmière) et s'inspire du

Tome II du roman d'Arlette Cousture - *Le Cri de l'oie blanche*).

[8] Pour les concepts de « contrat de lecture », de « compétence encyclopédique » et de « coopération interprétative », voir Eco, Umberto. 1985. *La guerre du faux*, Paris, Grasset; et 1989. *Lector in fabula*, Paris, Grasset.

[9] C'est-à-dire le « réseau complexe de circulation d'informations qui se caractérise par le décloisonnement des univers de discours et des genres [...] qui constitue un nouveau procès de signification » (Nguyen-Duy, 1993, p. 265) et auquel participent un grand nombre de médias.

[10] La téléserie a été présentée une première fois à l'hiver 1996, puis au printemps 1999.

[11] L'Opération Espoir « fictive » devait introduire le lancement réel d'un projet de rapprochement interculturel et de lutte contre le racisme et l'intolérance, impliquant notamment le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) et les jeunes issus de communautés ethnoculturelles. Mais devant les critiques des médias envers ce lancement « réel » conjugué à la fin d'une téléserie de fiction, le projet « réel » s'est réalisé un peu plus tard, de manière autonome et très discrète, pendant six mois. Toutefois, le lien du projet avec la téléserie Jasmine est demeuré présent et a été souligné lors d'une soirée clôturant le projet « réel », le 17 avril 1997. En effet, le réalisateur et plusieurs comédiens assistaient à cette soirée et on a pu remarquer que ces derniers ont été présentés par les noms de leurs personnages (chaudemment identifiés et acclamés par les jeunes).

[12] Depuis septembre 1996, le ministère québécois dont relève le dossier de l'immigration se nomme le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

[13] L'événement a connu une ré-édition mondiale à l'automne 2000. Pour plus d'informations, on peut consulter le site de la Fédération des Femmes du Québec : <http://www.ffq.qc.ca/>

[14] Selon la féminisation employée dans Nardella (1994) et étant donné que les sujets de cette catégorie sont tous féminins.

[15] Ici, « majorité » désigne le pôle dominant de la relation.

[16] Mariette n'assumera son orientation sexuelle qu'au cours de l'intrigue portant son nom, c'est-à-dire presque à la fin de la téléserie. La révélation publique de son homosexualité proviendra cependant de dénonciations plutôt que de cette démarche personnelle d'affirmation. Cette présentation de l'homosexualité comme marginale et même

pathologique rejoint les propos de Nardella (1994).

[17] Probyn (1994) illustre cette double aspiration par l'expression *belonging/be-longing*.

[18] « There is a need to reframe the discourse of citizenship in order to take account of the proliferation of cultural differences within national borders. » (Simon, 1996, p. 123)

[19] Parti politique souverainiste représenté au niveau fédéral.

▲ Références

ALLOR, Martin et Michelle GAGNON. 2000. *The Cultural Field in Quebec*, texte reprographié non paginé, inédit.

ALLOR, Martin et Michelle GAGNON. 1994. *L'État de culture - Généalogie discursive des politiques culturelles québécoises*, Montréal, Groupe de recherche sur la citoyenneté culturelle (GRECC), Université Concordia/Université de Montréal.

APPADURAI, Arjun. 1993. « Patriotism and its Future », in *Public Culture* 5 (3), Chicago, University of Chicago.

BENNETT, Tony et Janet WOOLLACOTT. 1987. *Bond and Beyond - The Political Career of a Popular Hero*, New York, Methuen Inc.

BOUCHARD, Gérard. 1999. *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB éditeur.

CLERMONT, Patricia. 2000. *L'articulation de la citoyenneté dans la télésérie Jasmine*, mémoire de maîtrise en communication, Université de Montréal.

DE LA GARDE, Roger. 1993. « Le téléroman québécois », communication présentée à l'Association canadienne de communication, Ottawa, 3 au 5 juin 1993.

DE LA GARDE, Roger. 1992. « The Flagship of Quebec's Television Industry : the Téléroman », communication présentée à l'*International Association for Mass Communication Research Conference*, Sao Paulo (Guaruja), reprographie non paginée, 16 au 21 août 1992.

DUMONT, Fernand. 1993. *Genèse de la société québécoise*, Québec, Éditions Boréal.

HALL, Stuart et David HELD. 1990. « Citizens and Citizenship », dans

Stuart Hall et Martin Jacques (sous la direction de), *New Times - The Changing Face of Politics in the 1990s*, New York, Verso (en association avec Marxism Today).

MONTPETIT, Caroline. 1999. « Le casse-tête de la nation » [rencontre avec Gérard Bouchard], dans *Le Devoir*, section *L'Entrevue*, livraison du 10 mai 1999, p. B1.

NARDELLA, Brigitte. 1994. *La construction des personnages de lesbiennes dans la fiction télévisuelle*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

NGUYÊN-DUY, Véronique. 1996. « Quand le téléroman donne dans le sociétal », chronique médias dans *Québec Français (Pédagogie - Littérature - Langue et société)* 101, Sainte-Foy, Les Publications Québec Français.

NGUYÊN-DUY, Véronique. 1995a. *Le réseau téléromanesque : analyse sémiologique du téléroman québécois de 1980 à 1993*, thèse de doctorat en communication, Université du Québec à Montréal (UQAM).

NGUYÊN-DUY, Véronique. 1995b. « Le téléroman québécois de 1980 à 1993 : vers un décloisonnement des univers de discours », note de recherche dans *Communication - information, médias, théories, pratiques* 14 (2), Sainte-Foy, Université Laval.

NGUYÊN-DUY, Véronique et Suzanne COTTE. 1995. « Le discours de presse sur les téléromans : le cas de la télésérie *Scoop* », note de recherche dans *Communication - information, médias, théories, pratiques* 16 (2), Sainte-Foy, Université Laval.

PROBYN, Elspeph. 1994. *Love in a Cold Climate - Queer Belongings in Quebec*, Montréal: Groupe de recherche sur la citoyenneté culturelle (GRECC), Université Concordia/Université de Montréal.

SAINT-JACQUES, Denis, Roger DE LA GARDE, Claude MARTIN, Claude LEMIEUX, Roger CHAMBERLAND et Line GRENIER. 1995. *Les produits culturels à succès au Québec - Modes de valorisation*, demande de subvention au Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche (Fonds FCAR) 1995-96 (texte inédit), Montréal.

SCHNAPPER, Dominique. 1994. *La communauté des citoyens - Sur l'idée moderne de la nation*, Paris, Gallimard.

SIMON, Sherry. 1999. *Hybridité culturelle*, Collection Les élémentaires - Une encyclopédie vivante (3), Montréal, L'Île de la tortue, éditeur.

« Membership and Forms of Contemporary Belonging dans Québec », in *Language, Culture and Values in Canada at the Dawn of the 21st Century* (sous la direction d'André Lapierre, Patricia Smart et Pierre Savard), Ottawa, Carleton UPress.

▲ Pour en savoir plus

Sur le premier référendum (1980) :

<http://www.ccu-cuc.ca/fran/bibliotheque/referendum/referendum1980.html>

Sur le deuxième référendum (1995) :

<http://www.ccu-cuc.ca/fran/bibliotheque/referendum/referendum1995.html>

Sur la question constitutionnelle canadienne :

<http://radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/constitution/index.html>

Sur l'immigration au Québec :

http://www.mrci.gouv.qc.ca/15_2.asp
<http://www.immq.gouv.qc.ca/francais/index.html>

Sur l'Affaire Michaud :

<http://www.iquebec.com/QUEBECUNPAYS/texte.html>
<http://radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/> (voir Biographie Lucien Bouchard)



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2001 - Tous droits réservés.



Veillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

Enseigner la communication scientifique à des chercheurs et à des journalistes: une chronologie des programmes au Brésil et l'expérience du Labjor/Unicamp

résumé

sommaire

bio

par [Mônica Macedo](#)

Doctorante en communication - Université méthodiste de Sao
Paulo (Brésil) / Université de Poitiers (France)
© Mônica Macedo - 2001 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

L'enseignement de la communication scientifique au Brésil est un phénomène qui date des années soixante-dix, bien qu'il y ait encore aujourd'hui peu de programmes offerts. Plusieurs raisons expliquent cette situation mais c'est surtout le fait que le domaine de la communication scientifique ne soit pas une discipline bien établie et qu'en conséquence, son enseignement donne lieu à une multiplicité d'objectifs, de programmes et de publics cibles. L'évaluation et la comparaison des programmes qui ont eu cours jusqu'à aujourd'hui sont donc importantes pour comprendre les enjeux actuels dans ce domaine. Nous dressons ici une brève chronologie des programmes de communication scientifique au Brésil, tout en les comparant à des programmes à l'étranger. Nous faisons aussi une analyse plus détaillée de l'expérience qui est en cours à l'Université de Campinas (Unicamp) depuis 1999 : un programme qui s'adresse simultanément à des chercheurs et à des journalistes dans le but de développer leur perception des différents savoir-faire et savoir-être de chaque profession. Notre conclusion principale est que le contact entre les deux groupes produit des résultats positifs, quoiqu'il ne change pas la nature de chaque profession et que des différentes perspectives sur la science et la société continuent à exister.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs : communication scientifique, journalisme, science, enseignement, formation, histoire, Brésil, journaliste(s), chercheur(s), scientifique(s).



▲ Sommaire

[1. Le champ de la communication scientifique au Brésil et dans d'autres pays](#)

[2. Une chronologie de l'enseignement de la communication scientifique au Brésil](#)

[3. Le programme du LABJOR](#)

[4. Conclusions et perspectives pratiques](#)

[Notes](#)

[Références](#)

▲ 1. Le champ de la communication scientifique au Brésil et dans d'autres pays

L'enseignement de la communication scientifique au Brésil est un phénomène relativement ancien, malgré le petit nombre de programmes offerts aujourd'hui [1]. Les premiers cours sont apparus dans les années soixante-dix, quand les débats au sein de la communauté universitaire sur la couverture de la science dans les médias ont commencé à se développer en nombre et en qualité. Mais la plupart des expériences restèrent isolées et n'eurent pas de suite après la première ou la deuxième année. Nombreuses sont les raisons qui expliquent cette situation et il est impossible de toutes les exposer exhaustivement ici. On peut cependant mentionner l'impact déstabilisateur de la dictature militaire sur les conditions de travail dans les universités, surtout pendant les années soixante-dix, ainsi que les difficultés à trouver du soutien financier et institutionnel pour ces cours. Même si la couverture de la science dans les médias existait déjà depuis quelque temps, la formation des journalistes et des communicateurs scientifiques n'avait jamais été véritablement conçue comme une priorité. Pourtant, il existait un public pour l'information scientifique, mais la communication scientifique n'intéressait que quelques rares associations scientifiques et individus. Parmi ces individus, on trouvait deux groupes : des chercheurs qui démontraient une aptitude particulière pour communiquer avec le grand public et des journalistes qui couvraient régulièrement le sujet et « apprenaient sur le tas ».

D'autres barrières, liées à la définition de la communication scientifique elle-même, contribuèrent à créer cette situation particulière au Brésil. En

effet, encore aujourd'hui, la communication scientifique n'est pas reconnue comme un domaine académique bien établi. Les experts aptes à enseigner dans ce champ sont rares et peu d'institutions sont prêtes à investir dans un programme à long terme.

Cette rareté des ressources ne correspond nullement à l'état de la couverture de la science dans les médias. Figuerôa et Lopes (1997) ont observé, par exemple, que les nouvelles scientifiques occupaient déjà un espace important dans les grands quotidiens brésiliens du XIX^{ème} siècle, reflétant l'influence d'un projet national de développement économique reposant sur la science et la technologie. De son côté, Massarani (1998) a noté un fort mouvement de diffusion de la science dans la Rio de Janeiro des années vingt, avec un grand nombre de revues, livres, conférences et autres manifestations.

Mais s'il est vrai que la couverture de la science est significative, le nombre de chercheurs qui se consacrent à ce domaine l'est beaucoup moins. De plus, la variété de structures, programmes et diplômes existants rend difficile la comparaison et l'évaluation des expériences, car il existe autant de définitions de la « communication scientifique » qu'il existe de groupes concernés par le sujet.

Il semble toutefois que ce problème n'est pas propre au Brésil; qu'il existe aussi dans d'autres pays, où l'enseignement de la communication scientifique est pourtant déjà une tradition. Dans un rapport sur la communication de la connaissance scientifique et technique soumis à la Commission Européenne, Labasse (1999) livre une vision pessimiste des développements dans ce domaine. Outre la déficience observée au niveau de la diffusion auprès de différents publics, le problème de la communication scientifique, dit-il, est paradoxalement le manque de connaissances sur le sujet lui-même.

Labasse reconnaît toutefois que l'enseignement de la communication scientifique est une question importante : « l'une des rares qui concilie tous les acteurs » [2]. Mais en raison de l'absence de connaissances spécifiques sur le sujet, les programmes oscillent entre les deux domaines qui les concernent (la science et la communication) et offrent un enseignement fragmenté, où théorie et pratique sont rarement intégrées. En effet, les questions « comment enseigner », « à qui enseigner » et « quoi enseigner » n'ont jamais reçu une réponse claire et consensuelle dans les différents pays où il y a des cours en communication scientifique. Analysant la situation du Royaume-Uni, Jon Turney (1994) montre qu'au cours des dernières années, la diversité des groupes impliqués en enseignement de la communication scientifique a donné lieu à une diversité de conceptions de la profession d'enseignant de la communication scientifique ainsi qu'à une diversité de types, styles et objectifs de programmes [3]. La classification générale proposée par

l'auteur distribue les expériences en trois catégories.

La première (« communication skills courses ») a pour but d'aider les chercheurs à mieux communiquer face à une audience non technique [4]. La deuxième (« skills with added theory ») comprend des éléments pour ouvrir une discussion sur les relations entre la science et ses publics et sur les raisons de promouvoir la compréhension publique des sciences [5]. La troisième (« big picture ») inclut les éléments techniques (« skills ») intégrés toutefois au sein d'un programme plus vaste, qui touche plusieurs disciplines des sciences sociales [6]. Tous ces programmes ont différentes ambitions et conceptions de la communication de la science et Turney souligne l'importance d'échanger sur les expériences et de tenter de vérifier ce que les cours ont en commun et comment ils peuvent être évalués.

Si on regarde d'autres pays que le Royaume-Uni en Europe, la situation n'est pas différente. En Espagne, par exemple, on trouve des programmes comme le Máster en Comunicación Científica de l'Université de Salamanque, d'une durée d'un an, dont l'axe principal est l'histoire et la sociologie des sciences et qui est structuré à partir de la relation entre science et société. En 1999, le programme a rassemblé un groupe d'étudiants latino-américains et européens dans le cadre du Programme Alfa-Cuoco de la Communauté Européenne.

Le programme de l'Observatorio de la Comunicación Científica de l'Université Pompeu Fabra offre pour sa part un Máster en Comunicación de la Ciencia avec deux options professionnelles : Sciences de la santé et Muséologie. Les étudiants suivent d'abord, pendant six mois, un programme commun en communication de la science, incluant des éléments de science, d'épistémologie et de communication. Par la suite, chacun choisit l'un des domaines, se livre à des travaux pratiques et participe à des discussions théoriques sur le sujet.

Aux États-Unis, où il existe une quarantaine de programme de communication scientifique (Dunwoody et al., 1998), on trouve des expériences aussi différentes que celles du Knight Science Journalism Fellowship (au Massachusetts Institute of Technology) et le Program in Science Journalism de l'Université de Boston. Le premier rassemble des journalistes scientifiques expérimentés qui, pendant neuf mois, assistent à des conférences et à des réunions avec les chercheurs du MIT et doivent, à la fin, rédiger un travail (en général un livre) dans un domaine scientifique de leur choix. Le but de ce programme est de développer les connaissances des étudiants dans un domaine scientifique qu'ils couvriront ensuite dans les médias. Les étudiants (maximum de dix par an) reçoivent une bourse de 35000 \$US. Le programme de l'Université de Boston s'adresse à un public plus jeune, s'appuyant sur des compétences professionnelles en communication plutôt que sur des

connaissances scientifiques. Au nombre des cours figurent : « Rédaction de l'information scientifique », « Information scientifique et médias électroniques », « Reportage scientifique » avancé et « La science dans les médias de masse ». Pour être admis, il faut posséder un certain bagage de connaissances scientifiques (diplôme pertinent ou expérience professionnelle) et des aptitudes en expression écrite. Le programme dure un an et débouche sur un diplôme en Communication de la science (M.S. degree). Le coût du cours est de 22 830 US\$.

Au Brésil, il semble bien qu'on assiste à une période de changement. Au cours des dernières années, l'enseignement de la communication scientifique s'est accru avec la création de plusieurs nouveaux cours ainsi que des programmes de financement pour le développement de la communication scientifique, comme celui de la Fondation pour le développement de la science de l'État de São Paulo : Mídia-Ciência. On observe également une augmentation des débats sur la communication publique des sciences dans les associations scientifiques, comme l'Association brésilienne pour le progrès de la science (SBPC) et l'Association brésilienne de journalisme scientifique (ABJC).

Pour comprendre la situation contemporaine de l'enseignement de la communication scientifique au Brésil et essayer de dégager des pistes pour les années à venir, il faut se pencher plus attentivement sur l'histoire des programmes offerts dans le passé.

▲ 2. Une chronologie de l'enseignement de la communication scientifique au Brésil

Le premier programme de communication scientifique au Brésil a été dispensé en 1970 à l'École de communications et des arts (ECA) de l'Université de São Paulo (USP). Le journaliste scientifique espagnol, Manuel Calvo Hernando, avait été invité à donner le Curso de Extensão em Jornalismo Científico, pendant un an, aux étudiants de troisième cycle en communication. L'idée de communication scientifique reposait sur une conception de la science comme « processus de découverte » susceptible d'intéresser le grand public, dans la mesure où le journaliste réussirait à traduire le langage scientifique de la façon la plus attirante possible.

De cette expérience, on a publié un livre sur le journalisme scientifique, mais le cours n'a pas été donné une deuxième fois. Il a pourtant stimulé quelques étudiants à poursuivre leur doctorat à l'ECA en communication scientifique et a donné lieu aux premières thèses sur ce sujet au Brésil [7]. Plus tard, l'École a offert un autre cours, le Curso de Aperfeiçoamento em Divulgação Científica, dispensé à deux reprises seulement.

On doit également mentionner les activités de l'Agence Universitaire de Presse (AUN) de l'ECA, administrée par des professeurs et des étudiants. En 1971, l'AUN s'inspira du cours de Calvo Hernando et concentra ses travaux sur la diffusion des projets et événements scientifiques de l'Université de São Paulo afin de mettre en pratique le journalisme scientifique dont on discutait. Cette activité s'est arrêtée soudainement en 1977, quand les directeurs et plusieurs professeurs de l'ECA furent démis de leurs fonctions par le gouvernement militaire.

Quelques membres de l'École s'établirent à l'Université Metodista de São Paulo (UMESP) où ils créèrent, en 1978, un axe de recherche en communication scientifique dans le cadre du Programme de Mestrado en Sciences de la Communication. Ce programme, qui depuis 1996 inclut un Doctorat, a comme public cible des étudiants en communication et vise à former des chercheurs et des enseignants. Parmi les cours offerts, on trouve : Théories de la Communication, Méthodologie, Épistémologie et Communication, Science et Société. C'est la plus vieille expérience dans ce domaine au Brésil et elle a produit plusieurs études et enquêtes sur la science et la technologie dans les médias. L'UMESP est le coordinateur pour l'Amérique Latine du Comsalud, un projet international de recherche financé par l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Organisation Panaméricaine de la Santé, pour faire une enquête sur la couverture des médias en médecine et en santé et mettre sur pied des activités de formation pour des journalistes et des scientifiques.

En 1982, la Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nível Superior (Capes), une agence du Ministère de l'Éducation pour la formation de Ressources Humaines, a offert un programme de journalisme scientifique à distance à des journalistes de différentes régions du pays. Le cours était structuré en modules et les 30 participants recevaient, une fois par mois, des textes sur un sujet scientifique à partir desquels ils devaient rédiger une brève dissertation. Les tâches étaient suivies par un tuteur (généralement un chercheur expérimenté dans le domaine), qui supervisait les lectures et évaluait les travaux. Plusieurs étudiants abandonnèrent le cours avant la fin, car le volume d'information était trop important pour être assimilé dans le temps disponible. La plupart avaient l'impression de devoir se transformer en « experts » de plusieurs domaines scientifiques en quelques mois. Le cours ne fut pas donné une deuxième fois.

Quelques années plus tard, en 1988, le Centre de politiques scientifiques et technologiques de l'Université de Brasília (UnB), en collaboration avec le CNPq, offrit le Curso de Especialização em Comunicação Científica, un programme de six mois qui consistait essentiellement en une série de conférences avec des chercheurs et des journalistes scientifiques pour des étudiants en communication ou en sciences. Ce cours ne fut pas

donné une deuxième fois non plus. Ces programmes sont davantage des activités visant à développer la communication scientifique que de véritables programmes d'enseignement. Ils n'atteignent pas la catégorie de programmes réguliers dans leurs institutions.

Parmi les programmes de troisième cycle qui comprennent un volet en communication scientifique, il faut citer également les expériences de l'École de Communication (ECO) et du Département de biochimie médicale de l'Université Nationale de Rio de Janeiro (UFRJ). Dans le cas de l'ECO, le Mestrado en Communication inclut, depuis 1980, un axe de recherche en Information, science et société, qui met l'accent sur le rôle de l'information scientifique dans différents contextes sociaux, politiques et culturels. Dans le cas du Département de biochimie médicale, on a créé récemment un axe en Éducation, diffusion et gestion en biosciences, qui accepte des étudiants avec différentes formations, y compris en sciences humaines.

Au cours des trois ou quatre dernières années, plusieurs nouveaux programmes de communication scientifique ont été créés. Le cas des Écoles de journalisme des États de São Paulo et de Pernambuco est particulièrement intéressant. À l'Université Nationale de Pernambuco (UFPE), les activités du Groupe d'études en communication et en sciences coordonné par Isaltina Melo Gomes de l'Association brésilienne de communication (INTERCOM) ont mené à la création d'un programme de Journalisme scientifique. Le but de ce genre de programmes est d'enseigner comment trouver des informations scientifiques fiables, comment interviewer des chercheurs et produire des textes pour les médias de masse. Des études de cas de diffusion scientifique dans la presse font aussi partie du programme. Plusieurs expériences de ce type sont en cours actuellement à l'Université de São Paulo (USP), à l'Université Metodista de São Paulo (UMESP), à l'Université de Mogi das Cruzes (UMC), à l'Université du Vale do Paraíba (UNIVAP) et à l'Université Santa Cecília (UNISANTA).

Quelques institutions de recherche ont aussi commencé des programmes à court terme, destinés à deux publics différents : les chercheurs et les journalistes scientifiques. D'un côté, il y a ceux qui enseignent les sciences aux journalistes pour améliorer leurs connaissances dans des sujets particuliers. De l'autre, il y a ceux qui enseignent aux chercheurs à « dialoguer » avec les journalistes (comment se comporter dans une entrevue, comment interpréter le mode de production des reportages dans les médias, etc.). C'est le cas du cours Immunologie pour des journalistes, offert par la Fondation Oswaldo Cruz (FIOCRUZ) et du Cours de communication en sciences de la santé pour les professionnels de la presse, de l'Université Nationale de São Paulo (UNIFESP).

Une expérience similaire, celle de l'Ofjor Ciência, a été mise en place en

1997 par le Laboratoire d'études en journalisme (LABJOR) de l'Université de Campinas en collaboration avec l'entreprise privée Brasmotor S.A. Le groupe rassemblait des journalistes, des chercheurs et des communicateurs (relations publiques). Le contenu portait sur l'analyse de la couverture des sciences et des technologies dans les médias (l'ingénierie alimentaire en particulier). Les enseignants étaient majoritairement des journalistes chevronnés.

▲ 3. Le programme du LABJOR

En 1999, l'Université de Campinas (Unicamp) a offert une spécialisation en journalisme scientifique, ayant comme particularité le fait de s'adresser simultanément à des chercheurs et à des journalistes. Le but de ce programme est de faire travailler les deux groupes ensemble, d'améliorer leur perception l'un de l'autre et d'essayer de réduire le fossé entre ce que Snow [8] appela « les deux cultures ». Le cours est géré par le Laboratoire d'études en journalisme (Labjor), en coopération avec le Centre de politiques scientifique et technologique (DPCT) et le Département de multimédias (DMM).

La première année, il y a eu 148 candidats [9]. Ce nombre a permis la constitution d'un groupe très qualifié présentant différents profils académiques et professionnels. Parmi les chercheurs (la moitié du groupe), il y avait des docteurs en microbiologie, en géologie et en mécanique ainsi que des étudiants de troisième cycle en biologie, en chimie, en physique et en sciences sociales. Les journalistes (l'autre moitié) étaient généralement plus jeunes et récemment diplômés, mais il y en avait aussi certains qui détenaient de l'expérience de travail au sein de la presse ou au sein des services des relations publiques d'universités et d'institutions de recherche.

Élaborer un programme d'études qui tienne compte des intérêts et des connaissances préalables d'un groupe aussi hétérogène n'est pas simple, aussi a-t-on choisi d'inclure une vaste gamme de sujets, regroupés en deux volets : les sciences sociales et l'histoire des sciences ; et la théorie et la pratique du journalisme.

Le programme d'études comprend six cours :

- Science, technologie et société
- Institutions et politiques scientifiques et technologiques
- Sociologie de la science et de la technologie
- Information scientifique et technologique
- Techniques de reportage et entrevue
- Techniques multimédias
- Éthique en sciences et en journalisme
- Langage, journalisme, science et technologie
- Pratiques de journalisme scientifique

Le plus difficile toutefois a été de gérer les interactions entre les deux groupes. Il a fallu d'abord établir un « langage commun » qui permette le dialogue entre chercheurs et journalistes, la « communication scientifique » ne signifiant pas la même chose pour tout le monde.

Pour établir ce langage commun, il faut d'abord régler les aspects « techniques », comme la terminologie (« audience, public cible, recherche d'information, recension des écrits, entrevue », etc.) et les techniques d'écriture (les différents genres journalistiques). Quelques-uns de ces aspects ont pu être examinés et traités, mais pas tous. Bien que tous les étudiants aient eu à faire preuve d'une certaine maîtrise de l'écriture pour être admis au programme, le passage d'un registre spécialisé et formel à un registre non spécialisé a été difficile et il a fallu beaucoup de temps pour que les deux groupes atteignent un niveau similaire.

Établir un langage commun suppose aussi de s'entendre sur certains aspects épistémologiques et éthiques, comme les critères de sélection des nouvelles (nouveau du sujet, originalité, pertinence sociale ?), les critères de validation de l'information (révision par les pairs, par le grand public?), les aspects à souligner dans la couverture d'un sujet (les hypothèses, les méthodes, les résultats ?), les stratégies linguistiques permises (démonstration, argumentation, séduction, manipulation ?). Un conflit apparaissait entre journalistes et les scientifiques chaque fois qu'il fallait décider d'un titre ou encore d'une comparaison entre un concept scientifique et le sens commun. Les scientifiques accordaient à la précision la valeur la plus importante, tandis que les journalistes privilégiaient le pouvoir d'évocation de la métaphore.

Le temps était aussi un obstacle important, étant donné que les délais avec lesquels les journalistes et les scientifiques ont l'habitude de travailler sont assez différents. Pour les premiers, la logique de la recherche prédomine. S'il est nécessaire de prendre plus de temps pour valider les résultats d'une étude, on modifie les délais. Si des questions imprévues surgissent, on peut modifier la durée d'un projet. Pour les journalistes, bien que l'information soit importante, c'est d'abord le respect du temps prévu qui compte. La date de bouclage est une donnée absolue. Par conséquent, déterminer ce qui pouvait être publié dans le délai prévu était une source fréquente d'incompréhensions et il n'était pas toujours possible d'en arriver à une solution qui satisfasse tout le monde [\[10\]](#).

Un des premiers reportages publiés portait sur un projet de recherche brésilien de génome de la canne à sucre : le SUCEST. L'importance du sujet résidait dans sa valeur stratégique parce que le projet associait une technologie de pointe avec un des produits les plus importants des

exportations brésiliennes [11]. Au moment de la publication en juillet 1999, le projet était sur le point de commencer la distribution des clones pour le séquençage, aussi ce reportage a-t-il traité davantage de politique scientifique que de la recherche elle-même, quoiqu'on expliquait aussi la technologie de séquençage du génome.

Le titre du reportage fut l'objet d'une longue discussion entre les scientifiques et les journalistes qui participèrent à la couverture. La version retenue « Doce genoma : projeto irá estudar a intimidade genética da cana-de-açúcar [12] » fut qualifiée « d'inacceptable » par les chercheurs parce qu'elle créait une représentation du génome qui « altérait » le concept scientifique et associait à la canne à sucre une caractéristique humaine (l'intimité) inappropriée. Les journalistes faisaient valoir que les explications pouvaient figurer dans le texte mais que le titre devait d'abord attirer l'attention des lecteurs (sa valeur journalistique). À partir de cette expérience, les concepts et les valeurs de chaque groupe commencèrent à paraître de façon plus explicite.

Une autre approche a été adoptée pour un reportage sur la biodiversité marine. On fit un effort pour maintenir la terminologie scientifique et inclure un glossaire expliquant les concepts. Le texte avait été motivé par un projet national de recherche sur la faune et la flore de la côte brésilienne : le REVIZEE (Programa de avaliação do potencial sustentável de recursos vivos na zona econômica exclusiva [13]). L'objectif du projet était de satisfaire les critères stipulés par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour qu'un pays maintienne le monopole d'exploitation des ressources naturelles de sa côte. Comparé avec le reportage antérieur, celui-ci présentait un traitement de l'image et une allure générale plus raffinés, mais la structure du texte était plus proche de celle d'un manuel que d'un reportage journalistique. Le contexte venait en premier, suivi des explications sur les espèces et leur distribution dans l'océan puis, à la toute fin, le sujet qui avait motivé le reportage. Les journalistes disaient qu'il n'y avait pas de « nouvelle » dans ce texte, mais les scientifiques ont jugé qu'il était plutôt bien réussi.

Com Ciência a évolué peu à peu vers un modèle intégrant des articles (généralement rédigés par des scientifiques), des reportages et des entrevues (généralement réalisés par des journalistes). Les dossiers sont devenus beaucoup plus longs et la revue a pris un ton plus proche de l'essai, avec des auteurs bien identifiés et une structure thématique [14]. Chaque mois paraît un dossier traitant d'un sujet selon plusieurs points de vue. Des chercheurs et des journalistes participent à l'édition, mais avec des contributions différentes.

À la fin de la première édition du programme, l'évaluation des étudiants et des professeurs a donné lieu à quelques ajouts : un cours d'éthique et

deux cours pratiques (techniques multimédias et pratiques de journalisme scientifique).

▲ 4. Conclusions et perspectives pratiques

Pendant plusieurs années, l'enseignement de la communication scientifique au Brésil est resté l'effort isolé, presque individuel, de quelques intellectuels qui étaient intéressés par le sujet. Travaillant dans des conditions politiques très instables, avec peu de soutien institutionnel, ces individus et groupes de chercheurs n'arrivèrent pas à mettre en oeuvre des programmes à long terme. À cette époque, les associations scientifiques faisaient la promotion d'activités de diffusion scientifique, mais elles n'étaient pas assez structurées pour coordonner des programmes d'enseignement. Les médias et les entreprises privées, de leur côté, ne démontrèrent pas (ce qui est encore vrai pour la plupart) d'intérêt pour la formation de leurs cadres en communication scientifique et n'investirent donc jamais dans ce type de programmes.

Il semble que les derniers changements apportés aux scénarios politique, économique et académique n'ont pas remédié à cette situation. Le nombre de programmes récents n'ayant pas atteint leur deuxième année reflète un problème épistémologique : ni les intellectuels ni les professionnels n'ont une vision claire de la communication scientifique. Chaque groupe se fait sa propre représentation du sujet, sans savoir exactement quoi attendre des étudiants qui participent aux différents programmes. La faible intégration entre chercheurs et journalistes contribue aussi à ce problème et c'est précisément ce que le programme du LABJOR veut modifier.

L'expérience nous a montré que les relations entre les deux groupes ont permis aux uns et aux autres d'observer et d'approcher l'ethos de l'autre groupe plus respectueusement. Mais elle n'a pas changé la nature de chaque profession. Différentes perspectives sur la science et la communication de la science continuent à exister, même si elles ont changé.

En conclusion, si on veut intégrer les chercheurs et les journalistes dans le processus de la communication scientifique, il ne faut pas tenter de transformer un chercheur en un journaliste et vice versa. Leurs rôles dans la communication de la science sont différents. Complémentaires, mais différents.

▲ Notes

[1] Une première version de ce texte a été présentée au colloque 6th Public Communication of Science and Technology (PCST) Conference, Genève, février 2000. Je remercie Graça Caldas, avec qui j'ai écrit « A

formação dos jornalistas científicos no Brasil » (Pesquisa Fapesp, 47, 6-8, Encarte especial), pour sa contribution à cette réflexion.

[2] LABASSE, B. 1999. *La médiation des connaissances scientifiques et techniques*, Rapport à la Direction Générale XII de la Commission Européenne, p. 43. (sous presse)

[3] Le nombre de cours offerts en Grande-Bretagne aujourd'hui est, selon le Wellcome Trust's Science Communication Course Directory - <http://www.wellcome.ac.uk/en/1/misothscd.html>, de 24. Aux États Unis, il y a 38 cours, selon le guide de Sharon Dunwoody et al. (Directory of Science Communication Programs & Courses in the US - <http://murrow.journalism.wisc.edu/dsc/>).

[4] TURNEY, J. 1994. « Teaching science communication: courses, curricula, theory and practice », *Public Understanding of Science*, vol. 3, p. 436.

[5] Ibid.

[6] Ibid. p. 437

[7] Voir Marques de Melo, J. 1982. « O Jornalismo Científico na Universidade Brasileira - anotações de um observador participante », Proceedings of the 4th Congresso Ibero-Americano de Jornalismo Científico, p. 369-379.

[8] SNOW, C. P. 1993. *The two cultures*. Cambridge: Cambridge University Press (première édition : 1959).

[9] En 2001, 211 candidats se sont présentés. Un nouveau groupe vient donc de commencer le cours. Les données relatives au profil des étudiants ne sont pas encore disponibles.

[10] Pour suivre les discussions de ce cours, on peut consulter l'analyse de la revue de communication scientifique produite par les étudiants et les membres de l'équipe Labjor de Com Ciência : <http://www.comciencia.br>

[11] Le Brésil détient 25% de la production mondiale de canne à sucre.

[12] Expression reposant sur un jeu de mots intraduisible en français (sucré/doux). Se traduirait littéralement par : « Sucré Génome : projet de recherche étudiera l'intimité génétique de la canne à sucre ».

[13] Programme d'évaluation du potentiel durable des ressources vivant dans la zone d'exclusivité économique (traduction libre).

[14] Par exemple, le reportage récent sur le centenaire de la psychanalyse (« Cents ans du Traumdeutung de Freud »).

▲ Références

AUGUSTINE, N. 13 march 1998. « What we don't know does hurt us. How scientific illiteracy hobbles society », *Science*, p. 1640-1641.

DUNWOODY, S. et al. 1998. *Directory of Science Communication Programs & Courses in the United States*. Madison: University of Wisconsin.

DIRECTORY OF SCIENCE COMMUNICATION COURSES AND PROGRAMS, page consultée [en décembre 2000] , Directory of Science Communication Courses and Programs [en ligne], Adresse URL: <http://murrow.journalism.wisc.edu/dsc/>

EPSTEIN, I. 1999. « Comunicação da Ciência », *São Paulo em Perspectiva* (revista da Fundação Seade), vol. 12, no 4, march, p. 60-68.

FIGUERÔA, S. & LOPES, M, 1997. *A difusão da ciência e da tecnologia através da imprensa e dos periódicos especializados* (São Paulo 1890 — 1930), Rio de Janeiro, Anais do VI Seminário Nacional de História da C&T;

LABASSE, B. 1999. *La médiation des connaissances scientifiques et techniques*, Rapport à la Direction Générale XII de la Commission Européenne. Paris : Commission Européenne Commission. (sous presse), Bruxelles.

MASSARANI, L. 1998. *A divulgação científica no Rio de Janeiro: algumas reflexões sobre a década de 20*. Rio de Janeiro, IBICT-ECO/UFRJ, (Dissertação de Mestrado)

TURNEY, J. 1994. « Teaching science communication: courses, curricula, theory and practice », *Public Understanding of Science*, vol. 3, p. 435-443.

VELHO, Léa. 1997. «A ciência e seu público», *Transinformação*, vol. 9, no. 3, p. 15-32, set/dez.

Wellcome Trust's Directory of Science Communication Courses 1995. London: The Wellcome Trust.

THE WELLCOME TRUST, page consultée [en décembre 2000] , Science communication course directory, [en ligne], Adresse URL:

<http://commposite.uqam.ca/2001.1/articles/macedo.html>

<http://www.wellcome.ac.uk/en/1/misothscd.html>



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2001 - Tous droits réservés.

Veillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

Note de lecture par [Jean-Claude Domenget](#)

Doctorant en sciences de l'information et de la communication - Université Michel de Montaigne -
Bordeaux III

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

VITALIS, André; TÉTU, Jean-François; PALMER, Michaël; CASTAGNA, Bernard (sous la direction de). 2000. *Médias, temporalités et démocratie*, Ed. Apogée/PUF, Rennes, 269 p.

M*édias, temporalités et démocratie* est un ouvrage important pour toutes celles et tous ceux qui s'intéressent aux questions ouvertes par les nouvelles formes de temporalités, induites entre autres par les médias, et aux enjeux démocratiques qui en découlent. Cet ouvrage reproduit les actes d'un colloque tenu à Bordeaux en 1998 [1] et vient compléter l'offre de publications en langue française portant sur les temporalités médiatiques [2].

Cet ouvrage possède une double qualité : la diversité des thèmes abordés et des approches utilisées. Cependant, il suscite d'emblée quelques critiques. Sans attendre une approche de type « temporaliste » [3] des différents thèmes abordés, le lecteur sera surpris par l'absence dans certains articles de concepts centraux liés au temps [4]. Notons également le manque de cohésion interne aux axes proposés : l'accélération de l'information, la construction du temps par les médias ainsi que le processus démocratique et les temporalités médiatiques. L'absence d'introduction au niveau de chacun des axes rend difficile une lecture qui enchaînerait les textes dans l'ordre proposé. Conscient de cet état de fait, le lecteur gagnera à picorer selon ses envies dans les trois parties de l'ouvrage.

En fait, dépassant les axes annoncés, ce sont trois thèmes principaux qui sont explorés tout au long de cet ouvrage. Les rapports entre les temps médiatiques et les temps vécus par les usagers des médias sont très souvent interrogés. Vient ensuite l'analyse de l'influence réciproque entre les temps médiatiques et les temps politiques. Enfin, plusieurs auteurs soulignent la place de la vitesse dans l'histoire des médias. Quelques contributions plus isolées complètent ce panorama.

▲ Temps médiatiques et temps vécus par les usagers

Une double réflexion est reprise de façon plus ou moins centrale dans de nombreux articles. Elle vise, d'une part, à mettre en lumière la stratégie des médias visant à s'appropriier le temps et, d'autre part, à révéler les tactiques mises en place par les usagers de ces médias dans le but de construire leur propre temps. Les auteurs tendent soit à privilégier l'un ou l'autre aspect de cette relation, soit à les relier.

La nécessaire prise en compte des contraintes temporelles imposées par les machines à traiter l'information

Dans son article intitulé « Horloges médiatiques et micro-univers temporels dans les apprentissages à l'aide des machines », Jacques Perriault met en évidence l'influence effective sur les participants de dispositifs de communication pour un apprentissage à distance (vidéotransmission, visioconférence...). Les observations des conduites de ces participants montrent l'importance de la gestion du temps au cours de la formation. Dans cette problématique de « l'espace d'interaction » entre utilisateurs et machines à traiter l'information, l'auteur propose notamment deux nouveaux concepts liés à la temporalité : la fonction « horloge » d'un média et la

notion de « micro-univers temporels ». Jacques Perriault reconnaît lui-même que la fonction « horloge » d'un média est un concept aux contours encore flous mais utile afin de comparer les modes de gestion du temps des médias interactifs. Ce travail doit aborder l'hypothèse « que chacun de ces médias s'inscrit dans une temporalité spécifique » (p. 80). Second concept proposé par l'auteur, celui de « micro-univers temporels ». Son attention porte sur la façon dont les individus gèrent les multiples temporalités proposées par les médias. Or comme il l'analyse très justement, « le média provoque les utilisateurs qui, pour en maîtriser l'usage, doivent en discerner l'horloge et ses battements » (p. 82). Les systèmes de communication contemporains requièrent donc une capacité à participer à plusieurs « micro-univers temporels » simultanément. Ceux qui ne posséderaient pas cette capacité risquant d'être exclus des échanges et du débat démocratique passant par ces machines.

Les effets du dispositif médiatique concernant le récit et la temporalité

A travers l'angle de la parole des experts à la télévision, Patrick Baudry propose une double lecture sociologique et anthropologique de la question de la temporalité et du récit, dans son article intitulé « L'expert pressé ». Il souligne comment l'expert est contraint de respecter les règles et impératifs de la fluidité de l'émission, « [...] tenu à l'urgence du dit en lieu et place de la temporalité du dire » (p. 61). En fait, pour l'auteur, le dispositif qui permet l'expression la court-circuite également. L'expert est pris dans l'accélération des débits et des images. Un des enjeux est alors la contraction de la temporalité, une réduction constante de la durée en instantanéité. L'intérêt de cet article est l'ouverture que propose l'auteur quant à la place du récit dans cette temporalité médiatique. Le dispositif médiatique ne serait plus là que pour se reproduire.

La représentation du temps dans les récits d'information est laissée au téléspectateur

Poursuivant sur le thème « récit et temporalité » et s'inspirant de la réflexion de Paul Ricoeur sur la représentation du temps [5], Jean-François Tétu s'intéresse à « La temporalité des récits d'information ». Dans un article précédent [6] il avait indiqué que le seul « présent » de l'actualité semblait être, « la co-présence d'un émetteur, d'un récepteur, et d'un énoncé », orienté non pas « vers le passé, même très proche, mais vers le futur » (p. 91). Il s'interroge ici sur la structuration temporelle de l'actualité qu'il analyse à travers deux des trois représentations caractérisant un récit (la préfiguration et la configuration). L'auteur rappelle notamment que la mise en récit est nécessaire pour représenter le temps de l'action. Il souligne également que cette représentation du temps est différente selon les médias. Jean-François Tétu explique surtout comment les médias tentent de s'appropriier le temps bien que les téléspectateurs puissent reconstruire la représentation proposée. Ainsi, dans le cas du direct, en s'inspirant des *Media events* de Katz et Dayan [7], il montre en quoi la signification de l'action, la représentation du temps, est laissée au téléspectateur et comment une attente est créée.

« Le jeu du présent » de la télévision et de la presse écrite

Après le présent de l'actualité analysé par Jean-François Tétu, Anne-Marie Jannet et Claude Jamet qui travaillent dans son équipe nous invitent - dans un article intitulé « Le jeu du présent » - à réfléchir sur les points communs et les différences dans la construction du présent entre la presse écrite et la télévision. Pour eux, la télévision et la presse « jouent du présent » ; l'idée de « jeu » étant prise dans le double sens de simulation et d'imitation d'un côté, et de marge du présent, de son actualité de l'autre. Ils expliquent notamment le « jeu » du téléspectateur qui agit à l'intérieur des contraintes du dispositif télévisuel, en s'inspirant des travaux de Jauss et de Eco [8]. A l'opposé, ils montrent comment le journal tente de réduire l'écart entre le présent de l'écriture et le présent de la lecture, maîtrisé par le lecteur, par trois moyens (son discours, le dispositif et des procédés de « présentification »). A l'arrivée, dans la marge construite par le quotidien, ils distinguent trois présents : le présent de lecture, le présent de la dimension sociale du journal et le présent de l'actualité. L'intérêt de ce texte est de prendre en compte les attitudes du téléspectateur puis du lecteur dans ces « jeux du présent ». Cependant, les auteurs ne remplissent pas le contrat initialement passé d'une comparaison entre les deux « jeux », celui de la télévision et celui de la presse écrite.

Le temps créé par les genres et intégré par les gens

François Jost s'intéresse pour sa part à un cas particulier : celui des genres télévisuels. Dans son article « Temporalité et genre » il pose une question simple : comment les genres construisent a priori du temps et comment le téléspectateur y navigue ? Un des atouts de cet article est de proposer une typologie et une classification de la temporalité de la télévision. Même si ce découpage peut être discuté notamment en ce qui concerne le temps du média identifié au direct, il constitue une avancée certaine dans l'étude complexe de ce temps spécifique [9]. Parmi les quatre niveaux imbriqués de la temporalité de la télévision qu'il distingue (le temps du média, le temps des genres, la temporalité interne aux programmes et le temps projeté, espéré ou vécu par le téléspectateur), il s'intéresse principalement au second. L'auteur rappelle que tout genre s'accompagne d'une promesse sur le temps qu'il va mettre en oeuvre. Autre intérêt, la démarche exposée, intégrant les temps perçus, vécus par les téléspectateurs, ouvre des pistes très intéressantes aux études sur les temps de la télévision. François Jost explique que le téléspectateur va à la fois développer des croyances, un horizon d'attente quant au temps, en fonction du genre de l'émission suivie. Il situe l'émission dans une temporalité qui peut être différente de celle de l'horloge. « Ce sentiment du temps est moins dans les émissions elles-mêmes que dans la façon dont le téléspectateur les regarde [...] », explique Jost (p. 158). Il va mobiliser également des savoirs temporels c'est-à-dire des connaissances sur la fabrication des émissions, des images, du temps [10]. La prise en compte de ces savoirs est essentielle pour comprendre la façon dont le téléspectateur va recevoir l'émission. Un « genre authentifiant » comme un direct ne sera pas obligatoirement reçu comme tel.

L'autonomie du temps du lecteur

L'article de Claudine Ducol « Le grand public ou le détour du temps » porte lui sur le temps du lecteur. Le rôle du lecteur est étudié à travers l'angle du « grand public » car « il est nécessaire de postuler du grand public dans chaque public aujourd'hui spécialisé et parcellisé » (p.230). Cet article permet de mieux comprendre l'autonomie et les marges de manoeuvre pas si étroites du lecteur à travers quatre détours. Parmi eux, la littérature. Pour l'auteur, le lecteur prendrait plaisir à réinterpréter l'événement. Claudine Ducol s'interroge aussi sur la méthodologie à employer pour atteindre ce lecteur. Elle invite alors à le chercher dans ce qu'il exprime. Autre réflexion présente chez l'auteur, les questionnements du temps des médias par rapport aux temps sociaux et aux temps vécus. Ainsi s'interroge-t-elle en conclusion sur la confusion dominante, récurrente, entre ces deux temps.

Ces interrogations sur les effets du temps des médias sur les temps sociaux ouvrent le second thème dominant dans l'ouvrage, celui des rapports entre les temps médiatiques et la démocratie.

▲ Temps médiatiques et temps politiques

Dans cet axe, les auteurs montrent comment les temps médiatiques et les temps politiques s'influencent réciproquement. Ils s'interrogent également sur les conséquences des temps médiatiques et de leur place dans la société sur le processus démocratique.

L'influence mutuelle entre les deux temporalités

Dans son article, « Les médias, la démocratie et le temps », Lucien Sfez développe l'idée qu'il n'y a pas d'opposition drastique entre les temporalités démocratiques et les temporalités médiatiques. Il s'attache à montrer à la fois leur opposition mais aussi leur influence réciproque.

Les deux temporalités s'opposent dans le sens où les temps de la démocratie sont des « temps de délais, de procédures, de discussions réglées [...] ». Ce sont des temps juxtaposés » explique-t-il (p. 197). Quant au temps des médias, « continu, rapide, [il] ne permet pas justement que ce temps se constitue » (p. 201). La caractérisation du temps des médias est intéressante. Reprenant abondamment les réflexions de Henri Lefebvre [11], Lucien Sfez caractérise ce temps comme « a- » ou « anti-temporel », « a- » ou « anti-présence ». C'est encore un temps répétitif, dilaté, réduit. En fait, pour lui, le temps des médias peut être caractérisé « comme du rite sans rythme » (p. 202). Cette caractérisation du temps des médias peut être utilement intégrée dans une approche proposée par William Grossin [12] mais sa qualification du temps des médias comme un temps sans rythme est discutable. Il se détache ainsi de la position de Henri Lefebvre dont il s'était inspiré auparavant. Il aurait été alors souhaitable de le signaler.

Les deux temporalités s'opposent donc mais elles sont en contact et ne s'annulent pas. L'usage immodéré des médias a pour Lucien Sfez des effets imprévus. Les temps de la démocratie discontinus, hétérogènes, confus l'emporteraient toujours sur le temps homogène des médias.

En fait, tout au long de son article, l'auteur s'interroge sur la place que prend le temps des médias par rapport au temps « déjà-là rituel et rythmé ». Comment s'intègre-t-il ? La réponse qu'il apporte caractérise les deux temps et permet aussi de souligner les liens entre temps des médias et temps quotidiens.

« *La révolution des temporalités sociales* »

George Balandier propose aussi une réflexion large centrée sur les liens entre les temporalités sociales et la démocratie. Il met surtout en lumière les forces qui orientent toujours davantage ces temporalités. Pour l'auteur, ces forces opèrent dans trois domaines : l'urbain, dans lequel « le temps négociable devient un enjeu valorisé » ; la technique, par laquelle « le temps est appréhendé sous les aspects de l'obsolescence [...], de la performance [...], de la rapidité d'adaptation » ; la communication, sa révolution « introduit le temps de l'immédiat (« temps réel ») » (p. 266). Georges Balandier explique également comment le pouvoir politique est confronté à la temporalité sur le plan du symbolique et de la ritualisation. Il doit ainsi valoriser le passé et inscrire son action dans la durée. Enfin, la place de ce « temps de l'immédiat » explique pour l'auteur que l'effet des médias soit une composante importante de la vie politique. Le texte de Georges Balandier caractérise bien cette « révolution des temporalités sociales » mais nous regrettons que l'auteur n'ait pas abordé le concept de « temps social dominant » développé en particulier par Roger Sue. [\[13\]](#)

Les formes actuelles du temps médiatique ne permettent pas de développer de nouvelles formes politiques

Contrairement à la position de Lucien Sfez, André Vitalis s'attache à montrer uniquement les divergences entre temporalités politiques et temporalités médiatiques, dans son article « Temps médiatique et temps politique : l'improbable rencontre ». Sa réflexion repose sur une thèse forte. Les formes actuelles du temps médiatique ne permettent pas de développer de nouvelles formes politiques. Pour étayer sa thèse, il rappelle le rôle du « capitalisme de l'imprimé » dans la détermination de ce nouveau temps et décompte les conséquences négatives de « la surcharge temporelle du présent », selon l'expression de Zaki Laïdi [\[14\]](#). De l'étude des divergences actuelles entre les deux temporalités, il conclut qu'il n'y a pas de formes politiques innovantes à attendre des nouvelles fonctionnalités offertes par les nouvelles technologies. Car les espaces publics ainsi créés sont « déconnectés des processus de décision et donc sans débouché proprement politique », explique-t-il (p. 263) [\[15\]](#). Dans son article, André Vitalis défend clairement une position critique face « aux rhétoriques du sublime technologique ». La qualité principale de son argumentation est de revisiter le rôle joué par les médias dans la constitution de l'Etat-nation à la fin du XVIIIe siècle. De plus, il nous propose une relecture de l'avenir tel qu'il est envisagé en termes de « cité Internet » ou de « démocratie virtuelle ».

A signaler également la contribution de Jacques Perriault à cet axe. Ce dernier souligne la nécessité d'interroger le postulat de « la démocratie par les NTIC ». Il rappelle que la gestion de l'interactivité avec les médias évolués (vidéotransmission, visioconférence...) « requiert une réflexion sur les protocoles de gestion des échanges et sur les habiletés requises des participants » (p.73). En effet, l'importance de la gestion du temps ressort des pratiques observées. Pour lui, il existe des risques d'exclusion des échanges et du débat démocratique, des personnes ne présentant pas ces habiletés.

Le thème de la démocratie est enfin abordé par Gloria Awad. Elle analyse l'évolution du rapport au politique et à la démocratie des différents imprimés de l'histoire. Elle explique entre autres qu'avec l'arrivée de l'imprimerie, le journal papier était le média de la démocratie et elle rejette le mirage du journal-écran. Intitulé « Du papier à l'écran : l'espace au fil du temps », son article traite en fait principalement de l'évolution du rapport au temps et à l'espace des différents imprimés dans l'histoire. Il fait ainsi partie intégrante du troisième axe d'étude développé dans l'ouvrage, celui de l'accélération du temps des médias et de l'information.

▲ Une accélération du temps des médias ? Retours sur l'histoire

Dans cet axe, le processus d'accélération de l'information si souvent admis, avancé comme un postulat, est interrogé. Les auteurs proposent diverses approches historiques afin d'analyser la place et les différentes façons d'aborder les thèmes de la vitesse et de l'accélération.

La vitesse et l'urgence caractérisent le temps des médias

Jean-Jacques Cheval, Michaël Palmer et Claudine Ducol soulignent tous les trois le caractère ancien de la vitesse et de l'urgence dans le temps des médias.

Le premier s'interroge sur la valeur du temps des médias et sur son évolution dans son article « le temps des médias : vitesse ou turbulences ». Il se demande si l'évolution constatée du temps des médias peut être caractérisée par une accélération ou si cette évolution ne serait qu'une succession de turbulences. Dans le premier cas, le temps des médias aurait atteint une vitesse excessive. Dans le second, il serait caractérisé par des retours en arrière, des redondances. Privilégiant les exemples de la radio, Jean-Jacques Cheval rappelle que la critique de la vitesse et de l'urgence est ancienne, déjà présente au XVIII^e siècle.

Pour lui, « tout n'est pas qu'accélération dans le temps des médias... » (p.21) et il faut prendre en compte ce que peuvent représenter les ralentissements, les retards, les répétitions, autres caractéristiques du temps des médias. Cette idée de « turbulences » est très intéressante mais elle reste à l'état de proposition, les nombreux exemples fournis par l'auteur ne l'étayant que trop peu.

Michaël Palmer analyse l'accélération de la circulation de l'information et ses enjeux sur un cas pratique, celui du marché de l'information financière, dans « L'information, c'est l'argent du temps ». Il rappelle que l'accélération des flux d'information n'est pas nouvelle en décrivant les urgences et les réseaux dans l'histoire. L'auteur souligne aussi les enjeux des logiques et pratiques des acteurs de ce marché sur d'autres services tels que celui de l'information à l'attention des médias. Les agences veulent concilier exactitude et rapidité mais l'importance des flux d'informations sur les marchés financiers a des conséquences sur tous les autres marchés, du fait de l'affectation des ressources rédactionnelles en sa faveur.

Quant à Claudine Ducol, elle rappelle de même que le temps des médias a toujours été habité par la vitesse et a été formaté par le journal devenu quotidien.

L'évolution des rapports au temps et à l'espace

Gloria Awad montre quant à elle l'évolution des rapports au temps et à l'espace induits par les différents imprimés au cours de l'histoire dans son article « Du papier à l'écran : l'espace au fil du temps ». L'idée d'accélération est alors abordée sous la forme d'une périodicité plus courte des publications et d'un espace plus étendu de diffusion. Son approche est résolument critique. Pour elle, l'extension de l'espace et l'accélération de la scansion du temps sont devenues excessives. Dans le contexte actuel, l'écran est le support du nouveau dispositif technique. L'espace topographique, typographique « classique » laisse la place à l'immensité de l'espace des écrans. Quant à la périodicité, elle va « de la succession régulière de flash, au dossier plus que mensuel et à l'archive » (p. 59). Sa démarche historique est rigoureuse et elle démolit bien le mythe d'une « presse » perdue mais son rejet du « journal électronique à la demande » est plus discutable. A notre avis, cette position ne tient pas assez compte des pratiques naissantes des usagers de l'Internet. A côté de ces trois grands axes de réflexion et d'étude, plusieurs contributions plus isolées viennent compléter l'ouvrage.

▲ D'autres approches du temps des médias

C'est « L'image du futur dans les médias » qui est analysée par André-Jean Tudesq. Le temps est abordé selon la triade passé-présent-futur. L'auteur propose d'évaluer la place accordée au futur dans les médias, les représentations qui en sont données et les sources de ces représentations. Il met également l'accent sur « la tyrannie du présent » qui habite les médias. Selon André-Jean Tudesq, le futur est présent à la radio ou à la télévision notamment sous la forme du « temps fictif » ou de « débats sur le temps ». Pour lui, les médias privilégient le court terme, donnant la priorité aux visions politiques, elles aussi à court terme. Le texte d'André-Jean Tudesq paraît être inachevé dans sa conception. L'étude de l'image du passé dans les médias qu'il avait précédemment effectuée était, elle, beaucoup plus aboutie [\[16\]](#).

L'avènement des liens entre temps et médias sur le long terme est analysé par Claude Labrosse dans son article « L'avènement de la périodicité ». Il rappelle comment le journal a contribué aux développements de rapports au temps à la fois pluriels et complexes. Progressivement une matrice s'est formée entre temps et médium. Claude Labrosse explique alors pourquoi la périodicité tient une place si importante dans notre représentation du temps.

La question de l'horizon d'attente comme contexte de réception de l'information télévisée est étudiée par Natasa Jokic-Baldeck dans « Médias, horizons d'attente et la guerre en ex-Yougoslavie ». Ce texte fournit des éléments d'analyse de la réception de l'information donnée par les médias en France sur le conflit yougoslave lors de l'été 1991. Pour l'auteur, deux facteurs explicatifs doivent être privilégiés : l'horizon d'attente et de compréhension alors présent en France ainsi que le respect de la logique des médias caractérisée par un « diktat de la brièveté » [17].

Enfin, l'ambivalence de l'événement est évoquée par Alain Mons dans « La polymorphie de l'événement ». Dans ce texte, difficile à aborder, l'auteur traite de l'événement médiatisé dans l'amplitude de sa réception sociale et propose une réflexion esthétique du temps.

▲ Conclusion

« *Médias, temporalités et démocratie* » ouvre de nombreuses pistes de réflexion et d'analyse concernant l'étude de ces temps particuliers, les temps médiatiques. Le texte de Jacques Perriault propose ainsi deux points qui nous paraissent particulièrement porteurs : son hypothèse selon laquelle chacun des médias s'inscrit dans une temporalité spécifique et son interrogation sur la façon dont les individus s'adaptent à la diversité temporelle qui les entoure. Autre thème récurrent et sous-jacent dans de nombreux articles, les caractéristiques des temps médiatiques. Ce sont des temps spécifiques qu'il convient de définir. Quelques rares auteurs ont également souligné l'importance de notions « complémentaires » à celle du temps. Ainsi, Lucien Sfez a étudié le rite et le rythme qui sont fortement liés. Claude Labrosse a montré la place que tient la périodicité dans notre représentation du temps.

Par contre, très peu d'auteurs se sont référés aux traditions de recherche et aux apports des études sociologiques sur les temps sociaux. C'est là une des faiblesses majeures de cet ouvrage. Oubli des travaux de Joffre Dumazedier, de Gilles Pronovost ou encore Daniel Mercure côté Québécois, omission de ceux de William Grossin, Giovanni Gasparini, Roger Sue ou encore Nicole Samuel côté européen. Seul André Vitalis a mentionné la réflexion de Norbert Elias sur le temps dans notre société [18]. De plus, le débat sur la multiplicité et la pluralité des temps n'a pas été pris en compte. Le résultat est une utilisation sans règle du singulier ou du pluriel : le ou les temps des médias, le ou les temps vécus côtoient le ou les temps politiques.

En fait, par son caractère collectif, cet ouvrage s'inscrit dans la lignée du numéro de la revue *Recherches en Communication* consacré directement au temps médiatique (Lits, 1995). Nous avons tenté d'extraire de ces deux publications les principaux axes de recherche sur les temps médiatiques. Quatre axes semblent avoir été privilégiés : la saisie même de l'objet et les modifications provoquées par le contexte médiatique actuel, les temporalités construites par les médias à travers leurs mises en récit, les questions posées par la réception de ces temps médiatiques et les relations complémentaires et/ou antagonistes entre temps politiques et temps médiatiques. Les nouvelles recherches portant sur les temps médiatiques ouvriront peut-être de nouveaux axes de recherche ou participeront-elles à une combinaison des différentes approches ?

▲ Références

BEAUD, Paul. 1984. *La société de connivence : Médias, médiations et classes sociales*, Aubier, Paris.

BERTRAND, Gisèle. (dir.). 1994. *Temporalités de la Télévision, temporalités Domestiques*, INA, CNRS, Paris.

BOULESTREAU, Nicole. 1997. « Sur le dispositif temporel de l'information télévisée », dans Jean-Pierre Esquenazi (ed.), *La Communication de l'information*, L'Harmattan, Paris, pp. 99-112.

ELIAS, Norbert. [1984 version allemande] 1996. *Du temps*, Fayard, Paris.

GROSSIN, William. 1996. *Pour une science des temps : introduction à l'écologie temporelle*, Octarès, Toulouse.

GROSSIN, William. 1974. *Les temps de la vie quotidienne*, Mouton, Paris.

JOST, François. 1999. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Ellipses, Paris.

LEFEBVRE, Henri. 1992. *Eléments de rythmanalyse : introduction à la connaissance des rythmes*, Editions Syllepse, Paris.

LITS, Marc. (coordonné par). 1995. « Le temps médiatique », *Recherches en Communication*, n° 3, Louvain.

LOCHARD, Guy et Jean-Claude SOULAGES. 1998. *La communication télévisuelle*, Armand Collin, Paris.

MERCURE, Daniel et Gilles PRONOVOST. 1989. « Temps et société », *Questions de culture*, n° 15, IQRC, Québec.

MORLEY, David. 1992. *Television Audiences and Cultural Studies*, Routledge, Londres.

RICOEUR, Paul. 1991. [1963]. *Temps et récit, tome I L'intrigue et le récit historique*, Le Seuil, Paris.

SILVERSTONE, Roger. 1994. *Television and everyday life*, Routledge, Londres, New-York.

SUE, Roger. 1994. [1993]. *Temps et ordre social, sociologie des temps sociaux*, PUF, Paris.

TUDESQ, André-Jean. (dir.). 1991. *L'image du passé dans les media. L'enracinement des événements d'actualité dans le passé par les media*, Centre d'études des media, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Talence, 60 p.

VITALIS, André. 1999. « Le déni du politique », dans Serge Proulx et André Vitalis, *Vers une citoyenneté simulée*, Apogée, Rennes.

WILLENER, Alfred. 1990. *A la lumière de la vitesse : Essai sur l'accélération du quotidien*, Payot, Lausanne.

▲ Pour en savoir plus...

DOMENGET, Jean-Claude. 2000. « La multiplicité des temps télévisuels : de la production à la réception », dans Vitalis André (dir), « Les temps médiatiques », *Temporalistes*, n° 42.

<http://www.sociologics.org/temporalistes>

DURAND, Jacques. 1996. « La représentation du temps dans les médias audiovisuels », *Communication et Langages*, n° 108, Paris, pp. 32-44.

<http://perso.wanadoo.fr/jacques.durand/Site/Textes/t26.htm>

VITALIS, André. (dir). 2000. « Les temps médiatiques », *Temporalistes*, n° 42, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier. <http://www.sociologics.org/temporalistes>

▲ Notes

[1] Ce colloque national, organisé par le Centre d'Etudes des Médias de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III, avec la participation de l'équipe « Médias et Identités » de l'IEP de Lyon, du CRIFEME de l'Université Sorbonne nouvelle/Paris III et de l'équipe JERICOST de l'IUT de Tours, s'est tenu les 19 et 20

novembre 1998 à Bordeaux sur le thème « Médias, temporalités et démocratie ».

[2] Peu d'ouvrages traitent de cet objet de façon poussée. A noter le chapitre 3 « Temps télévisuel, temps du téléspectateur » de l'ouvrage de François Jost (Jost, 1999). Du côté des revues, le numéro 3 de *Recherches en Communication* « Le temps médiatique » paru en 1995 est complété par le numéro 42 de *Temporalistes* « Les temps médiatiques » paru en 2000. A signaler le rapport sous la responsabilité de Gisèle Bertrand. *Temporalités de la télévision, temporalités domestiques* paru en 1994.

[3] Nous reprenons par ce terme de « temporaliste », l'expression de Jean-Marc Ramos qualifiant la volonté de certains chercheurs de placer le temps au centre de leurs préoccupations de recherche. L'expression évoque à la fois cette « catégorie » de chercheurs en sciences humaines, les « temporalistes », et un bulletin de liaison, édité depuis 1984. Celui-ci est accessible à l'adresse suivante : <http://www.sociologics.org/temporalistes>

[4] En introduction, André Vitalis déplore ainsi « l'absence » du thème de la démocratie dans certaines contributions.

[5] Il reprend cette grande phrase de Ricoeur sur la question du temps et du récit. « Le temps devient temps humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative ; en retour, le récit est significatif dans la mesure où il dessine les traits de l'expérience humaine », Ricoeur, Paul. 1991. [1963]. *Temps et récit, tome I L'intrigue et le récit historique*, Le Seuil, Paris, p. 17.

[6] Tetu, Jean-François. *L'actualité, ou l'impasse du temps*, in Sciences de l'information et de la communication, Daniel Bougnoux, Paris, Larousse, 1993, pp. 714-722.

[7] Dayan, Daniel et Elihu Katz, 1992. *Media Events. The Live Broadcasting of History*, Harvard University Press, Cambridge-Londres. [version française 1996: *La Télévision cérémonielle*, PUF, Paris.]

[8] Jauss, H. R. 1978. *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, Paris. Eco, Umberto. 1985. *Lector in fabula*, Grasset, Paris.

[9] Nous proposons dans un autre texte une approche complémentaire des temps télévisuels. Domenget, Jean-Claude. 2000. « La multiplicité des temps télévisuels : de la production à la réception », dans Vitalis André (dir), « Les temps médiatiques », *Temporalistes*, n° 42, pp. 7-15.

[10] Le texte est accompagné d'un tableau fort utile, récapitulatif des différentes croyances et savoirs temporels suscités par les genres. Ce tableau renvoie également au travail poursuivi depuis plusieurs années par cet auteur sur la question des genres et de la temporalité. Voir le chapitre 3 de son ouvrage *Introduction à l'analyse de la télévision* (Jost, 1999).

[11] Lefebvre, Henri. 1992. *Eléments de rythmanalyse : introduction à la connaissance des rythmes*, Edition Syllepse, Paris.

[12] Grossin William, 1996. *Pour une science des temps : introduction à l'écologie temporelle*, Octarès, Toulouse.

[13] Voir notamment, Sue, Roger. 1994. *Temps et ordre social, sociologie des temps sociaux*, PUF, Paris.

[14] Laïdi, Zaki. (dir.). 1997. *Le temps mondial*, Complexe, Paris. 1997. Laïdi, Zaki et Philippe Petit. 1997. *Malaise dans la mondialisation*, Ed. Textuel.

[15] André Vitalis reprend ici le thème qu'il avait développé dans une précédente contribution. Vitalis, André. 1999, « Le déni du politique », dans Serge Proulx et André Vitalis, *Vers une citoyenneté simulée*, Apogée, Rennes.

[16] Voir Tudesq 1991. *L'image du passé dans les media. L'enracinement des événements d'actualité dans le passé par les media*, Centre d'études des media, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Talence, 60 p. Un article de Jacques Durand sur la représentation du temps à la télévision donne des résultats complémentaires. Durand, Jacques. 1996. « La représentation du temps dans les médias audiovisuels », *Communication et Langages*, n° 108, Paris.

[17] Ce thème du « diktat de la brièveté » est présent dans plusieurs ouvrages ou articles portant sur les pratiques et les valeurs journalistiques. Voir Accardo, Alain. 1995. *Journalistes au quotidien : outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Le Mascaret, Bordeaux. « La construction de l'information télévisée », 1996. *Dossiers de l'audiovisuel*, n° 66, La Documentation Française, Paris. Nous nous étions également interrogé sur la question du rythme de l'information télévisée et des conditions et raisons de sa production dans une étude précédente, Domenget, Jean-Claude. 1998. *Rythmes et modes de production de l'information télévisée : L'exemple des éditions d'information régionales de France 3 Aquitaine au sein du « 19/20 »*, Mémoire de Diplôme Universitaire de Recherche en SIC, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, SICA, Talence.

[18] Elias, Norbert. 1996. [1984 version allemande]. *Du temps*, Fayard, Paris.



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2001 - Tous droits réservés.